

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

(Suite.)

CHAPITRE XX.

DÉSORDRES ET DIVISIONS OCCASIONNÉS PAR LA TRAITE DES LIQUEURS
FORTES AUX SAUVAGES. TREMBLEMENT DE TERRE.
DE 1662 A 1663.

I.

Sauvages passionnés pour les liqueurs enivrantes.

L'année 1662 éclatèrent en Canada de grands démêlés touchant la vente des boissons fortes aux sauvages. Ce n'est pas que ce désordre commençât des lors à s'introduire dans la colonie : il la désolait depuis longtemps ; mais, cette année, il occasionna une rupture ouverte entre M. d'Avaugour, d'une part, et M. de Laval et le clergé de l'autre ; et c'est ce qui nous a fait différer d'en parler jusqu'ici. Dès que les Européens fréquentèrent le Canada, ils jugèrent que ces liqueurs, l'eau-de-vie surtout, leur devenaient plus nécessaires dans ce pays que partout ailleurs, à cause de la rigueur excessive du froid, qui y règne six mois de l'année ; et les sauvages, à qui ces liqueurs étaient alors inconnues, en eurent d'abord du dégoût et même de l'horreur. Plusieurs en ayant cependant goûté, et ayant éprouvé les effets ordinaires de ces boissons sur les personnes qui n'y sont point accoutumées, les recherchèrent bientôt avec passion, non pour le plaisir qu'ils auraient pu y prendre, mais, ce qui est assez étrange, pour tomber par là dans l'ivresse, désordre qu'ils ne connaissaient pas avant l'introduction de ces liqueurs. Quoique très-vindictifs de leur naturel, les sauvages avaient soin de cacher leur rancune ; jusque-là que, parmi eux, un individu se serait déshonoré dans l'estime de ceux de sa nation, s'il s'était vengé de ses ennemis. Voyant donc que, par les boissons fortes, ils perdaient la raison, et que, dans cet état, ils n'étaient plus maîtres d'eux-mêmes, ils se mirent à les rechercher pour se venger sans déshonneur : estimant que, quand ils avaient frappé ou tué quelqu'un dans leur ivresse, c'était la boisson, et non pas eux, qui avait fait le coup ; et si des Européens le leur reprochaient, ils leur répondaient qu'ils en étaient eux-mêmes la cause. Les Anglais, durant leur séjour à Québec, ayant voulu

des liqueurs fortes à des sauvages, dont l'un, dans son ivresse, fit cruellement massacrer un Iroquois en 1632, le ministre lui en fit des reproches, et ce sauvage lui répartit : " C'est toi et les tiens qui l'avez tué ; car si tu ne nous donnais point d'eau-de-vie, ni de vin, nous ne ferions point des actions semblables." Le P. Paul le Jeune, qui se trouvait alors à Québec, rapporte que les sauvages, après s'être battus et blessés les uns les autres, étaient entre eux aussi grands amis qu'auparavant, dès qu'ils avaient cuvé leur vin, se disant l'un et l'autre : " Ce n'est pas moi qui t'ai blessé, mais la boisson qui s'est servie de mon bras ;" et que c'était pour se venger qu'ils recherchaient avec passion les liqueurs fortes. " Il est très-certain, disait pareillement M. Boucher, que les sauvages ne boivent point par délicatesse, ni par nécessité, mais toujours pour quelque mauvais dessein. Aussi n'avait-on jamais vu, ni entendu parler, parmi eux, des excès auxquels ils se sont portés depuis qu'on leur a donné de ces sortes de liqueurs." Enfin cette passion devint chez eux si effrénée et si tyrannique, que plusieurs réduisaient leurs familles à la mendicité, et d'autres vendaient jusqu'à leurs propres enfants pour se procurer des liqueurs fortes.

II.

Par avarice, les Européens procurent des liqueurs fortes aux sauvages.

L'avarice ne manqua pas de favoriser cette inclination, en offrant de ces sortes de boissons aux sauvages, pour tirer de leurs mains des pelleteries. Les Hollandais leur vendirent du rhum de bière, et les Français de l'eau-de-vie de vin, d'où il arriva que tous les sauvages qui demeuraient près des Européens devinrent ivrognes, et qu'enfin les autres se mirent à porter des liqueurs dans les bois ou dans leurs villages, pour s'y livrer impunément à l'ivrognerie. La Compagnie des Cent Associés, de qui dépendait le commerce, eût pu retrancher la source de ce mal ; mais il paraît qu'elle le favorisa d'assez bonne heure, puisque nous voyons Champlain défendre ce commerce peu après la restitution de Québec à la France, et que dès l'année 1642, où commença l'établissement de Villemarie, les sauvages de l'île de Miscou, dans le golfe Saint-Laurent, à qui des Français avaient vendu de l'eau-de-vie, en portèrent des barils à Tadoussac, et de là à Québec, où ces liqueurs occasionnèrent de très-grands désordres parmi les sauvages. Aussi demandaient-ils eux-mêmes aux Jésuites d'écrire aux membres de la grande Compagnie, qu'on ne leur apportât plus de ces poisons, qui, disaient-ils, les perdaient, leur ôtaient l'esprit et les faisaient mourir avant le temps. Comme la Compagnie de Montréal renonçait à toute espèce de trafic, et que d'abord elle entretenait les colons à ses frais, nous ne voyons parmi eux aucun exemple de ce commerce qu'après que plusieurs se furent établis pour travailler à leur propre compte ; et encore n'en trouvons-nous aucune trace dans les premières années.

III.

Commencement de ce commerce à Villemarie.

Mais en 1657, pendant le séjour que M. de Maisonneuve fit en France pour emmener à Villemarie les prêtres du Séminaire, il sollicita apparemment l'arrêt que le Roi rendit le 7 mars, qui défendit de vendre aucune boisson enivrante aux sauvages, et le major Closse, à qui il avait laissé le commandement en son absence, se porta alors à une mesure qui semble indiquer que déjà il y avait quelques exemples de ce détestable commerce à Villemarie. Ce fut d'assembler, le 13 mai, les habitants pour délibérer entre eux sur les moyens d'empêcher qu'il ne s'y introduisît ; et ils convinrent d'un commun accord que personne n'y traiterait de l'eau-de-vie, ni d'autres liqueurs fortes aux sauvages. Un particulier, nommé Jean Aubuchon, leur en ayant vendu malgré cette résolution générale, le major le condamna à cinquante livres d'amende ; et ce même individu étant retombé dans cette contravention, comme il l'avoua lui-même, il le condamna à une autre amende de cent livres, avec injonction de la payer en trois jours. Ce sont ici les premiers désordres de ce genre que nous offre la colonie de Villemarie ; et nous ne voyons pas, à en juger par les ordonnances de M. de Maisonneuve, en assez grand nombre, que ce commerce, qui s'y accrédita beaucoup par la suite, eût pris alors racine parmi les colons. Cependant, le jour de la Pentecôte 1659, ce Gouverneur fit publier et afficher, à l'issue de la grand'messe, la défense faite par le Roi deux ans auparavant, ce qui doit donner à penser que cette précaution commençait à devenir nécessaire.

IV.

M. d'Argenson n'avait pas défendu la vente des boissons aux sauvages.

Mais les autres, qui avaient en main l'autorité temporelle, négligeant d'apporter un remède efficace au mal, les Missionnaires crurent devoir en appeler à la conscience des colons ; et, le 31 mars 1658, M. de Queylus, qui résidait alors à Québec comme grand vicaire et curé, s'expliqua publiquement en chaire sur ce point de morale : déclarant qu'il y avait péché mortel à vendre de l'eau-de-vie aux sauvages, attendu qu'ils n'en demandaient que pour s'enivrer, ou pour faire quelque mauvais coup dans leur ivresse. M. d'Argenson, chargé de veiller aux intérêts de la grande Compagnie, toléra cependant ces abus. Dans un mémoire déjà cité de M. de la Chenaie, celui-ci fait remarquer que ce Gouverneur eut le malheur de se brouiller avec les Jésuites, surtout au sujet de la traite des boissons aux sauvages, ayant, malgré ses sentiments très-religieux, son opinion particulière sur ce point ; et les lettres que nous conservons de M. d'Argenson montrent que cette inculpation était fondée. Dans une consultation sur ses démêlés avec M. de Laval, dont on a parlé, il proposait la question suivante : " Le vicaire apostolique peut-il jeter l'excom-

“munication contre les habitants en ce qui regarde la police, le bien de l'Etat et le Gouvernement, et empêcher les choses permises par le Gouverneur pour le bien public.” Pourtant, si M. d'Argenson ne condamnait pas ce commerce, nous n'oserions assurer qui l'ait approuvé ouvertement, puisque la Mère Marie de l'Incarnation a donné de si grands éloges à ce Gouverneur, après même qu'il eût quitté la Nouvelle-France.

V.

Désordres des sauvages adonnés aux boissons fortes.

A la faveur de cette connivence, le mal fit de jour en jour de nouveaux progrès ; en l'année 1662, il avait gagné toutes les contrées que les Français connaissaient alors, c'est-à-dire depuis Gaspé jusqu'au pays des Iroquois. Il était même commun à tous les membres des familles sauvages qui pouvaient se procurer de ces sortes de liqueurs, aux femmes aussi bien qu'aux hommes, aux jeunes garçons et même aux filles : chacun étant maître dans sa cabane quand il s'agissait de boire ou de manger. Comme ils n'étaient point accoutumés à ces sortes de liqueurs, ils tombaient tout aussitôt en ivresse et devenaient comme furieux. L'on en voyait courir nus par Québec, la nuit et en plein jour, avec des épées ou d'autres armes à la main, faisant fuir tout le monde, sans que personne pût les arrêter ; ce qui donnait lieu à des meurtres et à des brutalités monstrueuses et inouïes. Les filles sauvages qui fréquentaient les classes externes des Ursulines n'étaient pas exemptes de la contagion : “Nous leur avons fait voir, dit Marie de l'Incarnation, le mal où elles se précipitaient en suivant l'exemple de leurs parents, et depuis elles n'ont pas remis le pied chez nous. Tel est le naturel des sauvages ; ils font tout ce qu'ils voient faire à ceux de leur nation en matière de mœurs, à moins qu'ils ne soient bien affermis dans la morale chrétienne.” “Je ne veux pas décrire les malheurs que ces désordres ont causés, ajoutait le P. Lalemant ; mon encre n'est pas assez noire pour les dépeindre de leur couleur véritable, et il faudrait du fiel de dragon pour exprimer ici les amertumes que nous en avons ressenties.”

VI.

M. d'Avagour et M. de Laval défendent la vente des boissons.

Personne n'en éprouva de plus cuisantes, ni de plus mortelles que celles dont fut abreuvé M. de Laval. Il fit tout ce qu'il put imaginer pour détourner les Français de ce malheureux commerce, qui mettait un obstacle insurmontable à la conversion des sauvages païens, et replongeait les nouveaux chrétiens dans tous leurs anciens désordres ; et il avait la douleur de voir qu'on méprisait ses remontrances, sous le prétexte que la vente des boissons était permise partout. Il avait beau leur représenter qu'elle ne devait pas l'être parmi des peuples non encore policés, puisque l'expérience montrait que ces boissons empêchaient la propagation de l'E-

vangile et ruinaient les bonnes mœurs dans les nouveaux chrétiens : ses représentations furent inutiles, ou du moins n'arrêtèrent pas les partisans du commerce des boissons. Pour les intimider et les réduire à la raison, M. d'Avaugour, témoin du spectacle hideux de ces désordres, joignit son autorité à celle de l'Evêque, et, sans s'arrêter à la ligne de conduite qu'avait tenu son prédécesseur, défendit à tous les Français de vendre ou de donner de l'eau-de-vie ou d'autres liqueurs fortes aux sauvages, en décrétant des peines très-sévères contre ceux qui enfreindraient son ordonnance sur un point si capital. Il semblait que les efforts réunis des deux puissances, agissant ainsi de concert, allaient arrêter le torrent ; mais on eût dit qu'elles ne s'étaient réunies de la sorte que pour en augmenter ensuite la violence par le désistement volontaire de l'une, sans le secours de laquelle l'autre n'eut plus de résistance à y opposer.

VII.

M. d'Avaugour permet de vendre des liqueurs fortes aux sauvages.

M. de Laval avait lancé l'excommunication générale contre les traiteurs d'eau-de-vie aux sauvages, en exceptant néanmoins de sa censure quelques personnes de la modération desquelles il se tenait assuré. Une femme de Québec, leur en ayant vendu une bouteille, fut sur-le-champ conduite en prison. Le P. Lalemant, par charité pour elle, voulut intercéder auprès du Gouverneur ; et celui-ci, par une résolution bien contraire à son ordonnance, lui répondit brusquement que, puisque la traite de l'eau-de-vie n'était pas une faute punissable pour cette femme, elle ne le serait pour personne à l'avenir, et que tous en profiteraient également. Le peuple eût bientôt appris que le Gouverneur laissait la traite libre à chacun, et le désordre devint extrême ; ce qui porta M. de Laval à renouveler l'excommunication contre les traiteurs. Alors on commença à invectiver de nouveau, on cria de toutes parts que les consciences étaient gênées, et on n'écouta plus ni évêque, ni prédicateurs, ni confesseurs : le commerce de l'eau-de-vie étant ouvertement toléré par le Gouverneur général, qui seul pouvait le réprimer efficacement. Le désordre s'étendit même si loin, que plusieurs chefs de sauvages, après avoir mis tout en usage pour en arrêter le cours, allèrent enfin trouver M. d'Avaugour, le suppliant de garder lui-même ses propres ordonnances et d'interposer son autorité contre ce furieux débordement ; mais ils ne gagnèrent rien sur son esprit. Un capitaine Algonquin alla s'en plaindre aux Religieuses Ursulines. " M. le Gouverneur nous tue, leur dit-il, en permettant qu'on nous donne des boissons ; " et comme ces Religieuses lui représentaient qu'il devait aller lui porter ses plaintes à lui-même : " Je lui ai parlé déjà deux fois, répartit-il, et cependant il n'en fait rien." Par ménagement pour M. d'Avaugour, la Mère Marie de l'Incarnation, qui nous a donné ces détails, a évité de le nommer dans celles de ses lettres où elle rappelle ces tristes démêlés ; mais elle le désigne équivalement dans ces paroles : " Les

“ Français ont méprisé les remontrances de notre Prélat, parce qu'ils sont
 “ soutenus par une puissance séculière qui a la main forte.”

VIII.

M. de Maisonneuve proteste contre la permission donnée par M. d'Avaugour.

Dans les dispositions où était le Gouverneur général, la position de M. de Maisonneuve à Villemarie était devenue extrêmement difficile et embarrassante. Jusqu'alors il avait défendu aux colons la traite des boissons aux Sauvages, et il n'était pas homme à prendre une autre ligne de conduite par complaisance pour M. d'Avaugour. Il n'ignorait pas cependant qu'en interdisant à Villemarie ce que l'on autorisait à Québec, il attirerait sur soi sa colère, et provoquerait un conflit d'autorité qui ne pourrait tourner qu'au désavantage de la sienne, si ceux qu'il condamnerait pour avoir fait cette traite, appelaient de ses sentences au jugement du Gouverneur général, comme ils en avaient le droit. Mais cette considération ne l'empêcha pas d'être toujours fidèle à son devoir, et de suivre invariablement le mouvement de sa conscience. Il jugea même qu'après ce qui venait d'avoir lieu à Québec, il devait protester respectueusement contre la liberté de la traite, en rappelant adroitement à M. d'Avaugour ses propres ordonnances, et en s'appuyant sur ces ordonnances mêmes, aussi bien que sur celles de M. de Laval, pour la défendre de nouveau. Un accident funeste arrivé sur ces entrefaites lui en fournit naturellement l'occasion. Depuis que M. d'Avaugour avait retracté ses défenses, quelques-uns à Villemarie s'étaient crus suffisamment autorisés à traiter de ces liqueurs à des sauvages Loups qui se trouvaient alors dans ce lieu ; et il arriva que, dans leur ivresse, ces barbares assassinèrent, dans la nuit du 23 au 24 juin 1662, le sieur Michel Louvard, dit Desjardins, sur le seuil même de sa porte, comme il a été raconté déjà.

IX.

Ordonnance de M. de Maisonneuve contre la vente des boissons aux sauvages.

A l'occasion de ce meurtre, M. de Maisonneuve défendit donc, ce jour même, à tous les colons, de vendre aux sauvages aucune liqueur enivrante, en attendant que M. d'Avaugour et M. de Laval eussent fait un règlement sur cette matière. Il donna pour motif de sa défense, non des raisons de conscience, qu'il aurait pu alléguer, mais la nécessité urgente où il était de veiller à la conservation de la Colonie, menacée d'un massacre général de la part des sauvages, si on leur vendait de ces sortes de liqueurs. L'ordonnance dont nous parlons était conçu en ces termes :
 “ Vu l'assassinat commis, la nuit dernière, en la personne du nommé
 “ Desjardins, par des sauvages ivres, causé à l'occasion de la vente de
 “ boissons fortes, nonobstant les ordres ci-devant donnés, tant de la part
 “ de M. le baron du Bois d'Avaugour, lieutenant général de Sa Majesté,
 “ que de Mgr. l'Evêque de Pétrée, Vicaire Apostolique ; après avoir
 “ considéré les dangers d'un massacre général des habitants par les sau-

“ vages, en conséquence de la vente de ces sortes de boissons, massacre
 “ dont les présomptions sont violentes, eu égard aux insolences ordinaires
 “ de ces sauvages ; et considérant d’ailleurs les crimes commis à ce sujet
 “ par les Français, dont nous donnerons au plus tôt avis à M. le baron
 “ d’Avaugour et à Mgr. de Pétrée, afin qu’il soit établi un bon ordre au
 “ sujet de la vente des boissons, tant pour la satisfaction des habitant
 “ que pour celle des sauvages ; nous, en attendant cet ordre, et en vertu
 “ du pouvoir que nous avons de Sa Majesté, avons fait et faisons défense
 “ à toutes sortes de personnes, de quelque qualité et condition qu’elles
 “ soient, de vendre, de donner, ou de traiter aucune boisson enivrante
 “ aux sauvages, sous telles peines et punitions que nous jugerons à propos
 “ d’infliger, pour procurer le service de Dieu et le bien de cette habita-
 “ tion.”

X.

M. d’Avaugour se plaint à humilier M. de Maisonneuve.

Cette ordonnance, quelque sage et mesurée qu’elle fût, devait irriter M. d’Avaugour, déjà fort prévenu contre M. de Maisonneuve. La grande réputation que celui-ci s’était acquise parmi les colons Français et chez toutes les nations sauvages, l’habileté et la prudence de son administration, sa bravoure personnelle, et les services qu’il avait rendus tant de fois au pays, depuis près de vingt ans, n’avaient pas inspiré à M. d’Avaugour l’estime qu’il aurait dû faire d’un homme de ce mérite. Peut-être même M. de Maisonneuve lui faisait-il quelque ombre, ce qu’on aurait pu soupçonner par la manière froide dont il avait coutume de le traiter depuis son arrivée dans le pays. Mais, après cette ordonnance, il ne garda plus de mesure. La déclaration que M. de Maisonneuve y avait faite, de défendre le commerce de boissons en vertu des *pouvoirs* qu’il tenait du Roi, avait surtout blessé M. d’Avaugour, qui, en permettant ce même commerce, semblait opposer son autorité à celle du Monarque. Aussi, étant monté ensuite à Villemarie, il s’oublia un jour jusqu’à dire à M. de Maisonneuve qu’il ne pensait pas que le Roi lui eût jamais donné aucun pouvoir. Surpris de cette demande, l’autre ne crut pas, dans un défi si déplacé, devoir produire ses lettres de commission et garda le silence. De là M. d’Avaugour conclut qu’il n’en avait aucun ; et quoique plusieurs personnes de mérite l’assurassent que les pouvoirs de M. de Maisonneuve étaient en bonne forme et signés du Roi, il ne voulut rien en croire ; il n’avait même aucun égard pour sa personne, et saisissait toutes les occasions de l’humilier. “ M. le baron d’Avaugour, dit la Sœur Morin que nous laisserons ici
 “ parler, lui fit de grandes peines ; il ne lui donnait pas le rang qu’il
 “ devait avoir, quoique M. de Maisonneuve fut très-assidu auprès de lui
 “ lorsqu’il montait à Villemarie, et se rendit complaisant à tout ce qu’il
 “ souhaitait sans jamais le contrarier en rien. Il se contentait de lui faire
 “ remarquer les choses qu’il n’approuvait pas, et puis lui laissait faire tout

“ ce qu’il lui plaisait. De sorte que M. d’Avaugour crut qu’il ne savait pas
 “ se défendre, ou qu’il le craignait ; et sur cela il se rendit plus hardi à
 “ le mépriser en sa présence, et même devant les colons de Villemarie.
 “ Il faisait faire dans ce lieu des publications à l’insu de M. de Maison-
 “ neuve, et même contraires aux sentiments de ce dernier bien connus des
 “ colons ; ce qui n’était propre qu’à lui attirer leurs reproches et à faire
 “ perdre tout respect pour son autorité. Toutefois M. de Maisonneuve
 “ ne fit jamais aucune plainte de procédés si offensants, et les reçut tou-
 “ jours avec les sentiments d’une humilité vraiment chrétienne. Cette
 “ persécution dura deux ans, pendant lesquels il ne perdit rien de sa belle
 “ humeur, et souffrit tout cela comme aurait pu le faire un fervent
 “ novice.”

XI.

M. d’Avaugour peu bienveillant envers les prêtres de Villemarie et la compagnie de
 Montréal.

Les prêtres du Séminaire de Villemarie, qui, à l’exemple de l’Evêque et des Jésuites, défendaient à leurs paroissiens la traite des liqueurs fortes, furent aussi l’objet du ressentiment de M. d’Avaugour. C’était apparemment pour les en punir qu’en 1662 il voulut, par le moyen du Conseil qu’il avait établi à Québec, lever une taxe sur les denrées qu’on leur envoyait de France et sur les autres effets nécessaires à leur entretien, en exigeant qu’ils payassent un prétendu droit de deux sous par livre. M. de Laval, choqué d’une mesure si arbitraire et si odieuse, qu’on aurait pu étendre bientôt à tout le clergé, s’en plaignit à M. d’Avaugour lui-même. En vertu des lettres du Roi données à Fontainebleau le 24 mai de l’année précédente 1661, ce prélat aurait dû avoir entrée et voix délibérative au Conseil de Québec : mais il paraît que, le Gouverneur l’ayant composé de personnes toutes disposées à entrer dans ses propres vues, l’Evêque s’abstenait de paraître aux séances. Il adressa donc au Gouverneur une requête, le 13 du mois de juin, pour se plaindre du tribut imposé aux prêtres de Villemarie. “ Ce procédé, qui n’a encore été pratiqué jusqu’à
 “ présent dans ce pays, disait-il, est injuste et contraire à tous les droits
 “ et privilèges de l’Eglise ; et nous avons jugé à propos de vous demander
 “ la cassation des actes qui ont été donnés sur ce sujet par le Conseil que
 “ vous avez établi.” Nous ignorons le résultat de cette démarche ; mais tout porte à croire qu’elle dut avoir son effet, ou qu’au moins elle fut l’occasion d’un édit rendu par le Roi le 24 décembre de l’année suivante en faveur non-seulement des Ecclésiastiques, mais de tous les colons en général. Il défendit de rien exiger, ni en argent, ni en espèces, sur les boissons et les autres denrées, sous peine de concussion et d’être contraint à la restitution des sommes ou des denrées extorquées de la sorte. Outre ce que nous venons de dire, M. d’Avaugour, ou par surprise, ou autrement, suscita une querelle également injuste à la compagnie de

Montréal, en lui disputant la propriété du magasin qu'elle avait à Québec, ou plutôt en renouvelant ce qu'avait déjà fait M. de Lauson sur le même article. Celui-ci, comme on l'a raconté, attribua à Couillard de Lespinay, son parent, un titre de concession pour une partie du terrain sur lequel ce magasin était bâti ; et M. d'Avaugour, de son côté, donna, par un autre titre, au sieur Pierre Normand, taillandier, une portion de ce même terrain, quoique depuis vingt-deux ans la Compagnie de Montréal l'eût possédé d'une manière constante et publique.

XII.

M. de Laval va se plaindre à la cour de la conduite du Gouverneur.

Cependant les désordres occasionnés par la vente des boissons enivrantes allaient toujours croissant, tant du côté des Français que de celui des sauvages, malgré le zèle des Jésuites pour en arrêter le cours. “ Il y a eu des
 “ contestations très-grandes sur ce sujet, rapporte la Mère Marie de l’In-
 “ carnation, et je ne parle de cette affaire, qui m’opresse le cœur plus
 “ que toutes les hostilités des Iroquois, que parce que j’y vois la majesté de
 “ Dieu déshonorée, l’Eglise méprisée, et les âmes en danger imminent de
 “ se perdre. Notre prélat a pensé mourir de douleur à ce sujet, et on le
 “ voit sécher sur pied. Les affaires étant en cette extrémité, il s’em-
 “ barque pour passer en France, afin de chercher les moyens de pour-
 “ voir à ces désordres qui tirent après eux tant d’accidents fustes. Je
 “ crois que, s’il ne peut venir à bout de son dessein, il ne reviendra pas,
 “ ce qui serait une perte irréparable pour cette nouvelle Eglise et pour
 “ tous les pauvres Français. Il se fait pauvre pour les assister, et porte
 “ les marques et le caractère d’un saint. ” M. de Laval partit, en effet, pour la France le 12 du mois d’août 1662, avec le P. Ragueneau, par le bâtiment du capitaine Poulet.

XIII.

M. de Maisonneuve veut faire un voyage en France.

Le mois suivant, M. de Maisonneuve désira d’aller lui-même en France pour représenter, de son côté, les besoins de la Colonie, toujours harcelée par les Iroquois ; et il était plus capable que personne d’inspirer toute confiance à la Cour, et d’obtenir enfin l’envoi des troupes réglées que le Roi avait promises. Son intention était aussi d’engager la Compagnie de Montréal à exécuter la résolution qu’elle avait prise depuis longtemps, de substituer à sa place le Séminaire de Saint-Sulpice ; et mademoiselle Mance résolut de l’accompagner dans ce long voyage, pour ménager, de son côté, le succès de cette substitution qu’elle avait grandement à cœur. Mais comme il craignait que, durant son absence, les hostilités des Iroquois n’obligeassent les colons d’abandonner la culture de leurs terres, il donna à M. Du Puis, qu’il établit commandant en sa place, le même pouvoir de disposer des terres du domaine qu’il avait conféré autrefois au brave Closse, son major, en semblable occasion. A cette fin, il rendit l’ordon-

nance suivante : “ Etant obligé de faire un voyage en France pour le secours de cette habitation, où beaucoup de personnes ont le désir de demeurer et de cultiver des terres ; et considérant que c'est le vrai moyen de procurer l'établissement solide de ce lieu, à quoi nous désirons de contribuer de tout notre possible, nous donnons pouvoir à toute personne, durant notre absence, de défricher ou de faire défricher des terres dans le domaine réservé pour MM. les seigneurs de Montréal, suivant l'ordre qui leur en sera donné, par écrit, par le sieur Zacharie Du Puis, que nous établissons pour commandant à notre place, à condition qu'ils jouiront de ces terres jusqu'à ce qu'on leur en ait donné une pareille quantité mise dans le même état, sur les concessions qu'ils possèdent présentement, ou sur celles qui leur seront délivrées dans la suite. ” Cette ordonnance fut lue, publiée et affichée le même jour, à l'issue de la messe paroissiale, par Bénigne Basset, greffier des seigneurs.

XIV.

M. d'Avagour empêche M. de Maisonneuve de passer en France.

M. de Maisonneuve partit immédiatement pour Québec, où il arriva le 16 septembre avec M. Souart et mademoiselle Mance ; mais M. d'Avagour, qui peut-être prit ombrage de son voyage en France, l'empêcha de passer outre. Il lui commanda de retourner à Villemarie, sous prétexte d'informer contre les auteurs d'une sédition, qui aurait eu lieu au mois de juillet précédent, au sujet d'un magasin public qu'on voulait y établir, comme le désiraient les agents de la grande Compagnie, afin d'augmenter par ce moyen le prix du castor. (*) Nous n'avons pu trouver aucune trace de cette mutinerie, ni dans les actes de M. de Maisonneuve, ni au greffe de Villemarie, ni ailleurs, si ce n'est dans le Journal des Jésuites, où elle est mentionnée en passant. Quoiqu'il en soit, si elle eût lieu réellement, et qu'on dût informer contre les auteurs, il n'était pas nécessaire que M. de Maisonneuve renoncât pour cela à son voyage de France, puisque M. Du Puis, son lieutenant, qu'il avait établi commandant en sa place, aurait pu procéder lui-même à cette information. M. d'Avagour fit plus encore : M. Jacques le Ber avait conduit M. de Maisonneuve dans sa barque, et arrivait ainsi à Québec avec lui ; craignant apparemment qu'il ne partit aussi pour la France, il le fit arrêter prisonnier, comme s'il eût été l'un des auteurs de la sédition, et ordonna même de saisir ses biens. Un traitement si étrange à l'égard de M. le Ber, l'un

(*) “ Notre pauvreté procède, en partie, de l'avidité de la traite, écrivait M. d'Argenson. *Il faut absolument y remédier*, ajoutait-il, *en obligeant de faire la traite en commun.* ” Ces dernières paroles pourraient peut-être donner à penser que M. d'Avagour, chargé des intérêts mercantiles de la grande Compagnie, avait voulu de son chef en venir *absolument* à l'exécution de ce dessein, en obligeant les colons à adopter ce nouveau mode de traite ; et qu'ayant éprouvé de leur part une juste résistance, il les accusait pour cela de rébellion.

des hommes les plus honorables de la Nouvelle-France, élu en 1660, par le suffrage de ses concitoyens, conseiller de Québec, et enfin l'ordre abusif de saisir ses biens, peuvent jeter quelque doute sur la justice du procédé de M. d'Avangour en cette rencontre, et donner à penser que le motif allégué par lui, pour les arrêter l'un et l'autre, n'était qu'un prétexte dont il voulut se servir pour colorer cet acte arbitraire et violent. Néanmoins, M. de Maisonneuve renonça sur-le-champ à son voyage ; il repartit même de Québec le lendemain de son arrivée, et se sépara de mademoiselle Mance, qui fit voile, le 20 du même mois, par le dernier vaisseau de cette année.

XV.

Désordres dans la Colonie.

Après le départ de M. de Laval, les désordres occasionnés par la traite des boissons persévérèrent, et peut-être avec plus d'excès qu'auparavant. Les Jésuites de Québec, voyant que le mépris de l'excommunication lancée par le Prélat continuait toujours, jugèrent à propos de la renouveler, mais il s'ensuivit peu d'amendement ; ou plutôt, d'autres désordres, non moins détestables, déshonorèrent alors la Colonie. La nuit du 23 au 24 janvier 1663, la maison d'un particulier de Québec fut volée, et, pour couvrir son crime, le voleur osa bien y mettre le feu. Il fut saisi, convaincu et condamné à la potence. Dans le même temps, on découvrit d'autres vols, dont les auteurs, quoique convaincus, furent cependant peu châtiés. Enfin, les moyens ordinaires ne suffisant pas pour faire rentrer les coupables en eux-mêmes, on regarda généralement dans le pays comme un avertissement salutaire du Ciel un épouvantable tremblement de terre, qui fut plus puissant sur les consciences que ne l'avaient été toutes les foudres de l'Eglise et toutes les menaces des prédicateurs.

XVI.

Tremblement de terre, avertissement du ciel : sa durée, son étendue.

Ce qu'il faut considérer avant tout dans ce phénomène, quoique naturel, ce sont trois circonstances fort extraordinaires, bien propres à établir dans tous les esprits les convictions qu'elles y laissèrent, que Dieu ne l'avait ordonné que pour opérer la conversion des cœurs, savoir : le temps que dura ce tremblement de terre ; l'étendue de pays où il se fit sentir ; enfin, la protection visible de Dieu sur les sauvages et les Français, au milieu de ce désastre. Il dura depuis le 5 février jusque dans les mois d'août et de septembre, quoique les secousses ne fussent pas également rudes. En certains endroits, le mouvement de la terre fut continu pendant un temps considérable ; dans d'autres, il se renouvelait d'ordinaire deux ou trois fois par jour, avec grande violence, surtout dans les pays plats. Quant à l'étendue de terres qu'il agita, il se fit sentir depuis l'île Percé et Gaspé, qui sont à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, jusqu'au delà de l'île de Montréal, comme aussi dans la Nouvelle-Angleterre, dans

l'Acadie et en d'autres lieux fort éloignés. De sorte que la terre fut agitée, au même jour et au même moment, sur deux cents lieues de longueur et sur cent de largeur, ce qui fait une étendue de vingt mille lieues en superficie. Enfin, la protection visible de Dieu sur les habitants, au milieu de ce bouleversement, est un fait aussi incontestablement démontré que la vérité du tremblement de terre lui-même.

XVII.

Protection de Dieu sur les Colons dans ce tremblement de terre.

“ Pas un n'y a perdu la vie, écrivait cette même année, le P. Lal-
 “ mant ; nous voyons proche de nous de grandes ouvertures qui se sont
 “ faites, et une prodigieuse étendue de pays toute dévastée, sans que nous
 “ y ayons perdu un enfant, non pas même un cheveu de nos têtes. Nous
 “ nous voyons environnés de bouleversements et de ruines, et toutefois
 “ nous n'avons eu que quelques cheminées démolies, pendant que les
 “ montagnes d'alentour ont été abimées.” Ce que ce religieux atteste
 ici, la Mère de l'Incarnation le confirme dans sa lettre du 20 août 1663 :
 “ Un honnête homme de nos amis, dit-elle, avait fait bâtir une maison,
 “ avec un fort beau moulin, sur la pointe d'une roche de marbre : la roche,
 “ dans une secousse, s'est ouverte, et la maison et le moulin ont été en-
 “ foncés dans l'abîme qui s'est creusé ; mais, ce qui est admirable,
 “ parmi des débris si étranges et si universels, nul n'a péri, ni même n'a
 “ été blessé. C'est une marque toute visible de la protection de Dieu
 “ sur son peuple, qui nous donne un juste sujet de croire qu'il ne se fâche
 “ contre nous que pour nous sauver.” M. Boucher, gouverneur des
 Trois-Rivières, en rendait, de son côté, ce témoignage à Colbert, dans
 l'épître dédicatoire de son *Histoire naturelle de la Nouvelle-France*, du
 8 octobre de la même année : “ Depuis environ trente ans que je suis dans
 “ ce pays, je n'avais jamais rien vu de semblable à ce tremblement de
 “ terre, qui a duré plus de sept mois ; nous en avons eu des atteintes
 “ aux Trois-Rivières, dès le commencement ; mais Dieu nous a tellement
 “ conservés au milieu de ce désastre, que pas une seule personne n'en a
 “ reçu la moindre incommodité.” Il en fut de même à Villemarie, où,
 comme on le voit par les registres de la paroisse, il ne mourut personne
 depuis le 3 février, deux jours avant le tremblement de terre, jusqu'au 25
 mai suivant.

XVIII.

Signes qui parurent dans le ciel avant le tremblement.

Ajoutons que, pour disposer les esprits à reconnaître, dans ce phéno-
 mène, un avertissement miséricordieux de sa justice, Dieu fit paraître
 auparavant des signes extraordinaires dans le ciel. Ce fut la conduite
 qu'il tint autrefois sur les Juifs de Jérusalem, avant leur dernière catas-
 trophe, comme le Seigneur le leur avait prédit dans l'Évangile, et comme
 l'historien Josèphe l'a montré en détail après l'événement. Pareillement,

du temps des Machabées, il avait donné aussi des signes avant-coureurs des massacres dont Antiochus, le fléau de sa justice, devait remplir Jérusalem ingrate et criminelle : “ On vit pendant quarante jours, de tous les points de cette ville, des hommes à cheval, qui couraient dans les airs, richement vêtus et armés de lances, comme des troupes de cavalerie ; des chevaux, rangés par escadrons, qui couraient les uns contre les autres ; des combattants qui en venaient aux mains ; des boucliers agités, une multitude de gens armés de casques et d'épées nues ; des dards lancés, des armes d'or étincelantes et des cuirasses de toute espèce ; c'est pourquoi, remarque l'historien sacré, tous priaient Dieu que ces prodiges tournassent à leur avantage.” Avant le tremblement de terre dont nous parlons, on vit, en Canada, des signes extraordinaires qui tinrent aussi tous les esprits en suspens ; et le P. Lalemant, entre autres, en parle ainsi dans sa relation de cette année, répandue bientôt après parmi les colons, qu'il donne pour témoin oculaire de la plupart de ces signes. “ Le ciel et la terre nous ont parlé bien des fois depuis un an : c'était un langage aimable et inconnu, qui nous jetait en même temps dans la crainte et l'admiration. Le ciel a commencé par de beaux phénomènes : dès l'automne dernier, nous avons vu des serpents embrasés, qui s'élevaient les uns dans les autres en forme de caducée, et volaient par le milieu des airs, portés sur des ailes de feu. Nous avons vu sur Québec un grand globe de flammes, qui faisait un assez beau jour pendant la nuit, si les étincelles qu'il dardait de toutes parts n'eussent mêlé de frayeur le plaisir qu'on prenait à le voir. Ce même météore apparut sur Montréal, mais il semblait sortir du sein de la lune, avec un bruit qui égalait celui des canons ou des tonnerres ; et s'étant promené en l'air, fut se perdre enfin derrière la montagne dont cette île porte le nom.” Le 7 de janvier suivant, une vapeur presque imperceptible s'éleva du fleuve, et, frappée des premiers rayons du soleil, devint transparente ; de sorte, néanmoins, qu'elle avait assez de corps pour soutenir deux parhélies, qui parurent aux deux côtés de cet astre. Ainsi l'on vit, en même temps, comme trois soleils rangés sur une ligne parallèle à l'horizon, éloignés les uns des autres en apparence de quelques toises, et chacun avec son iris, dont les couleurs, variant à chaque instant, tantôt étaient semblables à celles de l'arc-en-ciel, et tantôt d'un blanc lumineux, comme s'il y avait eu un grand feu derrière. Ce spectacle dura deux heures entières ; il recommença le 14, mais fut moins sensible ce jour-là.

XIX.

Connaissance du tremblement de terre avant qu'il arrivât.

Outre ces signes et d'autres encore, on demoura persuadé que plusieurs personnes avait eu une connaissance surnaturelle du tremblement de terre, qui arriva le 5 février suivant. On cite l'exemple de deux femmes sau-

vages qui l'annoncèrent avant qu'il commençât (1). L'une d'elles, très-bonne et excellente chrétienne, étant éveillée dans sa cabane, le troisième jour de février (*), entendit une voix distincte et articulée qui lui dit : " Dans deux jours il doit arriver des choses étonnantes et merveilleuses ; et le lendemain la même femme, étant dans la forêt, avec sa sœur, pour sa provision journalière de bois, entendit la même voix qui lui dit distinctement : " Ce sera demain, entre cinq et six heures du soir, que la terre sera agitée et tremblera d'une manière étonnante. " Elle rapporta ce qu'elle avait entendu à ceux de sa cabane, qui le prirent avec indifférence, comme un effet de son imagination ; et cela avec d'autant plus de raison, que le temps fut assez calme ce jour-là, et encore plus le jour suivant, jusqu'au moment du tremblement de terre.

Parmi les Français, on cite le témoignage d'une personne recommandable et d'une vie irréprochable, qu'on croit être Marie de l'Incarnation, qui, ayant eu les mêmes pressentiments de ce qui arriva, s'en était ouverte, comme le remarque le P. Lalemant, à qui elle était obligée de le faire ; c'est de lui-même que parle ici ce Religieux. " Le cinquième jour de " février, jour du lundi gras, vers cinq heures et demie du soir, elle se " sentit portée à demander justice à Dieu contre les péchés qui se com- " mettaient alors ; et pendant qu'elle offrait ses prières, afin que la jus- " tice ne fût pas sans miséricorde, elle eût une assurance certaine que " Dieu était près de punir le pays pour les péchés qui s'y commettaient, " surtout pour le mépris qu'on y faisait des ordonnances de l'Eglise. Quoi- " que cette personne n'eût aucune vue de ce que pouvait être ce châti- " ment, incontinent après, et peu de temps avant que le tremblement " arrivât, elle crut apercevoir quatre spectres effroyables, qui occupaient " les quatre côtés des terres voisines de Québec, et les secouaient, comme " voulant tout renverser. Il lui semblait même qu'ils en fussent venus à " bout, si un personnage d'une beauté admirable et d'une majesté ravis- " sante, qu'elle vit au milieu d'eux, et qui de temps en temps lâchait la " bride à leur fureur, ne l'eût retenue lorsqu'ils étaient sur le point de " tout perdre. "

XX.

Effets du tremblement de terre à Québec.

Au même instant, c'était le 5 février 1663, par conséquent au cœur de l'hiver, le pays était alors couvert de neige et toutes les rivières gelées, on entendit dans toute l'étendue du Canada un bruit sourd et confus, quoique le temps fut parfaitement serein ; et ce bruit, assez semblable à celui

(*) Dans l'édition des *Lettres* de Marie de l'Incarnation publiée à Paris, en 1696, il s'est glissé une omission dans la date de ce récit. Au lieu de ces mots : *Le troisième jour de cette année 1663*, on doit lire : *Le troisième jour de février de cette année 1663* ; la preuve en est que, dans la même page 575, où l'on a fait de nouveau la même omission, on lit ces mots : *Le cinquième jour, fête de sainte Agathe*, ce qui suppose manifestement qu'il s'agit du mois de février, cette fête tombant le cinquième jour de ce mois.

du feu qui aurait pris aux maisons, en fit sortir tout le monde pour fuir un incendie si inopiné. Mais, au lieu d'apercevoir la fumée et la flamme, on fut bien surpris de voir les murailles se balancer, toutes les pierres se remuer, comme si elles se fussent détachées les unes des autres, et les toits s'incliner d'un côté, puis se renverser de l'autre ; d'entendre les cloches sonner d'elles-mêmes, les poutres, les soliveaux et les planches craquer en même temps, de sentir enfin que la terre bondissait et faisait sautiller les pieux des palissades d'une étrange manière. Chacun sort de chez soi, les animaux s'enfuient, les enfants pleurent dans les rues, les hommes et les femmes, saisis de frayeur, ne savent où se réfugier, pensant à tout moment devoir être ou accablés sous les ruines des maisons, ou ensevelis dans quelque abîme qui allait s'ouvrir sous leurs pieds. Les uns, prosternés à genoux sur la neige, crient miséricorde ; les autres passent en prière le reste de la nuit : car la terre continua d'être agitée d'un certain branle assez semblable à celui des navires sur mer.

XXI.

Autres effets du tremblement dans les forêts et dans les rivières.

Le désordre était bien plus grand encore dans les forêts, où il semblait qu'il y eût combat entre les arbres. Non-seulement leurs branches se heurtaient ensemble, mais on eût dit que leurs troncs mêmes se détachaient de leurs places pour se jeter les uns sur les autres avec un fracas et un bouleversement qui firent dire aux sauvages que toute la forêt était ivre. La guerre semblait être même entre les montagnes, dont les unes se déracinaient pour se jeter sur les autres, laissant de grands abîmes aux lieux qu'elles quittaient. Tantôt elles enfouaient leurs arbres bien avant dans la terre et jusqu'à la cime, et tantôt elles enfouissaient les branches dans la terre, laissant paraître les racines en haut, en sorte qu'on ne voyait plus qu'une forêt de troncs renversés.

Pendant cette confusion générale sur la terre, les glaces épaisses de cinq ou six pieds se fracassaient, sautant en morceaux ; et souvent, de ces glaces ainsi rompues, s'élevaient ou des fumées épaisses, ou des jets de sable et de boue qui montaient fort haut dans l'air. Les fontaines ne coulaient plus ou n'avaient que des eaux engouffrées. Les rivières ou quittaient leur lit, ou changeaient la couleur de leurs eaux, les unes devenaient jaunes, les autres rouges, et le grand fleuve Saint-Laurent parut tout blanchâtre, pendant huit jours, jusque vers Tadoussac, prodige bien étonnant et capable de surprendre ceux qui savent la quantité d'eau que ce fleuve roule au-dessous de l'île d'Orléans et ce qu'il fallait de matières pour le blanchir. A cinq ou six lieues des Trois-Rivières, les crêtes de montagnes d'une prodigieuse hauteur qui bordaient de part et d'autre le fleuve Saint-Laurent s'abaissèrent jusqu'au niveau de l'eau, en sorte que ces deux montagnes, avec toutes leurs forêts ainsi déracinées et renversées

dans la rivière, y formèrent une puissante digue qui obligea ce fleuve à changer de lit (*).

XXII.

Effets de ce tremblement de terre attribués aux malins esprits.

“ Si la terre nous donnait tant d’alarmes, dit la Mère Marie de l’Incarnation, le ciel ne nous en donnait pas moins, tant par les hurlements et les élameurs qui retentissaient en l’air que par des voix articulées qui donnaient de la frayeur à tout le monde. L’on entendait des bruits tantôt comme de canons, tantôt comme de tonnerre. On a vu dans l’air un feu en forme d’homme qui jetait des flammes par la bouche, et l’on a vu des spectres épouvantables. ” Le P. Lalemant ajoute, de son côté : “ L’on a vu des fantômes de feu portant des flambeaux en main. L’on a vu des piques et des lances de feu voltiger, et des brandons allumés se glisser sur nos maisons, sans néanmoins faire d’autre mal que de jeter la frayeur partout où ils paraissaient. On entendait même comme des voix plaintives et languissantes se lamenter pendant le silence de la nuit, et, ce qui est bien rare, des marsouins blancs jeter de hauts cris devant les Trois-Rivières, faisant retentir l’air de meuglements pitoyables ; et soit que ce fussent de vrais marsouins ou des vaches marines, comme quelques-uns l’ont estimé, une chose si extraordinaire ne pouvait pas arriver d’une cause commune. ” C’est ce qui fait dire à la Mère Marie de l’Incarnation : “ Comme les démons se mêlent quelquefois aux effets naturels, on a facilement cru qu’ils se sont mêlés dans ce tremblement de terre pour accroître les frayeurs que la nature agitée devait nous causer. ” Remarque pleine de sagesse et de solidité, puisque les esprits de ténèbres, que saint Paul n’appelle pas sans raison les *puissances de l’air*, peuvent, par la permission de Dieu, user de leur pouvoir naturel sur les choses matérielles pour nuire à l’homme, ainsi que le montre l’histoire des épreuves du saint homme Job. Dans ce sens, ils peuvent exciter des tempêtes et faire tomber le feu du ciel : les prières de l’Eglise supposent certainement en eux ce pouvoir.

(*) “ L’on voit de nouveaux lacs, dit encore le P. Lalemant, là où il n’y en avait jamais eu. Certaines montagnes, que l’on voyait, ne paraissent plus aujourd’hui ; plusieurs sauts sont aplanis, des rivières ont disparu, la terre s’est fendue en bien des endroits et a ouvert des précipices dont on ne trouve point le fond. Vers la baie dite de Saint-Paul, il y avait une petite montagne, sur le bord du fleuve, d’un quart de lieue ou environ de tour, elle s’est abîmée ; et comme si elle n’eût fait que plonger, est ressortie du fond de l’eau pour se changer en islet, et faire d’un lieu tout bordé d’écueils, comme il était auparavant, un havre d’assurance contre toutes sortes de vents. Et plus bas, vers la pointe aux Allumettes, une forêt entière, s’étant détachée de la terre ferme, s’est glissée dans le fleuve, et elle fait voir de grands arbres droits et verdoyants qui ont pris naissance dans l’eau du jour au lendemain. Enfin il s’est fait une telle confusion, qu’on voit à présent des campagnes de plus de mille arpents toutes unies, et comme si elles avaient été labourées fraîchement, là où auparavant il n’y avait que des forêts.

XXIII.

Effroi qu'excite dans les cœurs ce tremblement de terre.

On fut si effrayé à Québec, au moment où la terre trembla, et à la première secousse qui dura près d'une demi-heure, que l'on crut être à la veille du jugement de Dieu, et en voir déjà les signes effrayants. Cet accident si inopiné, dans un temps où les jeunes gens se préparaient à passer le carnaval dans des excès, fut un coup de tonnerre, ou plutôt ce fut un coup de la miséricorde de Dieu sur tout le pays. On courut aussitôt aux églises, qui ne désemplirent pas ni le jour ni la nuit, les confesseurs étaient sans cesse occupés à entendre les pénitents ; car, sur les huit heures du soir, le tremblement de terre recommença et se renouvela deux fois dans l'espace d'une heure. Enfin, le concours des pénitents aux confessionaux dura depuis la nuit du 5 février jusqu'au milieu du mois suivant, les secousses continuant toujours, quoique avec inégalité entre elles. “ Parmi toutes ces terreurs, on ne savait à quoi tout aboutirait ; quand nous nous trouvions à la fin de la journée, dit Marie de l'Incarnation, nous nous mettions dans la disposition d'être ensevelies durant la nuit dans quelque abîme ; et le jour étant venu, nous attendions la mort continuellement, ne voyant pas un moment assuré à notre vie. Le mal ne nous quittait que pour fondre sur nous de nouveau : à peine avions-nous eu le loisir de faire réflexion sur le malheur qui nous avait menacés, qu'il nous surprenait tout d'un coup. En un mot, on séchait dans l'attente de quelque malheur universel. Un mois se passa de la sorte, dans la crainte et dans l'incertitude de ce qui devait arriver ; mais enfin les mouvements vinrent à diminuer, étant plus rares et moins violents, à l'exception de deux ou trois qui furent très-forts.

XXIV.

Ces frayeurs sont l'occasion d'un grand nombre de conversions.

Ces frayeurs furent le moyen efficace dont Dieu se servit pour exciter dans les pécheurs des sentiments de pénitence : Français et sauvages, fidèles et infidèles, tous, à Québec, donnèrent aux Missionnaires les plus justes sujets de consolation par la vivacité de leur repentir. On ne saurait croire, rapporte la même Religieuse, le grand nombre de conversions que Dieu a opérées, tant du côté des infidèles qui ont embrassé la foi, que de la part des chrétiens qui ont quitté leur mauvaise vie. En même temps que Dieu ébranlait les montagnes et les rochers de marbre de ces contrées, on eût dit qu'il prenait plaisir à ébranler les consciences. Les jours de carnaval ont été changés en des jours de pénitence et de tristesse ; les prières publiques, les processions, les pèlerinages ont été continuels ; les jeûnes au pain et à l'eau, fort fréquents ; les confessions générales, plus sincères qu'elles ne l'auraient été pendant l'extrémité des maladies. Un seul Ecclésiastique, qui gouverne la paroisse de Château-Richer, nous a assurés qu'il a fait faire,

“ lui seul, plus de huit cents confessions générales. Je vous laisse à
 “ penser ce qu’ont dû faire les Révérends Pères, qui, jour et nuit, étaient
 “ dans les confessionaux. Je ne crois pas, que, dans tout le pays, il y ait
 “ eu un habitant qui n’ait fait, à cette occasion, une confession générale.
 “ On a vu des réconciliations admirables, les ennemis se mettant à genoux
 “ les uns devant les autres pour se demander pardon avec tant de douleur,
 “ qu’il était aisé de voir que ces changements étaient plutôt des coups
 “ du Ciel et de la miséricorde de Dieu que de sa justice. Au Fort de Saint-
 “ François-Xavier, qui est à un quart de lieue de la paroisse de Sillery,
 “ un soldat de la garnison, le plus abominable et le plus méchant homme
 “ du monde, fut saisi d’une frayeur si étrange lorsque le tremblement de
 “ terre commença, qu’il s’écria devant tous ses camarades : “ Qu’on ne
 “ cherche point d’autre cause de ce que vous voyez que moi ; c’est Dieu
 “ qui veut châtier mes crimes.” Il confessa ensuite tous ses péchés, avant
 “ même de faire sa confession à un prêtre ; et Dieu a fait en lui une si
 “ heureuse et si entière conversion, que cet homme est aujourd’hui un
 “ modèle de vertu.” (*) Les sauvages Algonquins, et les restes des Hu-
 rons, anciens habitants de Sillery retirés à Québec, ne furent pas moins
 sensibles que les colons à ces avertissements du Ciel. Il n’était pas néces-
 saire de les inviter à se confesser. Ils y allaient d’eux-mêmes, avec des
 sentiments qui donnaient bien à connaître que la grâce parlaient à leurs
 cœurs. L’Église était leur asile ordinaire, où ils se tenaient en assurance
 devant le Très-Saint Sacrement. Enfin plusieurs sauvages infidèles firent
 paraître à cette occasion tant d’ardeur pour être instruits, qu’on ne crut
 pas devoir leur refuser le baptême.

XXV.

Effets de ce tremblement de terre à Villemarie.

A Villemarie, le tremblement de terre se fit sentir le 5 février avec la
 même violence qu’à Québec. Au moment où il commença, on faisait,
 selon l’usage, la prière du soir dans l’église de l’Hôtel-Dieu, qui servait
 alors de paroisse, où quantité de personnes se trouvaient réunies. Après
 que le bruit confus dont on a parlé eut duré cinq ou six minutes, la terre

(*) On eut cependant la douleur de voir que ce fracas, quelque épouvantable qu’il eût
 paru, avait été trop doux encore pour porter dans le cœur d’un misérable colon l’horreur
 du mal, par la crainte des jugements de Dieu. Le 29 mai, sur les neuf ou dix heures
 du soir, le sieur de Beaulieu fut brûlé dans sa maison, à l’île d’Orléans, avec un de ses
 domestiques. On crut d’abord que l’incendie était arrivé par accident, et que l’un et
 l’autre étaient morts de cette sorte, au milieu des flammes ; mais bientôt l’on re-
 connut qu’ils avaient été assassinés par un valet qui, pour couvrir son crime, mit ensuite
 le feu à la maison. Ce scélérat, ayant été saisi et convaincu, fut condamné à avoir le
 poing coupé, à être pendu, et son corps livré aux flammes ; le gouverneur général, M.
 d’Avaugour, se contenta pourtant de la potence et de la fusillade. Mais ce fuit parti-
 culier n’empêcha pas que ce bouleversement ne fut très-salutaire, par le changement
 général dans les mœurs qui s’opéra en cette occasion.

trembla tout à coup avec tant de violence, qu'au rapport de la Sœur Morin, les plus grandes maisons étaient aussi agitées que le serait une petite maison de cartes exposée au gré du vent. M. Souart, qui présidait à la prière, et les colons qui se trouvaient là sortirent aussitôt de l'église, pour n'être pas écrasés sous ses ruines ; et parmi les malades de l'Hôtel-Dieu, ceux qui eurent assez de force pour se soustraire au danger évacuèrent promptement la salle et allèrent dans la cour, pendant que les autres plus faibles conjuraient à grands cris la miséricorde de Dieu, pensant que leur dernière heure fût arrivée. Ceux qui étaient sortis se couchaient sur la neige ; car les mouvements de la terre étaient si violents, qu'il était impossible de se tenir sur ses pieds, et qu'on se voyait contraint de s'étendre à plat pour ne pas tomber de sa hauteur. Au moment où le tremblement de terre commença, madame d'Ailleboust, retirée à l'Hôtel-Dieu depuis la mort de son mari, et alors retenue au lit par quelque légère indisposition, se leva précipitamment, sans prendre le temps de s'habiller, sortit aussitôt sans souliers, n'ayant qu'un mantelet sur ses épaules, tandis que sa femme de chambre courait après elle avec une jupe en main pour l'en revêtir, ce qu'elle ne put faire à cause de l'agitation de la terre qui creusait des précipices sous ses pieds. Cette dame entra ainsi dans la grande salle, criant de toute sa force à M. Souart : " Confession, mon Père, confession." Au milieu de cette épouvante générale, la Mère de Brésolles, la Sœur Macé et la Sœur Maillet demeurèrent en prière devant le Tabernacle sans songer à chercher leur salut par la fuite.

XXVI.

Dispositions des colons de Villemarie avant le tremblement de terre.

A Québec, dit la Sœur Morin, les églises furent pleines de monde toute " la nuit du lundi au mardi gras, et du mardi au mercredi, et les prêtres " occupés à confesser. La dévotion ne fut pas aussi grande à Villemarie, " chacun demeura chez soi, et la porte de notre église fut fermée ; il n'y " en avait point d'autre, pour lors dans toute l'île de Montréal. Peut-être " n'avait-on pas besoin d'aller à confesse ; car en ce temps on y vivait " bien et dans une grande innocence." Cette réflexion de la Sœur Morin est le commentaire naturel de ce que rapporte, de son côté, la Sœur Bourgeois, au sujet du père Chaumont, qui résidait alors à Villemarie : " Il " encourageait tout le monde, en disant que c'était le diable qui enrageait " de ce que Dieu était si bien servi. En effet, tandis qu'ailleurs on se livrait alors aux dissipations du carnaval, les colons de Villemarie, plus exposés que jamais à la cruauté des barbares, n'étaient occupés que de pensées sérieuses et chrétiennes, à cause du danger continu de voir leur place enlevée par les Iroquois. Car c'était quelques jours seulement avant le tremblement de terre que M. de Maisonneuve avait fait à leur piété généreuse et à leur bravoure l'appel dont nous avons parlé, en les invitant à s'enrôler dans la milice de la Sainte-Famille, et à exposer coura-

geusement leur vie pour les intérêts de Notre Dame et le *salut public*. Le 28 janvier de cette année 1663, il leur avait fait cet appel auquel ils répondirent avec tant d'empressement, et le 5 février au soir commença le tremblement de terre. Tous ces pieux colons étant donc prêts à répandre leur sang, et par conséquent tout disposés à paraître avec confiance devant Dieu, on comprend, comme le rapporte la sœur Morin, que chacun demeura chez soi et que la porte de l'église resta fermée.

XXVII.

Durée de ce tremblement ; il ne nuit ni aux récoltes, ni à la santé des colons.

“ Le tremblement de terre, qui commença le lundi au soir, ajoute de son côté la sœur Bourgeoys, redoubla neuf fois en neuf heures, non pas également, ni pour la force, ni pour la durée. Le premier coup fut si fort, que notre cloche de la porte (nous n'avions alors que celle-là) sonnaît avec la plus grande vitesse que l'on puisse sonner.” — “ Le lendemain, 6 février, à quatre heures du matin, eut lieu un autre tremblement de terre très-violent, dit la Sœur Morin. Il nous balança dans nos lits bien plus rudement que ne l'avaient fait nos mères nourrices dans notre enfance ; et, malgré cela, aucune de nous ne se leva du lit, se confiant en la protection de Notre Seigneur, de la Très Sainte Vierge et du grand Saint Joseph.” Ces secousses se renouvelèrent pendant sept ou huit mois, et l'on voit, par des lettres écrites le 1er septembre 1663, qu'elles se faisaient sentir encore alors de temps en temps, bien qu'elles ne fussent pas violentes. Nous devons ajouter, comme une nouvelle marque de la protection divine, qu'on fût délivré de la peste et de la famine, qu'on craignait avec raison après un tel bouleversement. A la suite de ces grandes secousses et des feux qui étaient sortis par les ouvertures de la terre, une extrême sécheresse avait comme brûlé la surface des champs, et consumé toutes les semences ; et, en outre, les pluies tombèrent en si grande abondance, que les torrents semblaient avoir emporté tout ce qui restait d'herbes et ôté l'espérance de faire aucune moisson. “ Le contraire est arrivé, dit la Mère Marie de l'Incarnation, car la moisson a été si abondante, que jamais l'on a recueilli tant de blé ni d'autres grains dans ce pays. Pour les maladies, il n'y en a eu aucune ; vous voyez par là que Dieu ne blesse que pour guérir, et que ces fléaux, que nous avons expérimentés, ne sont que les châtimens d'un bon père.”

XXVIII.

Origine des confréries de la Sainte-Famille. Le P. Chaumonot.

L'effet le plus salutaire et le plus durable que produisit ce tremblement de terre fut de disposer les colons à entrer dans la pieuse confrérie de la Sainte-Famille, qui fut établie à la suite de cet événement, et dont il est nécessaire de raconter ici l'origine. Comme le P. Chaumonot et madame d'Ailleboust en furent les instruments principaux, nous dirons d'abord un mot de l'un et de l'autre. On a vu que les Prêtres de Saint-Sulpice,

envoyés par M. Olier à Villemarie, y prenaient le titre d'*Ecclésiastiques associés pour la conversion des sauvages*, motif principal qui les y avait amenés ; et que M. le Maître, dès son arrivée, s'était appliqué à l'étude des langues de ces barbares pour être plus tôt en état de les instruire. Madame d'Ailleboust, qui possédait celle des Algonquins, avait même procuré officieusement à ces Prêtres des manuscrits que les PP. Jésuites avaient composés, pour faciliter l'étude de ces langues à ceux de leurs Pères qui arrivaient nouvellement dans le pays. Mais, comme ces Religieux étaient déjà en possession de diriger toutes les missions sauvages, M. de Laval jugea, dès le commencement, qu'on y conserverait plus d'unité s'ils en avaient seuls la direction. Il voulut donc que les Prêtres de Saint-Sulpice bornassent leurs travaux à la conduite spirituelle des Français de Villemarie, et qu'ils eussent avec eux un Missionnaire Jésuite, pour l'instruction des sauvages qui fréquentaient ce lieu. M. Souart descendit à Québec, au mois de septembre 1662, et traita alors de cette affaire, quoique déjà les PP. Jésuites eussent envoyé le P. Chaumonot à Villemarie dès le mois de juin précédent. Il y vivait en communauté avec ces Ecclésiastiques, et les jours de dimanche et de fêtes, rapporte-t-il lui-même, " nous officions tour à tour. "

XXIX.

Madame d'Ailleboust propose la dévotion à la Sainte-Famille.

Madame d'Ailleboust, retirée depuis la mort de son mari à l'Hôtel-Dieu de Villemarie (1),^r était, dit la Sœur Morin, " une personne d'un entretien fort dévot et fort religieux, étrangère à l'esprit du monde, vivant humble et rabaisée, comme si elle ne l'avait jamais connu, quoiqu'elle fût fort avantagée de talents naturels, tant de corps que d'esprit. Elle gardait la clôture fort régulièrement, ne sortant jamais, et ne recevant personne du dehors dans sa chambre. " En se retirant ainsi à l'Hôtel-Dieu, elle se proposait d'y finir ses jours et d'y laisser tous ses biens à cet établissement, et comme elle n'avait d'autre ambition que de s'y préparer à la mort par une sainte vie, elle assura, pour elle-même et pour son mari, des prières à perpétuité (2). M. de Maisonneuve venait d'établir, au

(1) Madame d'Ailleboust occupait à l'Hôtel-Dieu une chambre assez incommode, qui avait d'abord servi aux prêtres du Séminaire. En se retirant ainsi chez les Hospitalières, elle leur donna deux vaches, diverses marchandises, et une somme d'argent qui leur servit à faire construire un premier bâtiment sur leur terre de Saint-Joseph, et à y tenir une ferme, d'abord peu considérable, à cause des incursions des Iroquois.

(2) Par une pieuse fondation qu'elle fit l'année 1662, elle ordonna que, tous les ans, le 1er de juin, on chanterait dans l'église paroissiale de Villemarie une grand'messe, avec diacre et sous-diacre, à laquelle assisteraient, en outre, six prêtres, autant que les circonstances le permettraient. Elle voulut qu'à l'Offrande de cette messe on présentât un pain de trois livres et une pinte de vin ; qu'on fournit à chacun des six prêtres une petite bougie ou un cierge, et qu'après qu'ils auraient reçu un *son marqué*, ils allassent à l'Offrande le déposer dans le bassin, comme c'était alors l'usage, et comme on le pratique encore à Paris, dans les services de grand appareil. Le contrat de cette fondation fut assés le 6 septembre de cette année, et déposé au greffe, où on le voit encore en original .

commencement de cette année 1663, la milice de la Sainte-Famille, et madame d'Ailleboust était, sans le savoir, l'instrument dont la Providence voulait se servir pour répandre la même dévotion dans toute la Colonie, par la confrérie dont nous parlons. " J'eus le bien, rapporte le P. Chaumonot, dans sa propre *Vie*, de faire sa connaissance dès mon arrivée à Montréal. Elle m'avait été recommandée par le P. Jérôme Lalemant, notre Supérieur, qui, ayant été son directeur lorsqu'elle était à Québec, voulut que je tinsse sa place auprès d'elle. Cette dame, pendant que j'étais à Villemarie, eut la pensée de trouver quelque puissant et efficace moyen de réformer les familles chrétiennes sur le modèle de la Sainte-Famille du Verbe incarné en instituant une société ou confrérie où l'on fût instruit de la manière dont on pourrait imiter Jésus, Marie et Joseph dans le monde ; les hommes imitant Saint Joseph, les femmes, la Très-Sainte Vierge, et les enfants, l'Enfant Jésus. Je découvris ce dessein à M. Souart, mon directeur, qui le confirma par son approbation. Mais, comme nous ne pouvions y réussir si nous n'avions aussi celle de Mgr. l'Evêque, et même des Indulgences de Notre Saint-Père le Pape, je proposai à M. Souart, à madame d'Ailleboust, à la Mère Supérieure de l'Hôtel-Dieu, et à ma Sœur Marguerite Bourgeoys, Supérieure de la Congrégation (car en cette affaire nous agissions de concert), de recommander une si grande entreprise à Saint Ignace, en faisant, pour son heureux succès, une neuvaine à ce digne fondateur de la Compagnie de Jésus."

xxx

Etablissement de la Sainte-Famille. Elle se répand dans toute la colonie.

Tous ayant applaudi à cette proposition, le P. Chaumonot dressa un acte par lequel ils promirent de faire chacun neuf communions, et de procurer que toutes les personnes qui seraient admises dans l'association de la Sainte-Famille récitassent, immédiatement après leur réception, neuf fois *Gloria Patri*, etc. M. Souart, le P. Chaumonot, la Supérieure de l'Hôtel-Dieu (qui était alors la Sœur Macé,) la Sœur Bourgeoys, ainsi que la Sœur Crolo, madame d'Ailleboust et mademoiselle Mance signèrent cet acte le 31 juillet 1663. La délivrance déjà rapportée du soldat milicien pris à Villemarie par les Iroquois, le 12 Mai précédent, accrédita aussitôt cette dévotion ; et Dieu, pour la faire naître dans les cœurs, se plut à l'autoriser par des événements providentiels tout à fait merveilleux, comme il avait déjà fait pour répandre la dévotion envers Ste Anne après la construction de la chapelle de ce nom, à la côte de Beaupré. Le P. Henri Nouvel, de la Compagnie de Jésus, fut un des premiers qui éprouvèrent les effets salutaires de cette dévotion. " Ayant commencé ma première campagne sous les favorables auspices de la Sainte-Famille de Jésus, Marie et Joseph, " écrivait-il, j'ai expérimenté en diverses rencontres combien Dieu agréé qu'on lui demande des grâces par la médiation de Jésus-Christ, qui nous les a toutes méritées, et qu'on s'adresse à la Sainte Vierge et à Saint Joseph comme aux plus puissants avocats que nous puissions avoir auprès de cet adorable Sauveur." Ce religieux fait ensuite le récit de plusieurs événements où il crut être délivré de la mort d'une manière miraculeuse par l'invocation de la Sainte-Famille ; enfin d'autres délivrances semblables, regardées comme miraculeuses, accréditèrent en peu de temps cette dévotion dans le Canada ; ce qui fait dire à la Mère Marie de l'Incarna-

tion, dans une lettre du mois d'août de l'année suivante : “ *Tout le pays a une dévotion très-grande à la Sainte Famille pour beaucoup de raisons* ”

XXXI.

Sainte-Famille à Québec, pour les colons et les Hurons de ce lieu.

Alors commencèrent diverses associations pieuses formées sur le modèle de celle de Villemarie, qui toutes contribuèrent efficacement à la réformation des mœurs et au salut des âmes. A Québec, on loua, pour y tenir les assemblées, une maison qui appartenait aux Ursulines, et la Confrérie fut d'abord commune aux hommes, aux femmes et aux enfants. “ L'on a institué en ce pays, rapporte Marie de l'Incarnation, une Congrégation de la Sainte-Famille, pour la réformation des ménages, dans laquelle les hommes sont conduits par les RR. PP. Jésuites, les femmes par les Dames de pitié, et les filles par les Ursulines. Les filles se réunissent le dimanche chez nous, où l'une des Religieuses a soin de leur faire l'instruction, dont le but est de conserver en elles les sentiments et les pratiques qu'on leur avait déjà enseignés dans la maison ; car il n'y en a pas une qui ne passe par nos mains, et cela réforme toute la Colonie en faisant régner dans toutes les familles la religion et la piété.”

L'institution de cette Confrérie chez les sauvages chrétiens ne produisit pas de moindres fruits. “ Depuis qu'on a introduit chez les Hurons de Québec, dit le P. Lalemant dans la relation de cette même année, une dévotion qui fait de grands fruits parmi les Français de ce pays, et qu'on leur a inspiré le dessein de régler leurs familles sur celle de Jésus, Marie et Joseph, on ne peut croire jusqu'où va la ferveur de ces barbares. Ceux qui sont admis dans la Sainte-Famille ne souffrent point chez eux de discours messéants, et l'on voit à présent de pauvres femmes, qui n'eussent pas auparavant osé ouvrir la bouche, s'élever comme des lionnes contre ceux qui veulent mal parler en leur présence, ce qui est bien rare et bien à admirer parmi des nations barbares où la licence de tout dire et de tout faire règne avec impunité.”

XXXII.

Dessein de la Providence dans cette institution.

Telle fut l'origine des Confréries de la Sainte-Famille, qui persévèrent depuis deux siècles dans toutes les paroisses du Canada, et sont encore aujourd'hui en grande honneur chez les sauvages chrétiens. Madame d'Ailleboust, pour céder aux influences qui lui furent faites, alla se fixer à Québec dans l'unique dessein de diriger l'association des Dames de cette ville et de leur en communiquer le véritable esprit, et rien assurément ne pouvait mieux répondre que cette institution pieuse aux désirs de la Compagnie de Montréal. Elle s'était crue appelée de Dieu à répandre dans la Nouvelle-France la dévotion envers la Sainte Famille, et dans cette vue avait consacré cette île à Jésus, Marie et Joseph, le 2 février 1642, pour faire honorer et imiter ces trois augustes personnes par tous les sauvages et par tous les colons ; et parce que tel était, en effet, le dessein de la divine Providence sur le Canada, personne ne contribua plus efficacement à répandre cette même dévotion que ne le fut M. de Laval depuis son retour de France jusqu'à la fin de son épiscopat.

ANNALES DE NOTRE-DAME DE LOURDES.

GUERISON DE GUILLAUME JAFFARD.

Le récit suivant a été fait à la Grotte de Lourdes devant les Missionnaires, par Guillaume Jaffard lui-même. On l'a reproduit, autant qu'il a été possible, dans la langue du narrateur.

“ Je m'appelle Guillaume Jaffard, garde barrière sur la ligne du Midi, Station de Lespouey-Laslades, maisonnette 149, (Hautes Pyrénées.)

“ J'ai été toujours robuste, mais des travaux prolongés au mauvais temps, me donnèrent, il y a plus de sept mois, des douleurs qui m'empêchèrent bientôt d'agir. Le médecin dit que c'était un rhumatisme chronique. Je restai au lit, incapable de bouger, trois mois entiers. Quand je voulais remuer une jambe, j'appelais ma femme ou un de mes petits enfants, qui montait sur le lit. Mes souffrances étaient atroces. Je pus enfin me lever et marcher à l'aide de crosses, mais c'était avec grande peine ; je me traînais en faisant glisser mes pieds par terre.

“ La position était cruelle. Rien que notre travail pour vivre, et point de journées. Ma femme gagne 10 francs par mois à la barrière ; nous avons trois enfants tout petits. Un jour, ils demandaient du pain, il n'y eut pas . . . Je me suis vu là ! J'ai fait plus de mauvais sang pour eux que pour mes douleurs. La charité m'a aidé . . . M. l'abbé me donnait du bouillon et de temps en temps quelques pièces de quarante sous qui venaient à propos toujours ; le château m'a fourni de bois l'hiver, et le chef de station, de pain depuis longtemps ; sans cela, que serions-nous devenus ? . . . Ah ! j'ai souffert ! . . .

“ Je sortais donc un peu depuis trois mois. Un chef cantonnier, qui lit les *Annales* de Notre-Dame de Lourdes, publiées tous les mois, par les soins des Missionnaires, chargés du service religieux à la chapelle de la Grotte, me parla d'un gendarme guéri . . en se baignant dans l'eau de cette Grotte ; mon barbier me raconta que sa sœur, institutrice, avait laissé son mal d'yeux à la fontaine. Mes collègues de la ligne me disaient :

— Jaffard, il y a un Etre Suprême, vous êtes malheureux, il faut prier et aller à Lourdes. Si vous n'avez pas confiance, n'y allez pas ; mais Dieu peut tout, ayez confiance et allez avec ça.

“ Je ne pensais pas beaucoup à Dieu, je ne priais pas souvent. Mais quand le malheur vous tombe dessus, on s'en souvient. Tout cela me faisait réfléchir, j'avais de l'espoir, et je me mis à prier Dieu et nous fîmes prier les petits enfants avec nous, : “ Que de fois n'ai-je pas dit ; mon Dieu,

guérissez-moi par Notre-Dame de Lourdes, guérissez-moi pour mes pauvres petits enfants qui ont faim." Quelquefois je me décourageais.—Ce n'est pas possible, pensais-je, tu ne guériras jamais, tu es condamné au malheur.—Mais la bonne idée reprenait le dessus et je me disais : Nous savons qu'il y a un Etre Suprême, ayons confiance.—Je résolus de partir ; quelque chose me disait : tu seras guéri. . . Deux ou trois jours avant, je ne faisais que réciter des *Je vous salue*. Enfin je pars ; je faisais pitié à tout le monde à la gare de Lourdes. On m'avait donné un peu d'argent, une voiture me porta à la Grotte.

" Je priais, je pensais : cette petite Bernadette qui vit la Sainte Vierge est bien heureuse ; ça ne me serait pas arrivé, à moi, je ne vaudrais pas assez. Je voulus laver mes pieds. Un homme m'aida ; j'étais incapable de me déchausser. Il me soutint pour me plonger dans le bassin. Oh ! que je priai donc ! je croyais laisser là mes crosses. J'éprouvai peut-être un peu de soulagement, presque rien. Cela ne me découragea pas. Je dis : Eh bien ! je reviendrai. En me voyant avec mes crosses encore, ma femme fut triste.

" J'avais emporté une bouteille d'eau de Lourdes. Avant d'aller nous coucher, nous en mîmes dans un vase et ma femme m'en baigna encore les pieds. Je priais, vous pouvez le croire. Quand ce fut fini, j'essais de me lever. Je me tiens debout sans béquilles. Alors je me lance à marcher, je marche facilement. Je crie :—Femme, je suis guéri ! je suis guéri !—Ma pauvre femme était là étonnée, elle regardait. Enfin elle dit :

--Ah ! pauvre Sainte Vierge ! il y en a qui ne veulent pas y croire. Oh ! Elle est bonne !—Elle se mit à pleurer de contentement.

" Alors, tant j'étais heureux, je lui dis :—Il faut que j'aille chez le voisin.

—Mais tu tomberas ?

Non, je ne crains pas, je marcherai aussi bien que toi.—Je pris ma lanterne de service et nous voilà partis. La femme me dit : et tu veux que nous laissons les enfants tout seuls ?—La Sainte Vierge les gardera !—Nous arrivons chez le voisin, à quelque 600 pas de chez moi, par un mauvais chemin. Ils se levèrent, jugez s'ils furent surpris, il fallait voir . . . Ce sont des gens très-bons et religieux ; je leur fis boire à tous un peu de l'eau que j'avais emportée.

Le lendemain, j'arrivais sans bâton à la station de Lespouey ; j'avais fais environ une demi-lieue. En me voyant, la dame du chef cria :—Est-ce possible, voilà Jaffard, il marche sans béquilles. Oh ! c'est un grand miracle !—Tout le monde s'étonna. J'allai aux environs sur la ligne. Mes camarades me regardaient, ils ne pouvaient pas croire que ce fût moi. Ils me disaient :—Vous avez bien fait d'aller à Lourdes, Jaffard, on peut dire ce qu'on voudra, il y a un Etre Suprême.—La confiance est tout. Vous en avez eu à la Sainte Vierge. Voilà un miracle.

“ En quittant Lourdes, j'avais promis de venir rapporter les échasses, j'arrive aujourd'hui.

“ Les collègues m'ont félicité sur toute la ligne. A Lourdes, quand ils m'ont vu avec les crosses dans ma main, ils ont dit :—Voilà Jaffard qui porte ses crosses à la Grotte. Pas un n'a eu un mot de travers. La première fois, l'un d'eux me dit que je ferais mieux de partir pour l'hôpital de Valence-d'Agen, dans mon pays.—Je ne l'écoutai seulement pas. J'ai marché depuis la ville en portant mes deux bâtons à la main.

“ Je souffre encore un peu, je ne suis pas bien leste, mais j'espère. Mes pieds étaient énormes, les voilà desenfés. Je ne pouvais pas du tout courber le dos, j'étais raide comme un pieu ; tout-à-l'heure je me suis jeté dans le bassin et depuis, je me plie jusqu'à terre... voyez... Oh ! la Sainte Vierge me mettra en état de gagner ma vie et de nourrir ces pauvres enfants. Maintenant je prierai toujours, et il ne faudra pas nous dire à ma femme et à moi, je vous en réponds, de faire nos devoirs de bons chrétiens. Oh ! je guérirai entièrement, et tous les ans je reviendrai ici, où j'ai retrouvé une seconde vie par ma guérison.

SIMON PIERRE ET SIMON LE MAGICIEN.

(Suite.)

VI.—CRAINTES.

L'apôtre des nations, le chef de la prédication, le grand Paul était dans les fers. On n'entendait plus dans les synagogues des Juifs, dans les maisons, sur les places cette voix puissante qui secouait les multitudes et amenait chaque jour de nouveaux croyants au bercail du Christ. Mais Pierre, quoique privé de son bienheureux frère, ne faisait pas défaut à l'œuvre divine. Dès les premiers jours, après avoir apaisé la colère de Dieu par la prière et par le jeûne, Pierre se décida à quitter la sûre et tranquille demeure du Viminal, d'où il se rendit en pèlerinages aux différentes églises, décidé à porter son quartier général au cœur du terrain de la guerre. Simon le Magicien n'avait donc que trop raison, lorsqu'il se plaignait à César, de ce que son implacable rival n'avait point de retraite fixe. Pierre, en effet, campait tantôt au Vatican, tantôt au Transtévère, tantôt ailleurs ; il était partout où se trouvait un groupe de chrétiens ; il apparaissait soit en plein jour, soit pendant la nuit obscure, dans les demeures particulières et dans les basiliques de la voie Sacrée et du Forum, dans les quartiers les plus peuplés comme dans les moins habités, dans le palais de Néron même, où il allait encourager les fidèles de la maison de César : pourtant, personne n'aurait pu dire où Pierre recevait l'hospitalité.

Les adieux qu'il fit en quittant la demeure hospitalière des Pudence furent des plus tendres. Un soir, au coucher du soleil, pendant que l'apôtre pria, l'esprit élevé dans une haute contemplation, Claudia Sabinilla vint frapper à la porte de la cellule secrète qu'il habitait et l'avertir que l'heure du repas était arrivée. Elle remplissait toujours en personne cet office, pour ne manquer aucune occasion d'offrir l'hommage de son respect à son bienheureux hôte ; elle était ordinairement accompagnée par Pudence, et, le plus souvent, suivie des chrétiennes de la famille ou d'autres frères qui sollicitaient cette faveur. Ce soir-là, elle était seule avec ses filles : elle portait plusieurs petits pains bruns, enveloppés dans une nappe très-blanche. Praxède tenait une carafe d'eau, plongée dans un rafraîchissoir, et une coupe d'argent. Pudencienne tenait un plat rempli de lupins doux. C'était le régal ordinaire de l'apôtre. (1) Le saint pénitent, comme s'il

(1)

Un pauvre plat d'insipides lupins

Était pour Pierre un des meilleurs festins.

C'est ainsi que s'exprime Saint-Grégoire de Nazianze, *Eloge de la vertu*, poème II, vers 550. (Œuvres, édition Migne, t. III, p. 720.) Il est à remarquer qu'on cite cet exemple de Pierre, comme chose aussi connue que la vie austère de Saint Paul, de saint Jean-Baptiste et d'autres saints.

voyait placer devant lui un mets délicieux, sourit à la jeune fille et lui dit :

—Que Dieu vous bénisse, ma chère petite nourricière, et vous aussi, bonnes sœurs !

Les femmes s'inclinèrent pour baiser la main de l'Apôtre, et Claudia parla ainsi :

—Père, il m'est bien pénible de vous voir refuser toute autre nourriture, et pourtant...

—Oh ! non, ma sœur, ne vous en tourmentez pas ; tout autre aliment me serait nuisible. Nous sommes en un temps d'affliction et de larmes, et le temps du sang ne tardera pas à venir. Avec cette nourriture-ci, on court plus léger à la lutte.

Les femmes se mirent à pleurer et Pudencienne cacha son visage dans ses deux mains. Pierre lui dit :

—Pourquoi vous affligez-vous ? C'est là une promesse de notre Sauveur, ce sera pour mon bien et celui de l'Eglise. Voudriez-vous que je n'allasse pas à la rencontre de ceux qui doivent me lier ? J'ai assez fui les ennemis, il faut maintenant que j'imité le divin Maître.

—Oui ! répondit la jeune vierge en tremblant, mais le divin Maître n'a pas fixé le temps, et vous le hâtez.

—Ce n'est pas moi, mais le Seigneur qui le hâte. Il a permis que la colonne de l'Eglise, notre Paul, fut brisée...

Ici, une grosse larme tombait des yeux de Pierre.

—Je ne puis plus me cacher, continua-t-il ; il faut absolument que je quitte cette retraite pour porter secours à Israël en ruines.

—Est-ce que vous ne le faites pas tous les jours ? s'écria Claudia. Ne sortez-vous pas tous les jours pour aller prêcher ? Si notre hospitalité vous a déplu en quelque chose, ordonnez, vous serez obéi ! Vous savez bien, ô mon père, que vous êtes le seul maître de la maison. Pudence serait inconsolable, si vous nous quittiez pour aller ailleurs fixer votre demeure.

—Non, répondit Pierre, je ne quitte pas votre famille ; je la porte dans mon cœur ; de temps en temps je reviendrai dans cette cellule. Mais Rome toute entière doit désormais être ma maison.

Pudence, qui était survenu, ne réussit pas à ébranler la détermination prise par l'Apôtre. Comme il lui racontait que, ce jour-là même, il avait reçu de Démétrius de nouveaux avertissements touchant les pièges ourdis par Simon le Magicien, et notamment sur le dessein de cet homme d'accuser Pierre devant Néron, l'Apôtre répondit :

—Raison de plus pour sortir au plus vite de cette demeure. Je ne voudrais pas être pris dans la maison d'un homme tel que vous. Vous savez jusqu'à quel point César est irrité contre les sénateurs.

—Je le sais, il les destine à la mort, l'un après l'autre. (1) Je le sais : mais si c'était pour ce motif que vous quittiez ma demeure, vous feriez le plus grand tort à votre fils.

Et il posait sa main sur son cœur et regardait l'Apôtre d'un air suppliant.

—Vous savez bien que je ne fais pas grand cas de cette vie.

—Vous n'êtes pas seul, répondit Pierre en faisant allusion au danger de toute la famille.

A ces mots, Claudia et ses filles répondirent à la fois en se prosternant au pied du saint. Claudia disait :

—Hélas ! saint Père, qu'il ne soit jamais dit que notre péril, si péril il y a, vous éloigne de notre maison. Plût à Dieu que je fusse digne de souffrir pour Jésus-Christ comme nos frères !

Praxède répétait les mêmes paroles. Pudencienne, n'osant prendre part à la conversation à cause de sa jeunesse, restait agenouillée, les mains étendues, regardant pieusement le doux Père. Les larmes de ses yeux parlaient pour elle.

—Voyons, dit Pierre, ne vous affligez pas outre mesure. Je sais bien que tous, tant que vous êtes, vous considérez comme un gain de souffrir pour Notre-Seigneur. Mais je dois éviter à mes enfants toute occasion de souffrance inutile. Si je suis arrêté sur la place publique ou dans la demeure des pauvres gens, je ne mets personne en danger ; mais si j'étais pris ici, je compromettrais le sort de l'Eglise romaine. Soyons donc prudents comme le serpent. Ensuite, vous l'avez compris, ce n'est pas là ma seule raison. En tout cas, consolez-vous ; je viendrai souvent vous rendre visite, spécialement à l'heure où votre église sera rassemblée.

A cette promesse, ils respirèrent un peu.

—En attendant, continua le saint vieillard, je vous laisse le soin de veiller sur Paul, et de le consoler dans ses fers.

—O père ! s'écria Pudencienne qui ne put se contenir d'avantage, nous avons tant prié, nous avons envoyé tant de personnes, nous avons tout tenté... et cette prison ne peut s'ouvrir !

—Cela n'est que trop vrai, ajouta Claudia ; nous avons essayé de cent moyens pour lui faire parvenir quelques secours. Les gardiens sont inexorables. Tigellinus l'a désigné au centurion de garde comme coupable de l'èse-majesté, et l'a fait mettre au secret le plus absolu. Oh ! si la pauvre Thècle le savait !

—Précisément, écrivez-le-lui, dit Pierre avec calme ; écrivez-lui en mon nom et dites-lui qu'elle vienne à Rome dès qu'elle le pourra. Ce sera pour elle une consolation.

Les jeunes filles se sentirent soulagées par cette lueur d'espérance. Pierre fit le signe de la croix sur la table, et commença à manger les

(1) Suétone, Néron, 37, 39.

lupins, tout en continuant de causer courtoisement avec ses hôtes. Mais c'était pour la dernière fois. Lorsque la nuit fut entièrement venue, Pierre acheva ses prières, et réunissant autour de lui la bienveillante famille du sénateur, il donna à chacun de ses membres une bénédiction spéciale, tandis que les larmes coulaient de tous les yeux. Il prit ensuite le chemin des vallées du Vatican.

—Où est Pierre, demandaient les jours suivants les fidèles.

—On ne le sait, répondit quelqu'un.

—On sait seulement, reprenait un autre, que la nuit dernière il a officié dans l'église de l'Aventin.

—L'autre jour, il a tenu assemblée et a baptisé au cimetière Ostrianus.

—On l'a vu aux arènes de Lucine, dans la voie Aurélia, catéchisant les néophytes. On disait qu'il passerait la journée au Viminal, dans la maison de Pudence.

—Et bien ! non : ce matin, à l'aube il parcourait déjà les rues du Vatican, dans les carrefours qu'habitent les chauffeurs de fournaise.

—A la sixième heure, je l'ai vu se promener librement dans les rues du Transtévère.

—Et personne ne l'importunait ?

—Bah ! il entre partout, toutes les maisons lui sont ouvertes. On m'a dit que le Juifs eux-mêmes l'entourent et le vénèrent. Ils lui présentent des malades, des aveugles, des sourds, des perclus ; Pierre bénit tout cela, et c'est une pluie de guérisons. . . Ceux qui ne peuvent arriver jusqu'à lui, tâchent de toucher au moins le bord de son manteau, et il en sort des merveilles. Quand il passe, son ombre même guérit les infirmes.

—Bien plus que les infirmes ! Dernièrement, elle a ressuscité un mort !

—Qu'en dit Simon le Magicien ?

—Il grince des dents et sècle de jalousie. D'autant plus que le mort était un tout jeune homme, dont le nom de famille m'échappe en ce moment, mais qui est un parent éloigné de César.

—En somme, Rome est remplie des miracles de Pierre (1) ; on en parle partout : c'est bien autre chose que Simon Icare !

—Aussi beaucoup de gens frémissent de colère.

—Oui, l'empereur, le diable et leurs affidés. Quant à moi, vive Pierre ! Frémisse qui voudra, pourvu que Jésus-Christ triomphe !

(1) Les miracles continuels de saint Pierre sont divinement attestés par les *Actes apostoliques*, II, 43 ; III, 7 ; v. 12-15, etc. Les miracles qu'il a opérés à Rome, ceux que laissent présumer les Actes des Apôtres sont confirmés par divers auteurs, notamment par Lactance, *Morts des persécuteurs*, n. 2 ; par l'auteur de la *Ruine de Jérusalem*, II, 2 ; dans les Œuvres de saint Ambroise, édit. Migne, t. I, p. 2068. Orosius, *Hist.* VII, 6, dit expressément : *Petrus Romam venit et salutarem cunctis credentibus fidem fidei verbo docuit, potentissimisque virtutibus approbavit.* Cette résurrection d'un mort se trouve rapportée dans les livres Clémentins et dans d'autres anciens mémoires.

C'est ainsi que les fidèles étaient pleins de joie et d'espoir au sujet des gl. ires de l'apôtre. Mais lorsque le bruit de l'accusation portée contre lui par Simon le Magicien, dans la basilique Julienne, commença à se répandre, et qu'on ajouta que Tigellinus avait été chargé de mettre la main sur le saint, la vive affection filiale de néophytes pour leur cher père, changea en quelques instants toutes leurs pensées. Pierre ne pouvait se présenter dans aucune famille, et moins encore aux assemblées des églises sans être assiégé par mille affectueuses supplications de se soustraire au péril qui le menaçait. Paul était déjà prisonnier. Qu'advierait-il du troupeau, si l'on parvenait à lui enlever son suprême pasteur ? Quel avantage y aurait-il à se jeter à l'aventure entre les mains d'ennemis cruels, perfides, brutaux, outrecuidants ? On le suppliait de se retirer pendant quelques mois. Durant ce temps, Simon le magicien tomberait de lui-même en disgrâce. César, changeant comme il l'était, changerait peut-être d'intention et de desseins, au milieu des scènes et des frénésies de la Grèce. Alors, Pierre rentrerait dans le champ libre de la prédication. Le saint apôtre accueillait les craintes de ses enfants avec un visage paternellement doux et bienveillant, et répondait presque toujours par un sourire, qui semblait dire : " Le temps n'est plus où Pierre tremblait devant les ennemis de Jésus-Christ. "

En attendant, la saison favorable pour le voyage dans l'Achaïe approchait, et Néron avait ajourné à jour fixe les jeux Néroniens, et, avec eux, la fameuse promesse de Simon Icare de monter au ciel. Tout le monde comprenait très-bien que si, par un moyen quelconque, le magicien parvenait à montrer à César une merveille si grande et si désirée, cet homme aurait libre carrière dans tous ses désirs les plus effrénés, et que nulle puissance au monde ne pourrait parvenir à tirer Pierre des griffes cruelles du charlatan. Les Juifs, ses partisans, qui, en ce moment, étaient humiliés par la renommée de Pierre, reprendraient de l'audace et ne craindraient plus de le livrer entre les mains de Simon, vivant ou mort. Héléne, sorcière vorace et implacable, tenait déjà en lesse cent limiers tout prêts à se lancer sur l'ennemi détesté de son digne époux. C'est ainsi que les chrétiens tremblaient. On redoublait donc, dans l'Eglise romaine, de prières à Dieu et d'instances pressantes auprès de l'apôtre bien-aimé, pour qu'il se mit en garde contre la terrible tempête. Mais Pierre ne pouvait se résoudre à céder un pouce de terrain dans la bataille qu'il livrait pour le nom et la gloire de Jésus-Christ. Il se défendait donc énergiquement, n'admettait aucune raison et encourageait son âme à la constance. L'auréole du martyr qui lui était promise resplendissait doucement à ses yeux. (1)

Pendant les jours qui précédèrent les jeux Néroniens, Rome était agitée et en proie à une anxiété inexprimable. Dans les théâtres résonnaient

(1) Jean, XXI. 18. S. Ambroise, *Sermon contre Auxence*, n. XIII, édit. Migne. t. II, p. 1010.

les répétitions des chœurs et des joueurs de guitare ; on accordait les instruments pour les scènes ; les chanteurs exerçaient leurs gosiers aux cadences, aux fugues, aux vocalises, aux trilles, aux points d'orgue impossibles ; on ornait les chars pour les courses, on dressait les coursiers destinés au spectacle ; dans les écoles et dans les gymnases, on entendait le fracas des luttes *palestriques*, et, au milieu de ce bruit, le sifflement du fouet des *Eumolpes* ; dans les bibliothèques, les orateurs et les poètes suaient à composer de fastidieuses apologies d'Auguste ; et chaque citoyen attendait anxieusement les impures journées et les nuits impures de l'orgie néronienne. Plusieurs se procuraient les manteaux et les pantouffes à la mode grecque, ou les chlamydes et les couronnes, afin que leurs vêtements fussent en rapport avec la lience grecque transportée à Rome. (1) Le peuple, en flots onduleux, se précipitait pour aller visiter les superbes monuments élevés dans les théâtres, mais les bavardages et l'ardeur populaire s'enflammaient surtout au sujet de l'ascension du nouvel Icare, ascension qui causait une stupeur universelle.

Pudence, dissimulant sa dignité de sénateur (c'était alors une politique nécessaire pour conserver sa vie), apprenait les bruits populaires, soit en se glissant sur la place entre les groupes des plébéiens de bas étage et des piliers de tavernes, soit par le rapport de fidèles explorateurs païens ou chrétiens, qu'il envoyait à la découverte dans les Thermes et dans les boutiques. Démétrius le cynique était son meilleur instrument ; il venait souvent lui rendre compte de ce qu'il avait entendu, car il savait qu'en retour il prendrait place à la table du sénateur, chose qui, même pour un prédicateur de vertu de fine trempe, n'était pas à dédaigner.

—Eh bien ! demandait Pudence le voyant errer dans l'*atrium* de son palais ; que se passe-t-il sur la place ?

—Des comédies et des parades.

—Mais des parades nouvelles ?

—Non ; du vieux, de l'archi-vieux comme la barbe du dieu Tybre.

—Je le sais, tu n'auras la langue bien déliée, qu'après avoir humecté ton gosier.

Pudence se tourna vers un *tricliniaire*, qui sortait d'une salle à manger voisine : (2)

—Maure, fait placer un siège en face de moi pour notre Diogène.

Puis revenant vers Démétrius, et lui tirant l'oreille :

(1) Suétone, Néron, 12 ; Domit., 4 ; Tacite, année xiv, 20-21. Même en ce temps-là, les païens honnêtes avaient horreur des excès commis dans les fêtes Quinquennales de Néron, pendant le jour et pendant la nuit : mais quoi ? *Pluribus ipsa licentia placebat, ac tamen honesta nomina prætentabant*, et, entre autres excuses, alléguaient l'éducation du peuple ! Nous aussi, nous avons eu de semblables spectacles tout récemment à l'exposition de Paris, et entendu de pareilles raisons. *Nihil sub sole novum !*

(2) Les salles à manger ou cénacles donnaient, pour la plupart, sur l'*atrium* ou cour d'honneur.

—Voyons, lui dit-il, d'où viens-tu ?

—De six cents endroits : du Champ-de-Mars, du portique d'Octavie, du théâtre de Pompée, des thermes d'Agrippa, du cirque de Maxime, du Forum, des carrefours, du Transtévère, des Septa-Julia' . .

—Assez ! assez ! grand merci ! Il est heureux que tu ne reviennes pas de l'Arménie et de l'Inde d'une seule traite. Allons, que nous apportes-tu de savoureux ?

—C'est de toi que j'attends le doux et le savoureux ; n'est-il pas l'heure de dîner ?

—Oui, mais non pas l'heure de dîner gratis, dit le Sénateur ; ici l'on n'a pour dîner que du pain et un couteau, si l'on n'apporte pas les nouvelles de la journée.

—Oh ! la bonne plaisanterie ! Mais ne vois-tu pas de tes propres yeux les préparatifs des Quinquennales ? N'entends-tu pas le mugissement des bœufs aux Septa-Julia ? N'entends-tu pas les Pindares et les Homères qui s'évertuent à confire le Jupiter de l'égoût ? N'es-tu pas suffisamment abasourdi par ce tintamarre d'hommes, de femmes, de bêtes et de demi-dieux, qui se parent et se fardent pour aller disputer le prix dans l'arène ? Vous autres seigneurs de la laticlave, couchés mollement dans vos litières, vous ne touchez pas la terre, vous ne savez pas ce que broutent ici-bas les vils mortels. Mais je le sais, moi, qui ai heurté l'un de mes tibias contre les bans du Forum. Que Jupiter foudroie ceux qui les ont placés là !

—Ouf ! ouf ! respire donc un peu ! La belle affaire, qu'une meurtrissure au tibia. En attendant, cela ne t'a pas empêché de jouir de la magnifique vue de la Maison d'Or . .

—Puisse-t-elle s'écrouler ! déclama le cynique : “ Rome devient une maison de Néron ; faites donc vos paquets, allez à Véies. Mais non : car Véies aussi est englobée dans la maison (1). ”

—Farecs de place publique ! Tu aurais mieux fait de prendre langue sur l'oiseau de demain. Que dit-on du Magicien, au palais ?

—Je ne sais rien, sinon que demain il volera ou il se rompra le cou. Tout le monde le dit.

—Mais y crois-tu, toi ? Serais-tu aussi un nouvel oiseau ?

—Par les dieux ! répondit Démétrius en respirant bruyamment, j'y crois et j'en suis convaincu ! Puisse Simon leare emporter en croupe son patron avec lui !

—Et où ?

(1) Pasquinade du temps faisant allusion à l'immense étendue de la Maison d'Or, qui embrassait une partie du Palatin, du Cœlius et de l'Esquilin, y compris les vallées qui se trouvent entre eux. Comme le rapporte Suétone, Néron, 39.

Roma comus fiet : Veios migrate, Quirites ;

Si non et Veios occupat ista domus.

—Au ciel, au plus haut de l'Olympe, sur les genoux de Jupiter.. pourvu qu'ils prissent, pour y aller, le chemin de la roche l'arpéienne ou des Gémonies, les pauvres petits innocents !

—Il n'y pas de danger ! dit Pudence. Nul ne se cassera la jambe, pas même un petit poussin. Demain matin on cherchera Simon. Simon n'y est pas ! Où est-il allé ? On n'en sait rien. De quel côté a-t-il décampé ? Hum ! Et vous autres, là-bas, dans le Forum, le nez en l'air, vous entendrez un crieur qui trompetera ! “ Quirites, allez-vous en. L'oiseau a battu des ailes, cette nuit : imbéciles, vous qui avez cru en lui. ”

—Quant à cela, non !. Non, certainement ! Je parie ma tête. Ou voler au ciel ou tomber en enfer : ou le char de Phaéton, ou la barque de Caron ! Tu connais le sire. Lorsqu'il a dit : “ Prenez la lune avec les dents, ” il faut la prendre ; il n'y pas de raison qui tienne.

—Raison ou déraison, si cette nuit l'oiseau s'évapore à petit bruit, s'il prend sa volée, est-ce que vous lui mettez demain un grain de sel sur la queue ?

—Tout est possible, hormi cela. L'affaire se traite entre voleur et filou. Pense que depuis le jour où Icære a débité sa fanfaronnade dans le Forum, jurant et rejurant qu'il volerait au ciel, Néron se l'est tenu pour dit. Maintenant il faut, comme dit le proverbe, ou avaler la pâtée, ou sauter par la fenêtre !

—Quoi ! le tient-il à la chaîne ?

—Oh ! non, il le tient sur l'autel, comme un dieu : mais la porte est fermée à clef. Bref, il garde doucement son poulet en cage. Il a, si tu veux, une mangeoire d'or, un juchoir d'or, de l'or pour nourriture, de l'or partout, mais malheur à lui s'il fait semblant de chercher à sortir de la volière ! Il lui tort le cou sur-le-champ ou le donne aux lions du cirque (1).

—Et Simon, comment prend-il cela ?

—Avec désinvolture, tu le devines ; la désinvolture d'un fin courtisan : il becquette son gésier, il s'épluche, il bat les ailes et il remercie le Sire, feignant d'accepter son encens. Il est enfermé toute la journée avec son auguste ami et lui fait la leçon.

—La leçon ! que lui apprend-il ?

—Tout. Il se targue d'être grammairien, rhétoricien, géomètre,

(1) Nous supposons que Néron tenait le magicien dans un sorte de captivité, et voici pourquoi. Dion Chrysostôme, écrivain contemporain, dit expressément (Discours XXI) : “ Personne ne pouvait contredire Néron en quoi que ce fût, ni répondre que ce qu'il commandait était impossible. De sorte que, s'il avait donné ordre à quelqu'un de voler dans les airs, il fallait qu'il fût obéi même en cela, et l'individu était pendant longtemps retenu et nourri dans le palais impérial, toujours près de lui (Ενδον παρ' αὐτῷ ἐν τοῖς βασιλείοις) comme si effectivement il dut voler. ” Ceci nous paraît une allusion assez probable à l'affaire de Simon le Magicien, et à ce qu'il fut gardé à vue jusqu'au jour de l'entreprise.

peintre, il se connaît en pommade et sait jeter des sorts ; il se fait passer pour funambule, médecin, magicien ; il jure sans cesse qu'il volera (1).

—Bon ! nous allons voir ce qu'il en adviendra, dit Pudence.

Et il se rendit au bain, préliminaire habituel du repas.

Les fidèles en général, qui avaient été tant de fois témoins des enchantements diaboliques de Simon, n'étaient pas exempts de graves soucis, car si l'épreuve réussissait, ce serait au grand détriment de la foi. Leur crainte redoubla et fit battre leurs cœurs lorsque, dans la l'éturgie de la sixième férie, ils entendirent ordonner dans toutes les assemblées qu'on redoublât de prières et de jeûnes. L'apôtre Pierre parut sans être attendu à l'église de Pudence, et y prescrivit de sa propre bouche la pénitence, particulièrement pour le samedi qui précédait l'ouverture des jeux (2). Mais s'il trouva tous ses enfants disposés à obéir respectueusement à cette injonction, il les trouva insoumis sur un autre point. Après avoir achevé les cérémonies sacrées, au moment où il faisait connaître à Pudence que son intention était de rester chez lui pendant toute la durée des Quinquennales, les principaux chrétiens de Rome l'environnèrent, et, se prosternant à ses pieds, le conjurèrent de sortir de la ville. Les sœurs surtout fondaient en larmes et leurs gémissements auraient attendri le marbre. Les prêtres, comme les simples fidèles, se pressaient autour de l'apôtre, avec une angoisse si amère, que Pierre se sentait presque vaincu.

—Que voulez-vous donc de moi, ô mes enfants ? répondit Pierre ; que je fuie devant la mort ? Mais comment pourrais-je contredire ce que je vous ai tant de fois répété : que la douceur est grande de souffrir pour Jésus-Christ ? Vous le savez, la résurrection vaut mieux que la mort. . . . Puis-je refuser les tourments, après avoir encouragé mes frères à supporter ces tourments, par mes exhortations ? De quoi me servirait de fuir, si le divin Maître m'a promis une passion semblable à la sienne ?

Mais ces âmes affligées, tremblant pour leur cher père, n'admettaient point ces raisons, et, à défaut d'arguments, ils se reprenaient à verser des

(1) Grammaticus, rheto, geometres, pictor, aliptes,

Augur, schœnobates, medicus, magus : omnia novit.

Græculus esuriens in cœlum, jusseris, ibit.

Ad summam non Maurus erat, neque Sarmata, nec Thrax,

Qui sumpsit pennas, mediis sed natus Athenis."

Ainsi parle Juvénal (Sat. III, v. 76-90) ; ce poète contemporain semble décrire Simon le Magicien à la cour de Néron, en changeant seulement sa patrie et son nom. Nous inclinons d'autant plus à le croire, que pendant beaucoup de vers qui suivent ceux que nous venons de citer, le poète continue ses allusions mordantes aux turpitudes de Néron, et que, d'un autre côté, cette éthopée poétique de Simon s'accorde parfaitement avec l'histoire.

(2) Le jeûne ordonné par saint Pierre la veille du jour où Simon devait voler dans les airs est une ancienne tradition, rapportée par saint Augustin et dont nous avons déjà parlé.

larmes, de sorte que, dans toute l'assemblée, on n'entendait que des sanglots et des gémissements douloureux. Au milieu de ces pleurs, quelques voix s'écriaient :

—Ainsi donc, ô père, pour ne pas nous quitter pendant quelques jours, vous voulez nous abandonner à jamais ? Qui nous défendra contre tant d'embûches si vous nous êtes enlevé ? Père, prenez pitié de nous, si vous n'avez pas pitié de vous-même !

Une longue heure se passa au milieu de cette désolation. La journée qui suivit fut une nouvelle série d'attaques. La dernière soirée qui précédait les jeux Néroniens étant arrivée, Pierre se sentit vaincu : vaincu non par les discours, mais par les larmes.

Il se rendit à la séance nocturne et annonça qu'il se rendait au désir universel du clergé et du peuple. A ces mots, une joie bruyante éclata, accompagnée de louanges au Seigneur et d'une allégresse spirituelle. Chacun pensait avoir sauvé son père, par ses propres prières, et en avoir acquis le mérite devant Dieu et devant l'Eglise. L'apôtre mit fin aux démonstrations de joie en commençant la liturgie sacrée. Après avoir distribué le Pain divin, il pria pendant quelque temps, puis se relevant, il dit :

—Frères, je vais partir. Que Jésus-Christ Notre-Seigneur vous conserve dans sa grâce, et que le Saint-Esprit soit avec vous !

—Et avec votre esprit, répondirent tous les assistants.

—Père, nous allons avec vous, crièrent plusieurs voix.

—Non, mes frères : je dois partir seul, et le lieu de ma retraite doit rester inconnu. Vous persévérerez dans la prière, afin que Dieu confonde la témérité de ses ennemis.

Et il sortit de l'église.

A la porte extérieure, il trouva Pudence et les femmes de sa famille agenouillés. Pudencienne, qui était allée chercher le bourdon apostolique, le lui présenta. L'apôtre lui donna, ainsi qu'à toute l'hospitalière famille du sénateur, une tendre bénédiction, et, affermissant ses pas à l'aide du bourdon, il s'éloigna avec rapidité. (1)

VII.—LE VOL ET LA CHUTE.

L'aurore tant désirée qui annonçait l'ouverture des jeux Néroniens se levait enfin, et la plèbe romaine, ainsi que son maître, se souvenaient de la promesse de Simon Icare. Quoique le fameux vol ne fut annoncé que pour midi, le Forum commença, dès la troisième heure, à se remplir d'une

(1) Les paroles de saint Pierre et celles des fidèles, prononcées dans cette circonstance, sont rapportées par saint Ambroise ou par l'auteur, quel qu'il soit, de *In Ruina de Jérusalem*, II, 2, qui conclut ainsi : *Victus stetit Petrus, cessit : promisit se urbe egressurum. Proxima nocte salutis fratribus et celebrata oratione* (l'Εὐχὴ des Grecs, liturgie sacrée, S. Messe), *proficisci solus cepit.*

foule inusitée. César avait déjà quitté sa couche moelleuse. Simplement vêtu d'une robe de dessous, avec une cravate négligemment nouée autour du cou, sans ceinture, sans chaussure, (1) il se promenait sous les arcades de la royale Palatine. Il causait familièrement avec Simon, et, de temps à autre, il se mettait aux balcons qui donnaient sur la Voie Sacrée et sur le Forum, examinant le flux du peuple toujours croissant. Parfois, il s'arrêtait tout à coup et disait à son ami, en lui montrant le Capitole :

—Fais attention ! il est d'une hauteur raisonnable. . . .

Et Simon répondait :

—Je l'ai mesuré. Je monterai plus haut encore. Vois-tu, César, ce nuage qui flotte là-haut, au-dessus de ton colosse ? Il m'attend. Mais souviens-toi sur la terre de faire justice de mes calomniateurs. Nous nous reverrons, lorsque tu m'attendras le moins. La terre et le ciel sont tour à tour ma demeure.

Ainsi parlait le Magicien dont le visage affectait une assurance inébranlable, tandis que son cœur était rongé par un dépit amer, à cause de la défiance mal dissimulée d'Auguste. Son âme superbe et orgueilleuse éprouvait une blessure non moins cruelle en pensant à la renommée, plus florissante de jour en jour, dans laquelle il laissait Pierre. Il délibéra cent fois s'il ne demanderait pas à Néron, avant de monter au Capitole, le sang de son ennemi ; cent fois il se décida pour l'affirmative, et cent fois il retint l'expression de ce désir entre ses dents. Il lui répugnait de paraître craindre un homme du vulgaire. (2)

—En outre, disait-il, Pierre est caché ; peut-être est-il loin de Rome ? Sortons avec honneur de l'entreprise de ce jour, et plus tard ce sera un jeu pour moi que d'écraser ce misérable.

Il se faisait déjà tard. Le Forum devenait un océan de têtes humaines, et la foule augmentait encore à chaque instant. Outre la voie Sacrée qui roulait un fleuve de monde, la voie Neuve, les ruelles Turaria, Jugaria, Tusca et Mamertina, enfin tous les débouchés regorgeaient de peuple. Les portiques des basiliques, les perrons des temples capitolins étaient couverts de spectateurs ; les lucarnes, les belvédères et l'étendue des toits jusqu'au delà des Forums de César et d'Auguste fourmillaient de curieux qui demandaient l'aveir à grands cris. Alors Simon, suivi de César, se dirigea vers la colonnade qui joignait le Palatin au Capitole, en longeant un des côtés de la basilique Julienne. Arrivé là, de la hauteur, il harangua la multitude immense en faisant des gestes magnifiques, et, prononçant de ronflantes paroles, il prit congé pour l'Olympe. Ses com-

(1) *Atleo pudentus (Nero), ut.....plerumque synthesinum indutus, ligato ciren collum sudario, prodierit in publicum, sine cinctu et discalceatus.* (Suétone, Néron, n. 51 ; Dion Cass. Histoire romaine, LXIII, 15.)

(2) *Torquebatur magnus Apostoli (Petri) gloria.* Histoire de la ruine de Jérusalem, II, 3, dans les Œuvres de Saint-Ambroise.

pagnons et ses disciples les plus dévoués, l'attendaient au bas de l'escalier et le reçurent avec une salve d'applaudissements, répétés par les tourbes du Forum. Alors, comme pour mettre un frein à sa présomption, il vit se dresser juste devant lui la roche Tarpéienne, mais il secoua le frisson glacé qui parcourut ses membres, et raffermi son âme dans sa témérité impie, en s'abandonnant au démon avec lequel il avait juré des pactes de ténèbres.

Il commença à gravir lentement les pentes du Capitole et de la Voie Sacrée. (1) Il portait un grand manteau de philosophe, blanc comme la neige ; il était couronné de laurier et entouré d'un nombreux cortège de disciples et de sacrificateurs. Il s'avavançait superbe, et s'arrêtait de moment en moment devant la foule rangée sur son passage, pour lui offrir la spectacle de sa présence. Il portait haut son front, qui semblait resplendir d'une sombre majesté, et, découvrant dans la foule des Juifs crédules, il leur disait :

—Je monte vers le Père : restez-moi fidèles, et je vous préparerai un siège au pied de mon trône. De là, je verserai sur mes élus, au ciel et sur la terre, mes divines richesses.

Parfois, il ajoutait d'un air menaçant :

—Malheur, éternel malheur aux insolents chrétiens ! Je leur laisse ma malédiction !

Il jurait aux plus fanatiques :

—En vérité, je vous le dis : qui croit en moi, ne verra pas la vieillesse et ne goûtera pas la mort ; en moi est la fontaine de la vie éternelle.

Il répétait avec orgueil à tout le monde :

—Souvenez-vous que vous voyez le Verbe de Dieu, et il posait la main sur sa poitrine : je suis le spécieux, je suis le paraclét, je suis le Tout-Puissant, je suis le grand pain, le Tout de Dieu.

La multitude, toujours aveugle, se jetait à ses pieds et baisait le bord de son manteau. (2) C'est ainsi que blasphémant son Créateur et son Sau-

(1) *Conscendit statuto pie montem Capitolinum.* (Ibidem, lieu cité.) Suétone, Caligula, n. 22, parle de la loge qui joignait la demeure des Césars au Capitole. Il paraît que cette loge passait sur la nef latérale de la basilique Julienne, et que c'est de cet endroit que Caligula jetait des pièces de monnaie au peuple, comme le rapporte Suétone, n. 37. Pour compléter le passage, on construisit aussi un pont en viaduc, qui, s'il existait encore, traverserait la rue de la Consolation. Mais ce pont étant tombé peu de temps après, on était forcé, sous Néron, de descendre par l'escalier intérieur de la basilique, d'entrer dans le Forum, et de prendre ensuite la montée ordinaire, c'est-à-dire la plus rapprochée des deux rampes, appelée le *clivus Capitolinus*.

(2) Les promesses, les menaces et les blasphèmes de Simon, sa couronne de laurier et les applaudissements populaires sont mentionnés dans les Constitutions apostoliques, vi, 9 ; dans l'histoire de la Ruine de Jérusalem, c. 1. ; dans saint Justin, I, Apologie chrétienne, n. 26 ; S. Jérôme, S. Matthieu, c. xxiv, 5 ; Maxime de Turin, Homélie LXXII, édit. Migne ; Isid. de Séville, Chronique, édit. Migne, t. III.

veur, reniant le Judaïsme et le paganisme, apostat et hérésiarque, émule de Lucifer, le maudit montait. Il entra dans le Capitole par la porte Saturnia, passa sous l'arc de Scipion et sous l'arc de Néron et apparut sur le palier de l'escalier de Jupiter Capitolin. Là, au milieu du silence religieux du peuple qui l'admirait de toutes parts, Simon sacrifia un taureau blanc à Jupiter. (1) Après cela, il congédia ses compagnons, excepté les plus discrets et les plus entendus dans la théurgie diabolique, et se retirant dans le bois de l'Asile, il commença l'œuvre de ses exécra- bles conjurations. (2)

Le soleil serein brillait dans les hauteurs du ciel ; il était presque arrivé à la moitié de sa carrière. Mais, du sommet de la montagne, commença à s'élever un nuage sombre et épais, bordé de fumée et déchiré par des éclairs d'une lumière sinistre. A travers ce nuage artificiel, on vit s'avancer, jusqu'au bord extrême de la roche Tarpéienne, un quadrigé de feu, traîné par quatre coursiers ailés étincelants. Simon y monta triomphalement et s'y tint debout, la tête entourée d'un nimbe lumineux. Sa main gauche soutenait les rênes, et sa droite montrait le ciel. Sous ses aisselles, avaient subitement poussé deux grandes ailes, resplendissantes de mille couleurs et de mille perles précieuses, sur les plumes desquelles brillaient toutes les richesses de l'arc-en-ciel. Dans le Forum, toutes les lèvres étaient rendues muettes par une sainte horreur, et c'était à peine si l'on osait lever l'index, pour se montrer réciproquement le prodige. Néron, lui-même, placé sur le balcon le plus en saillie de la loge Palatine, et garantissant ses yeux avec la main, fixait son regard sur le dieu sans remuer la paupière. Icare vint placer son char à l'extrême pointe de la roche, un nuage l'enveloppa, et, de ce nuage, on vit le quadrigé flamboyant s'élancer et s'élever dans les champs du ciel. Les chevaux semblaient courir impétueusement à travers le liquide horizon et nager sans obstacles dans leur propre élément. Alors tous les assistants poussèrent un cri immense, et cette foule, enivrée de cette merveille, applaudit avec frénésie et fit entendre des exclamations qui montèrent jusqu'aux étoiles. Beaucoup de gens se prosternaient contre terre, comme s'ils eussent été en présence d'une divinité, et, lorsqu'ils se relevaient, ils portaient à leurs lèvres le bout de leurs doigts, envoyant dans les airs, sous forme de baisers, l'hommage de leur adoration. Les mères levaient vers le ciel leurs petits enfants, pour qu'ils pussent recueillir les der-

(1) Le récit d'un sacrifice d'un taureau blanc, offert par Simon, se trouve dans l'*Épître des Actes de saint Pierre*, n. 54. (Œuvres de saint Clément, édit. Migne, t. II).

(2) *Collegit sese, atque omnem excilians suorum carminum potentiam*, etc. Ainsi parle l'auteur de la *Ruine de Jérusalem*, c. 1. Le bois de l'Asile n'était formé que de quelques troncs d'arbres sur l'emplacement de la place actuelle du Capitole ; l'escalier de Jupiter Capitolin doit coïncider à peu près avec celui qui monte de la place susdite à l'Aræ-Cœli ; au pied de l'escalier s'élevait l'arc de Néron.

nières influences du dieu qui s'envolait. Les disciples du magicien mêlaient leur joie bruyante à celle qui éclatait de toutes parts.

Au milieu d'une si grande émotion, parmi tant de cris et de gestes, personne ne faisait attention au vieillard à cheveux blancs, au visage sévère et au regard terrible, qui se tenait à deux genoux courbé sur une grande pierre, placé en face du vestibule de la royale maison Palatine. Ce vieillard tenait ses deux mains jointes appuyées sur un bourdon de pèlerin et restait immobile ; mais, de moment en moment, il levait les yeux au ciel et murmurait une parole. Simon planait au haut des airs et se tenait en équilibre, au-dessus de la tête même de Néron. Le vieillard, c'était Pierre, se leva et étendit les mains dans l'acte de la prière ; ce mouvement à peine produit changea complètement la scène. La flamme qui enveloppait le prodige s'éteignit. On entendit un bruit semblable à un éclat de tonnerre, et tous les yeux, levés vers le ciel, virent le char et ses coursiers s'en aller en fumée. Aussitôt, celui qui planait dans les airs, fut précipité en tournoyant à travers l'espace, vint se heurter en tombant contre une saillie du balcon où était César, roula sur les dalles aux pieds du vieillard (1), et resta étendu par terre, à moitié couvert de son manteau et de son sang.

(1) Il est inutile d'insister sur la possibilité du vol de Simon le Magicien, car de nombreux écrivains l'attestent et le rapportent avec plus ou moins de détails. Il est à remarquer, au contraire, que trois écrivains païens contemporains, et un quatrième postérieur de peu de temps, semblent y faire ouvertement allusion. Suétone rapporte (Néron, 13), que certain leure, essayant de voler dans les airs, en fut précipité et arrosa Néron de son sang ; Juvénal (Sat. III, vers 74 et suivants), parle d'un Panurge qui fait le funambule, l'augure, le magicien, et enfin, *qui in exilium ibit... sumpsit pennas* ; Dion Chrysostôme (Oraison 21) rappelle les ordres cruels de Néron, qui forçait certaines gens à voler ; Lucien (Philos. 13-14), cite un Hyperborée, auquel il attribue les mêmes prestiges que les saints Pères ont attribués à Simon, y compris la sorcellerie de l'image d'un enfant, et le vol dans les airs. Disons maintenant un mot du fondement sur lequel reposent les circonstances que nous avons introduites dans notre récit. C'était en plein midi (Constitutions apostoliques, VI, 9 ; S. Isidore de Séville, c. 1) ; au Capitole, à l'extrême arrête de la Roche Tarpéienne (Ruine de Jérusalem, c. 1), on vit briller des flammes, puis le char de feu ; des démons le portaient ; Simon avait des ailes, et sa chute eut lieu aussitôt après la prière de Pierre, en présence de Néron, Constit. apostol., c. 1, et les autres livres Clémentins dans plusieurs passages). Arnobe *Contre les Gentils*, II, 12, cite ces faits comme publics et incontestables pour les païens. Citons aussi saint Cyrille de Jérus. *Catéchisme*, VI, 15. Saint Maxime de Turin, c. 1. *Poèmes*, dans les œuvres de Tertullien, édition Migne, t. II, p. 1059 ; Sulpice Sévère, *Histoire sacrée*, t. II, 28 ; Saint Epiphane, *Hérésies*, XXI, 5 ; Saint Philastre, *Hérésies*, 29 ; Théodoret, *Heret. Fab.* I, 1 ; Saint Isidore, *Epître* I, 13, édit Migne ; Draconzius, poète du IVe siècle, *Poème sur Dieu*, III, vers 217-241, etc. Dans la basilique vaticane, où chaque œuvre est réglée par la science ecclésiastique la plus exquise, on n'hésita pas à admettre pour tableau d'un autel mineur l'histoire de Simon le Magicien, précipité du haut par les prières de saint Pierre. La peinture est exécutée sur une plaque de lavagne (1) ; c'est une des meilleures œuvres de Vanni. Le tableau a été placé en cet endroit comme un souvenir de l'événement et une menace contre les ennemis de l'enseignement apostolique. On tenta jadis d'y substituer une mosaïque, représentant le pouvoir des Clefs, chose dont on parla beaucoup à cette époque. Le conseil de la fabrique avait pris cette décision, et le dessin avait déjà été commandé au peintre Philippe Agricola. Toutefois, le projet n'eut pas d'autre suite, et les dévots à saint Pierre font des vœux pour que la peinture antique soit conservée.

(1) Espèce d'ardoise qu'on trouve près de Naples.

—Il est mort !

—Non, il remue encore.

—Il vit !

—Il est mort !

Ainsi criaient tous les spectateurs d'alentour ; et ces cris se répandaient de bouche en bouche, mais avec des sentiments divers. Les uns plaignaient le magicien, les autres se réjouissaient, d'autres se moquaient de lui. Ces derniers furent bientôt en majorité : la fable d'Icare et celle d'Absès (1) étaient sur toutes les lèvres. Néron, sans vouloir prendre de plus amples informations, sans même jeter un dernier regard sur le dieu déplumé, lui tourna le dos et demanda d'autres habits, car ceux qu'il portait étaient tachés du sang de Simon, qui avait jailli au moment où il s'abîmait sur le pavé. Tout le monde s'éloignait silencieux et désenchanté ; par les rues où la foule s'écoulait, on entendait un murmure sombre et confus : tous étaient honteux de leur crédulité.

Ceux qui avaient vu le vieillard prier à genoux, puis se lever tout à coup, et au même instant Icare tomber à ses pieds, revenus de leur première stupeur, commencèrent à se dire les uns aux autres :

—Que faisait-il donc là ce vieillard si attentif ?

—Avez-vous remarqué qu'il s'est redressé subitement comme une bête fauve ?

—Ne serait-il pas un ennemi d'Icare, un sorcier ?

—Certes, son visage sombre me le ferait croire.

—Retournons sur nos pas, allons voir !

Ils revinrent en effet, cherchèrent l'endroit, étudièrent le terrain : le vieillard s'était perdu dans la foule.

—Ah ! voilà la pierre sur laquelle il se tenait, s'écria l'un d'eux ; je me trouvais placé près de lui : voici le sang d'Icare.

—Oh ! voyez ces trous, les genoux du vieillard ont creusé la pierre.

Un homme de la troupe plaça ses genoux dans les creux, et s'écria :

—Quel prodige ! les deux genoux sont gravés dans le granit. Mais, par Hercule ! cette pierre est pourtant semblable à toutes les autres de la voie. Toutes sont unies et lisses, excepté celle-ci !

—C'est un sorcier ! Sus au Magicien (2) !

(1) Absès de Lybie tenta aussi de se faire dieu. Son histoire mythologique est rapportée, à propos de Simon le Magicien, dans les *philosophumena*, vi c. 1, 18.

(2) La place où se trouvait saint Pierre, *fixis genibus*, comme le disait saint Maxime de Turin, c. 1, et les bras étendus, selon les *renseignements*, c. 1, n'était pas un théâtre, proprement dit. Ce mot théâtre, employé par les écrivains, doit être pris ici pour un lieu quelconque, consacré pour un moment à un spectacle. Saint Epiphane nous apprend que cet endroit se trouvait au milieu de la ville : *εν μέση τῆ τῶν Ῥωμαίων πόλει*. Par la tradition romaine, nous savons que la place exacte du miracle est le lieu qu'occupe maintenant Sainte-Marie-Nouvelle, vulgairement appelée Sainte-Françoise-Romaine ; située juste vis-à-vis de l'accès principal du Palatin. Or, quoique cet accès donnât sur la voie Sacrée et non sur le Forum, on peut très-bien admettre que Néron, du haut d'une terrasse, pût voir le vol de Simon qui commençât à monter dans les airs, de ce point très-élevé du Capitole. Cette tradition est très-ancienne, puisque saint Paul 1er, pape, y fit élever une église, *in quo loco*

Pierre était déjà loin. Bien avant le jour, il était sorti de la maison de Pudence, et marchant d'un bon pas, il s'était dirigé vers la porte Capène, et, par la voie Appienne, avait passé l'Almone(1) au lever de l'aurore. Il marchait tellement absorbé en lui-même qu'il ne voyait rien de ce qui l'entourait. Toutes ses pensées étaient concentrées sur le choix du lieu de son refuge. Il se décidait tantôt en faveur des Herniques, tantôt il penchait pour le *Lalium*, tantôt un désir invincible le poussait vers les florissantes colonies chrétiennes de la Campanie où son cœur se reposait au milieu de ses enfants de Naples et de Pouzzoles. Mais tout à coup, il se sentit comme envahi par la présence divine, et levant les yeux sur l'étendue de la route, il vit son divin Sauveur venir à sa rencontre, du pas d'un voyageur pressé et portant sur son visage cette expression de bienveillante familiarité, avec laquelle durant sa carrière mortelle, il conversait avec ses disciples.

— Seigneur ! s'écria Pierre consolé par cette vision ; où allez-vous ?

En prononçant ces mots, il tomba à genoux aux pieds du souverain maître, qui répondit :

— Je vais à Rome, pour être crucifié de nouveau.

Il disparut. Une lumière d'en haut, à ces mots, éclaira l'esprit de Pierre. Il comprit que sa condescendance à s'éloigner de Rome n'était pas agréable au ciel. Après avoir longtemps prié et pleuré sur la route où les pas divins avaient laissé leur empreinte, il retourna en arrière, rentra dans la ville, désirant plus que jamais le martyre qui lui avait été promis (2). Il revenait pour mourir et son pas était ferme et accéléré : il ne s'arrêta que lorsqu'il fut parvenu au centre du Forum. Là, se confiant dans la parole du Maître, il attendit l'ennemi qu'il avait tant de fois vaincu, et il le défia pour la dernière fois.

Le soir de ce jour, qui était un dimanche, on racontait diversement dans les églises de Rome ce qui était arrivé. La chute mortelle de Simon le magicien était universellement attribuée aux prières de Pierre et de Paul. Mais comment concilier les nouvelles si différentes apportées par quelques fidèles ? Les uns affirmaient qu'ils avaient vu l'apôtre, prendre la voie Appienne, se dirigeant vers Naples ; les autres l'avaient rencontré sur la voie Appienne où il allait entrer à Rome. Un bruit confus et incertain se répandait parmi les Juifs et courait de bouche en bouche : Pierre, disait-on, s'était trouvé sur la voie Sacrée, en face de César : les disciples de Simon prétendaient l'avoir vu se perdre dans la foule, au moment même où il relevait le corps de leur maître. On allait jusqu'à dire que Pierre avait été arrêté par ordre de Néron et jeté, comme Paul, dans la prison Mamertime. Personne ne savait la vérité. Pierre ne paraissait point et ne donnait aucune nouvelle. Néron, qui avait déjà oublié son ami Simon ou leare, pressait les préparatifs de son départ pour l'Achaïe.

(A continuer.)

usque hactenus (donc c'était en 767 comme de nos jours) *eorum genua pro testimonio postremo venturae generationis in quodam fortissimo silice licet esse noscuntur designata* (Anastase, *Vita Rom. Pontif. S. Paulus*.) Avant saint Athanase, il est parlé de ce caillou vénéré dans saint Grégoire de Tours (*Mirac.* 1, 28), qui mourut en 595.

(1) L'Almone est une petite rivière qui se décharge dans le Tibre et que l'on nomme actuellement l'*Acquataccio* (vilaine eau.)

(2) La vision de St. Pierre sur la voie Appienne est rapportée par l'auteur de la *Ruine de Jérusalem*, c. 1 ; par St. Ambroise, *Sermon contre Auxence*, n° 3, édition citée par la tradition de l'Eglise romaine, qui jusqu'à présent en vénère la place, et par l'Eglise qu'on y a érigée, sous le titre de *Domine quo vadis*, ou de Sainte-Marie-des-Traces. En effet, les traces du Sauveur restèrent empreints sur une pierre vénérée dans l'antiquité, et que l'on conserve aujourd'hui dans la basilique de Saint-Sébastien.

UNE SIMPLE LEÇON DE CATECHISME

AU TEMPS PRÉSENT.

Demande.—Que veut la Révolution ?

Réponse.—Piller, voler et tuer afin de jouir.

D.—La Révolution de 1871, comme ses devancières, a-t-elle montré qu'elle haïssait les prêtres ?

R.—Oui, elle en a odieusement assassiné autant qu'elle a pu.

D.—Mais le clergé était-il actuellement pour elle, comme autrefois en 98, par ses biens temporels, un objet de haine et de cupidité ?

R.—Cela ne pouvait être : le clergé ne possède plus rien, il est pauvre : la Révolution le sait bien.

D.—Pourquoi, alors, la Révolution de 1871, comme ses aînées, a-t-elle emprisonné et assassiné les prêtres ?

R.—Elle l'a fait uniquement en haine de Jésus-Christ ; les disciples haïs et mis à mort à cause du Maître seul, suivant l'infailible parole du Maître lui-même.

D.—Pourquoi la Révolution n'a-t-elle persécuté que les prêtres seuls, et non pas aussi des ministres des autres prétendues religions ?

R.—Parce que Jésus-Christ ayant déclaré, dans l'Évangile, que son Église seule serait toujours persécutée par les impies dans le monde, cette Église seule, dès lors, a toujours été et sera toujours persécutée, qui est la véritable Église de Jésus-Christ, savoir : la sainte Église catholique.

D.—Cette persécution elle-même démontre donc que l'Église catholique est la seule véritable Église de Jésus-Christ ?

R.—Oui, et il n'est pas possible même d'en douter puisque d'une part Jésus-Christ a prédit que son Église serait toujours persécutée, et qu'ensuite les impies de nos jours, comme ceux de tous les temps, ont constamment persécuté l'Église catholique, et l'Église catholique seule : l'histoire est là qui l'atteste.

D.—Par la haine seule que lui portent les impies l'Église catholique peut donc prouver qu'elle est la seule et véritable Église de Jésus-Christ ?

R.—Oui, assurément, l'Évangile en main, elle le peut. Dieu tire ainsi le bien du mal lui-même.

D.—La Révolution a-t-elle touché, par exemple, aux ministres protestants ?

R.—Oh non ! elle s'en est bien gardée. . .

D.—Mais pourquoi cette différence, puisque les ministres protestants, eux aussi, prétendent être et se disent ministres de Jésus-Christ ?

R.—Parce que cette bonne Révolution ne leur en veut certes pas ; qu'elle n'aurait assurément pas raison ; mais qu'elle aurait même grand tort de leur en vouloir : parce qu'enfin, s'il en eût été autrement, Satan se fût alors divisé contre lui-même : il est trop rusé pour cela.

D.—Les ministres protestants ne seraient donc pas eux-mêmes ministres de Jésus-Christ ?

R.—Assurément non, ils ne le sont pas. Rien même n'est plus manifeste que contraire, d'après l'Évangile. Un seul fait, du reste, le démontre sans réplique. Si les ministres protestants, en effet, étaient, ainsi qu'ils le disent, véritablement ministres de Jésus-Christ, ils seraient alors, eux aussi, selon que Notre-Seigneur l'a prédit, persécutés par les impies. Or, comme ils ne sont jamais persécutés, bien loin de là, il en ressort incontestablement que ni eux ne sont ministres de Jésus-Christ, ni leur prétendue religion, la véritable et unique religion de Jésus-Christ. Voilà un grand enseignement donné par la Révolution et un grand bien que Dieu en tire pour la confirmation de son infailible parole et pour le salut des âmes.

MISSION DU PRÊTRE

DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE.

Il est certain que le prêtre seul possède le secret de changer les peuples, car c'est à lui qu'il a été dit : *Vos estis sal terræ, vos estis lux mundi*, vous êtes le sel de la terre, vous êtes la lumière du monde. Non-seulement son enseignement est le plus profondément politique et social, mais il est en même temps universel, *vos estis lux mundi*, vous êtes la lumière du monde entier.

Quel philosophe, quel sage de la terre a jamais eu une telle mission ? Quel orgueil eut osé ce que Dieu a confié aux pauvres bateliers de Génésareth, à de pauvres prêtres ? . . . — Le prêtre est établi la lumière du monde par son enseignement catholique, mais aussi par les actes de son ministère de tous les jours.

Je ne m'étonne plus des éloquents paroles tombées des lèvres autrefois si pures du malheureux Lamennais :

“ La religion est l'unique éducation des peuples ; sans religion, il ne saurait rien, rien surtout de ce qu'il importe le plus à la société qu'il sache et à lui de savoir. Il ignorerait également et les devoirs de l'homme et sa destinée. — Sans religion, il végéterait au milieu des académies et des gymnases dans un état, dans un féroce abrutissement cent fois pire que l'état sauvage. La religion civilise le peuple, elle nourrit le pauvre de vérité, comme elle le nourrit de pain ; elle éclaire, elle agrandit son intelligence, et le dernier des petits enfants instruits à son école, est plus véritablement philosophe qu'aucun des prétendus sages, confondrait, le catéchisme en main, cette raison altière par la sublimité de ses enseignements.”

Mais ces enseignements sublimes deviennent plus célestes encore et plus admirables quand, quotidiennement, ils se révèlent par des actes angéliques. Qu'est le prêtre lorsqu'il met en pratique cette divine doctrine ? Il est par état l'ami, la providence vivante du peuple, le consolateur des affligés, le défenseur de l'opprimé, l'appui de la veuve, le père de l'orphelin, le réparateur de tous les désordres et de tous les maux qu'engendrent nos passions politiques et nos funestes doctrines ; sa vie entière n'est qu'un long et héroïque dévouement au bonheur des hommes et de l'humanité. Aussi, tous les ennemis de la société lui jurent-ils une haine éternelle et placent-ils entre lui et eux une implacable inimitié.

Où le prêtre recueille-t-il cette semence de vie ? Dans l'Évangile, dans ce livre que Tertullien signale aux premiers tyrans. — “ Nous nous réunissons pour lire les *Écritures* où nous puisons, selon les circonstances, les lumières et les avertissements dont nous avons besoin. — Cette divine pa-

role nourrit notre foi, relève notre espérance, affermit notre confiance, resserre le nœud de la discipline et inculque le précepte.—Indifférents aux honneurs et à la gloire, vos assemblées publiques n'ont pour nous aucun attrait.—Nous renonçons à vos spectacles à cause de leur origine superstitieuse. Nous n'avons rien de commun avec les extravagances du cirque, les obscénités du théâtre, les barbaries de l'arène, la frivolité du gymnase. . . . Nous prions pour les empereurs, pour leurs ministres, pour l'état présent de ce monde, pour la paix, pour le retardement de la fin de l'univers.—Nous faisons le bien, sans acception de personne, parce que nous le faisons pour Dieu, attendant notre récompense non des hommes, mais de Dieu qui nous fait un devoir de cet amour universel."

Qui de vous, mondains, hommes du monde, consentirait à être cet apôtre de bien et de céleste enseignement ? Qui de vous consentirait à échanger comme lui les joies domestiques de la famille, toutes les jouissances pures du pays, tous les biens que les hommes recherchent si avidement, contre des travaux obscurs, des devoirs pénibles, des *déboires quotidiens*, des fonctions dont l'exercice brise le cœur et rebute les sens pour ne recueillir souvent que *l'ingratitude*, le *dédain* et *l'outrage* ? Qui de vous, par une vertu surhumaine, irait arroser de son sang les contrées sauvages et lointaines pour civiliser des hommes inconnus ?

Le prêtre, c'est l'homme de Dieu, c'est l'Évangile en actions.—Vous êtes encore plongés dans un profond sommeil, et déjà l'homme de charité, devant l'aurore, a recommencé le cours de ses bienfaisantes œuvres. Il a soulagé le pauvre, visité le malade, essuyé les pleurs de l'infortune, ou fait couler ceux du repentir, instruit l'ignorant, fortifié le faible, affermi dans la vertu des âmes troublées par les orages des passions. Après une journée toute remplie de pareils bienfaits, le soir arrive, mais non le repos. A l'heure où le plaisir vous appelle aux spectacles, aux fêtes, on accourt en grande hâte près du ministre sacré : un chrétien touche à ses derniers moments, il va mourir, et peut-être d'une maladie contagieuse ; n'importe, le bon pasteur ne laissera pas expirer sa brebis sans adoucir ses angoisses, sans l'environner des consolations de l'espérance et de la foi, sans prier à ses côtés le Dieu qui mourut pour elle, et qui lui donne à cet instant même, dans le sacrement d'amour, un gage certain d'immortalité.

Voilà l'enseignement catholique du prêtre. Mais écoutons encore ce qui tombe de sa bouche du haut de la tribune sacrée, lorsque, comme les Chrysostôme et les Augustin, il explique l'Évangile du Christ : "Rendez à César ce qui est à César ; mais à Dieu ce qui est à Dieu." Y a-t-il un code de lois plus explicite ? Y a-t-il une législation plus fondamentale : Aimez votre prochain comme vous-même, aimez même vos ennemis ?—Y a-t-il une loi sociale plus sublime : Amassez des trésors qui ne périssent point.

LES PRÉVISIONS DE M. DE MAISTRE.

Dès 1818, l'Allemagne frappait les regards de notre philosophe catholique :

“ La fermentation germanique (écrivait-il alors) est au comble : le protestantisme chancelle visiblement sur ses bases... Les plus grandes conversions ont frappé tous les yeux... Les préjugés se dissipent ; les haines s'éteignent.

“ Tout annonce un changement général, une révolution magnifique, dont celle qui vient de finir (*à ce qu'on dit*) ne fut que le terrible et indispensable préliminaire.”

Comme le disait tout récemment un homme d'esprit : “ Dieu laisse au diable le soin de démolir,—puis sur la place nette, le grand architecte élève un palais dont le plan était tracé de toute l'éternité. C'est ce que nous venons de voir et ce que nous verrons encore avant peu ; car, tout n'est pas fini ; tant s'en faut !... ”

En 1819, M. de Maistre écrit ces lignes dont la vraie date serait plutôt 1871 : jugez-en par la citation que voici et qui mérite d'être profondément méditée :

“ L'état présent de l'Europe fait horreur, et celui de la France en particulier est inconcevable. La peinture d'un seul département convient en plus ou en moins à tous les autres. *La révolution est debout*, sans doute, et non-seulement elle est debout, mais *elle marche, elle court, elle rue*.

“ La seule différence que j'aperçois entre cette époque et celle du *grand Robespierre*, c'est qu'alors les têtes tombaient et qu'aujourd'hui elles tournent. J'ai peine à croire que l'état actuel ne finisse pas de quelque manière extraordinaire *et peut-être sanglante*.”

N'est-ce pas là ce que nous venons de voir il y a à peine deux mois et au sein même de Paris, le centre de la civilisation, en un siècle qui se glorifie d'avoir à peu près aboli la peine de mort, sans doute pour la voir remplacer par l'assassinat !..

Mais suivons, et à la date de 1819, écoutons encore les étonnantes paroles que voici :

“ Il est infiniment probable que les Français nous donneront encore une tragédie ; mais que ce spectacle n'ait ou n'ait pas lieu, voici ce qui est certain. L'esprit religieux, qui n'est pas du tout éteint en France, fera un effort disproportionné à la compression qu'il éprouve, suivant la nature de tous les fluides élastiques. Il soulèvera les montagnes, il fera des miracles. Le Souverain-Pontife et le sacerdoce français s'embrassent, et dans cet *embrassement sacré*, ils étoufferont les maximes galli-

cans. Alors le clergé français commencera une nouvelle ère et reconstruira la France, et la France prêchera la religion à l'Europe, et jamais on n'aura rien vu d'égal à cette propagande. . .”

Il faut s'arrêter ; car, si on se laissait entraîner au charme irrésistible de ces citations, on ne s'arrêterait plus, et il faut savoir se borner, même dans les meilleures choses telles que celles-ci.

“ Tout me porte à croire que les affaires de la France se lient à des événements généraux et immenses qui se préparent et dont les éléments sont visibles à ce qui regarde bien ; mais ce majestueux abîme fait tourner la tête.”

Il y a plus de cinquante ans que M. de Maistre consignait cette étonnante et si lumineuse prévision dont il était donné à ces derniers temps de saluer (car, ils sont prochains) les splendides et miraculeux résultats.

On éprouve, en lisant ces oracles, une sensation étrange indéfinissable, mais non sans charme et sans attrait.

L'homme, naturellement curieux de l'avenir (c'est là un des caractères les plus remarquables de sa nature complexe), aime à sonder les mystérieuses profondeurs de sa destinée ; plus il se pénètre de la vérité et de l'amour des choses de Dieu et plus aussi s'épure, en s'élevant et en grandissant, son espérance : la foi est son flambeau que nul souffle impur ne saurait éteindre, car il puise sa flamme dans le ciel même d'où descend toute lumière véritable. L'espérance que guide la foi mène à l'amour par excellence, la charité, et ce grand maître, l'amour, en sait et en apprend plus à l'âme que toutes les sciences et les doctrines du monde et des philosophes.

Voilà pourquoi ces prévisions ont été inspirées à M. de Maistre, pourquoi (sauf la date précise que Dieu se réserve à lui-même) on les lit avec un intérêt si puissant, en dépit de mille distractions involontaires qui offusquent parfois l'esprit, comme ces vapeurs qui précèdent l'aurore et semblent même l'annoncer,—bien différentes des noirs nuages que l'erreur ou l'obstination érigées en système cherchent à opposer au rayonnement de la vraie lumière qui éblouit leurs faibles yeux.

“ L'homme,—c'est encore M. de Maistre qui parle,—l'homme, dans son ignorance, se trompe souvent sur les fins et sur les moyens, sur la force et sur la résistance, sur les instruments et sur les obstacles. Tantôt il veut couper un chêne avec un canif, et tantôt il lance une bombe pour briser un roseau ; mais la Providence ne tâtonne jamais, et ce n'est pas en vain qu'elle agite le monde.

“ Tout annonce que nous marchons vers une grande unité que nous devons *saluer de loin*, pour me servir d'une tournure religieuse. Nous sommes douloureusement et bien justement broyés ; mais si de misérables yeux tels que les miens sont dignes d'entrevoir les secrets divins, nous ne sommes broyés que pour être *mêlés*.”

L'humilité de M. de Maistre, et peut-être aussi la date où il traitait ces lignes si remarquables et plus d'une fois citées, lui ont fait employer une expression qui n'a plus aujourd'hui la justesse qu'elle avait en 1821, époque où il écrivait ; oui, alors, on pouvait *saluer de loin* l'avenir glorieux de la France par le triomphe complet des idées religieuses ; mais aujourd'hui, au lendemain du Concile œcuménique, de la proclamation solennelle du dogme de l'infaillibilité du Souverain-Pontife, les distances se sont rapprochées. D'ailleurs, nous avons été bien *broyés* et nous le serons peut-être encore jusqu'à ce que le *mélange* fécond dont parle M. de Maistre ait donné ses fruits dont le germe est si prometteur.

Et pour terminer ces quelques considérations sur l'avenir et le présent par une suprême citation, qu'il nous soit permis de transcrire encore une de ces ingénieuses et si profondes pensées dont la plume de M. de Maistre était la source intarissable :

“ La Révolution française, *qui va son train*, ressemble à la lance d'Achille qui avait la vertu de guérir les plaies qu'elle avait faites.”

ENTRÉE A ROME DE SAINT PIERRE ET DE
VICTOR-ÉREMIANUEL.

L'an 44 de l'ère vulgaire, un pauvre voyageur parcourait la voie Aurélienne et s'approchait des murs de Rome. Il s'appelait Pierre et il venait prendre possession de la Ville Éternelle. Il n'était porteur ni de notes diplomatiques, ni de lois de garanties. Il n'avait point d'armées, il ne pouvait donner de banquets somptueux. Il portait une simple croix.

Un Père de l'Église nous représente Pierre rencontrant un païen à la porte du Janicule et met dans leur bouche le dialogue suivant :

Le païen.—Où vas-tu, étranger ?

Pierre.—Je viens prêcher à Rome un Dieu inconnu et y renverser le trône de Satan.

Le païen.—Et qui es-tu ?

Pierre.—Un de ces juifs que vous détestez tant.

Le païen.—Tu es sans doute quelque grand et riche juif ?

Pierre.—Je suis un très-pauvre pêcheur.

Le païen.—Mais tu es un vaillant homme de lettres ?

Pierre.—Je n'ai jamais étudié.

Le païen.—Alors il doit avoir bien des attraits, le Dieu dont tu viens prêcher aux Romains la religion ?

Pierre.—C'est un Dieu mort pour tous les hommes, et crucifié entre deux voleurs.

Le païen.—Et que viens-tu prêcher au nom de ce Dieu ?

Pierre.—Humilité et sacrifice ; guerre à l'orgueil et à la chair.

Le païen.—Et tu prétends établir à Rome cette doctrine insensée ?

Pierre.—A Rome et par toute la terre.

Le païen.—Et pour combien de temps ?

Pierre.—Pour tous les siècles.

Le païen.—Mais alors tu as César pour toi ?

Pierre.—César ? . . . Je viens le dépouiller du Souverain Pontificat et établir mon siège dans cette Rome qui désormais sera ma Rome.

Le païen.—Il te fera mourir.

Pierre.—Et je mourrai pour Jésus-Christ.

Le païen.—Va, pauvre insensé : on ne peut imaginer plus solennelle folie.

Pierre continua sa route et se mit à prêcher l'Evangile. . . Après vingt-cinq ans de pontificat, il fut crucifié ; mais il lui succéda un autre Pierre qui s'appelait Lin, puis un autre, et un autre et un autre encore par une série jamais interrompue, jusqu'à Pie IX. Et les Césars disparurent ; disparut l'empire, disparurent cent dynasties ; le Pape resta roi de Rome.

Cette royauté durait depuis douze siècles, et voilà qu'un roi piémontais s'en vient dans la Ville Eternelle pour dépouiller définitivement le Successeur de saint Pierre. A son entrée en ville, ce roi nouveau laisse échapper une parole de satisfaction ; un catholique lui répond et le dialogue suivant s'engage :

Le roi.—Me voici finalement à Rome. J'ai promis d'y venir pour le 2 juillet et j'y suis.

Le catholique.—Par quels moyens y êtes-vous entré ? Combien de temps y resterez-vous ?

Le roi.—Qu'importe les moyens, la fin les justifie. Je suis à Rome, et le trône de l'Italie, une et indivisible, restera jusqu'à la fin des temps.

Le catholique.—En êtes-vous bien convaincu ?

Le roi.—Très-convaincu. L'Italie est achevée. Malheur à qui la touche !

Le catholique.—Et que voulez-vous faire à Rome ?

Le roi.—Refaire ce qu'a défait saint Pierre.

Le catholique.—Et vous vous croyez de force, ô Sire ?

Le roi.—Oui, j'ai cent choses qui manquaient à saint Pierre.

Le catholique.—Cent choses !

Le roi.—J'ai de l'argent, et saint Pierre n'en avait pas. J'ai des canons, des fusils et des soldats, et saint Pierre n'en avait pas. J'ai des gardes civiques, des journalistes, des employés, des députés, des sénateurs, des plébiscites, et saint Pierre n'avait rien de tout cela.

Le catholique.—Et vous n'avez rien autre, ô prince très-puissant ?

Le roi.—J'ai tous les francs-maçons de l'univers, qui m'applaudissent et qui m'aident.

Le catholique.—Et puis rien autre ?

Le roi.—J'ai les gouvernements, les uns complices, les autres indifférents ou ne pouvant rien faire.

Le catholique.—Et c'est tout ?

Le roi.—Non ; j'ai l'étoile d'Italie, des commandeurs et des chevaliers, j'ai des agents de police, j'ai pour moi toutes les passions humaines, j'ai tous les révolutionnaires morts et vivants.

Le catholique.—Mais DIEU, l'avez-vous avec vous ?

Le roi.—Non, je laisse Dieu au Pape.

Le catholique.—Eh bien, Sire, vous ferez fiasco.

Le roi.—J'ai réussi jusqu'ici et je réussirai encore.

Le catholique.—Vous ne réussirez pas, je vous l'assure. Saint Pierre a pu prendre la place des Césars, parce que, privé de tout moyen humain, il avait Dieu pour lui. Victor-Emmanuel ne prendra pas la place des Papes, parce qu'il a tous les moyens humains, mais qu'il lui manque l'aide de Dieu.

En entendant cette réflexion, le roi se prit à rire et s'en fut. Car, autant la conquête de Rome par saint Pierre paraissait une impossibilité, autant elle semble facile à Victor-Emmanuel.

Et cependant, l'insuccès de l'excommunié est aussi certain qu'est indéniabie le triomphe de saint Pierre. Le gouvernement italien croit que son œuvre a reçu son couronnement le 1er juillet ; du 1er juillet au contraire datera sa ruine. Nous l'écrivons en un jour où l'écrire semble une folie. Mais nos paroles resteront et nous les citerons plus tard. L'hymne pour la prise de possession de Rome est déjà composé depuis longtemps ; c'est l'hymne que les réprouvés répètent dans les abîmes : *Nos insensati ! Nos insensés que nous étions !* Néron l'a dit en blasphémant ; Victor-Emmanuel s'apprête à le redire.

LE PAPE-ROBI ET LE ROI-PAPE.

Parmi les déclarations de principes, au moins étranges, dont Victor-Emmanuel a illustré son court passage au Quirinal, il en est une qui, plus que toutes les autres, a révolté les Catholiques par l'énormité qu'elle renferme et l'insanité d'esprit qu'elle décèle chez celui qui l'a faite. Nous voulons parler de la réponse qu'il adressait, il y a quelques années, à quelques Professeurs dévoyés de l'Université romaine, et dans laquelle on remarque cette phrase inqualifiable : " Je ne puis consentir à la déclaration de l'infaillibilité qui a rencontré l'opposition de tous les laïques exempts de préjugés."

Victor-Emmanuel, chef ostensible de la révolution italienne, a toujours prétendu qu'en faisant la guerre à la royauté de Pie IX, il n'avait d'ail-

leurs que respect, déférence et soumission pour son autorité spirituelle. “ Il se voyait dans la nécessité de lui arracher la couronne, ainsi le voulaient les aspirations nationales, mais il n’en serait que plus zélé à consolider la tiare. Grâce à lui, le Pouvoir spirituel, débarrassé du Pouvoir temporel, comme un or dégagé d’un vil alliage, serait plus pur, plus libre, plus précieux aux yeux des peuples, et, dans Rome devenue la Capitale du Royaume péninsulaire, nul ne serait pour le Pape un fils plus dévot, nul n’écouterait d’une oreille plus docile les enseignements du Pasteur suprême que le Roi qui l’aurait pour sujet.” Que de fois les théoriciens du vol et du sacrilège ont répété ces odieuses ritournelles qu’ils résumaient dans ces deux cris : Vive le Pape ! à bas le Pape-Roi !

Aujourd’hui la scène est changée. Le Roi, celui qui se flatte d’avoir conquis pour lui seul le droit de porter ce titre en Italie, le Roi a mis enfin le pied dans Rome. Nous n’avons rien à dire, en ce moment, de cette violation nouvelle des droits d’un Souverain qui, fût-il Pontife, n’en est pas plus inhabile à porter un diadème royal. Cette fonction sacrée ne saurait créer une incapacité, à moins que quelqu’un n’arrive à démontrer qu’il existe quelque part une loi qui défend le cumul de la Royauté et du Sacerdoce. Quoi qu’il en soit, à peine ce prétendu Roi d’Italie est-il venu asscoir son trône ambulante à côté de ce trône immuable, enraciné là depuis plus de quinze siècles, qu’il se sent pris de la manie de dogmatiser. L’infaillibilité qu’il dénie au Pape, il se l’arroe. Il lui déplaît qu’un Concile définisse des dogmes, et il en fabrique. C’est un crime d’Etat, en Italie, de crier : Vive le Pape-Roi ! mais il permet, il veut même qu’on reconnaisse en lui-même le Roi-Pape.

Il y aurait pourtant quelque différence, pour le bien des âmes et leur liberté, entre un Roi qui n’a de Royauté que juste assez pour qu’il puisse être librement Pontife, et un Pontife qui, avant tout, serait Roi, pour lequel le Pontificat ne serait que l’accessoire d’une puissance temporelle aussi redoutable aux consciences par son ambition que, par l’étendue de son territoire et le nombre de ses sujets. Un Pape-Roi a été, depuis Charlemagne, un bienfait et une garantie de sécurité pour l’humanité. Un Roi-Pape en serait le fléau et le plus monstrueux des tyrans.

Constituer cette tyrannie, c’est donc le véritable objet de cette longue guerre faite, au nom de la liberté, à force de guets-apens et de parjures. Ce n’est pas seulement au trône temporel qu’on en voulait ; des débris de celui-ci on prétendait se faire un escabeau pour escalader le trône spirituel. Les consciences catholiques se trouvent ainsi confisquées. Les arrêts d’un Concile œcuménique sont sommairement révisés et biffés d’un seul mot. Ce gendarme, vieilli dans les corps de garde, usé à la poursuite des sangliers et des chamois, ou d’autres plaisirs innommés, se constitue théologien suprême, s’improvise docteur.

Il procède, comme a coutume de procéder l'erreur, par une négation : " Je ne puis consentir," dit-il. Voilà son *non possumus* à lui. Il a pu consentir à friponner les Etats de ses voisins et de ses propres parents. Il a pu consentir à violer tous les serments qu'il a prêtés. Il a pu consentir à se vendre corps et âme, et argent comptant, à une Secte qui, par les mains de ses Ministres, le mène en laisse. Il peut consentir en ce moment-ci à souiller la Capitale sacrée du monde catholique, à insulter de sa présence un vicillard, un Pontife, un Père qu'il tient prisonnier dans son propre palais. Mais voici que soudain cette conscience timorée s'alarme d'une définition à laquelle tout le reste de l'Eglise a consenti. Cette foi jalouse de sa pureté prend ombrage, il ne peut consentir.

Le Concile, par hasard, attendait-il son consentement ? Lui a-t-on demandé son *placet* ? Non, mais toutefois sa conscience ne lui permet pas de consentir. Qu'empêchera-t-il par ce refus de consentement ? Le Pape va-t-il douter de son privilège ? Les Evêques vont-ils revenir sur leur décision unanime ? L'univers catholique qui, depuis plus d'un an, s'incline et croit, va-t-il, parce que Victor Emmanuel refuse de consentir, rétracter son adhésion et rejeter la croyance admise ? Enfin le Saint-Esprit va-t-il se déjuger ? Tout cela n'est guère probable, et vous en serez, Sire, pour votre refus de consentement.

Il est vrai qu'il aura, pour s'étayer, le témoignage " des laïques exempts de préjugés." Laïque veut dire simple membre du peuple chrétien, simple agneau du troupeau de Jésus-Christ. La voix des laïques ne compte pas pour beaucoup dans la direction du troupeau tout entier. Sans doute, leur croyance, quand elle est unanime, qu'elle se rattache à une tradition vénérable, peut avoir la valeur d'un témoignage et attester le sentiment de l'Eglise. Mais le Royaume du Christ n'a aucune ressemblance avec le Royaume d'Italie. Il ne suffit pas de quelques centaines de gredins qui vocifèrent, avec une guenille quelconque en guise de bannière, et une écriteau au dessus en guise de symbole, pour faire l'opinion d'un Concile, pour créer une aspiration, pour constituer une force à laquelle la tête de l'Eglise obéisse docilement. Cela ne marche pas, suivant la mode italienne, à coups de démonstrations et de plébiscites. Donc les laïques ne font rien à l'affaire.

Qu'ils soient " exempts de préjugés," cela n'importe pas d'avantage. On sait ce que préjugé veut dire dans la langue révolutionnaire. Ce mot signifie principes solides, convictions sérieuses, croyances sincères, soumission humble et filiale à un Père, respect à la parole de Dieu. Exempt de préjugés, c'est donc tout bonnement, selon Victor-Emmanuel, être dégagé de toute foi religieuse et empêtré dans toutes les crédulités, libre de tout principe et esclave de toutes les passions. Ces témoins-là sont du nombre de ceux que l'Eglise ne compte pas, qu'elle anathématise.

La déplorable parole du Sire piémontais à ses professeurs rebelles de l'Université romaine a donc tout juste la portée d'une niaiserie et la valeur d'un blasphème. Le Pape-Roi, tout captif et tout faible qu'il est, conserve, malgré tout, les clés du berceuil de Jésus-Christ ; abaissé, opprimé dans le présent, il est assuré du triomphe dans l'avenir. Le Roi-Pape, au contraire, sans pouvoir sur les âmes, porte sur l'arche sainte une main téméraire ; mais sûr de n'être jamais Pape, est-il sûr d'être toujours Roi ? Sa couronne glisse déjà sur son front, prête à rouler dans le sang et la boue, où il a piétiné si longtemps. Veuille le ciel que la tête n'aille pas un jour suivre la couronne.

(*Correspondance de Genève.*)

LES TRAITS DE LA JUSTICE DIVINE A ROME ET A PARIS.

Le 6 septembre, l'ingénieur Morelli, chargé de la direction des travaux au palais Beleani, transformé en cour des comptes, monte sur les échafaudages extérieurs pour y surveiller les travaux et presser les travailleurs, qui n'allaient pas aussi vite qu'il le désirait. On lui fait observer que le 8, jour de la Nativité de la Sainte-Vierge, nombre d'ouvriers manqueront à l'appel, car ce jour est fête solennelle dans le calendrier romain. " Il n'y a pas de Sainte-Vierge qui tienne, répond l'ingénieur : ceux qui se dispenseront du travail sous ce prétexte seront renvoyés pour toujours." Cela dit, le pied lui glisse et il tombe du troisième étage. On s'empresse autour de lui, il était mort sur le coup.

A Paris, sous le règne de la Commune, la justice divine a frappé aussi d'une manière éclatante des impies. Nous citerons le fait suivant.

A Gentilly, il y avait une statue de la Très-Sainte-Vierge qui était placée assez haut. Deux gardes nationaux étaient là au pied, l'un d'eux s'écria avec rage : " Je veux renverser cette statue." L'autre fit ses efforts pour le détourner de ce funeste dessein. Mais tout fut inutile. Le malheureux impie prit une échelle, l'appliqua contre le mur et monta ; arrivé près de la statue il la jeta à terre en blasphémant. Au même instant la justice de Dieu châtia son crime ; saisi d'un vertige subit, il chancela et tomba à terre ; il était mort. Dieu l'avait traité sans miséricorde pour son crime.

(Suite.)

LII.

UNE CONSULTATION ENTRE MARI ET FEMME.

Lorsque Henri Delagrave reprit connaissance (1), il se trouva dans sa chambre à coucher, étendu sur un divan, la tête supportée par des oreillers, et il aperçut près de lui une personne qui se tenait immobile.

Cette personne ne lui apparaissait qu'indistinctement, car le jour avait fait place à la nuit, et les ombres enveloppaient successivement les divers objets dans l'appartement.

Au premier mot qu'il prononça, cette personne se leva vivement et s'approcha du divan. C'était Varina Rosati.

—Où suis-je ? demanda Delagrave, en se soulevant avec difficulté et en regardant confusément autour de lui.

—Dans votre chambre à coucher, répondit l'Italienne, avec ce ton calme et simple qui est si bien de nature à tranquilliser.

—J'ai donc été malade ? reprit Delagrave. Je ne me rappelle rien. Cependant il faut que j'aie été malade, continua-t-il en se parlant à lui-même et en réfléchissant :—ou pourquoi serais-je ici ?

—Vous avez été dangereusement malade, et cela durant quelques heures. La soirée commence même à s'avancer. On vous a découvert, ce matin, dans votre cabinet de travail, étendu sur le parquet.

Une lumière soudaine traversa le cerveau de Delagrave, et avec le souvenir lui vint une terrible pensée, une crainte terrible.

—Découvert ! dit-il ; par qui ?

—Par moi, heureusement.

Il y avait quelque chose dans le ton dont fut faite cette réponse, quelque chose de si particulier que la frayeur de Delagrave en fut augmentée.

Ce fut, cependant, avec un certain effort pour paraître gai qu'il répliqua :

—Ah oui, je me rappelle, à présent, que la chaleur était très-oppressive. Il faut que j'aie été frappé de quelque chose comme d'un coup de soleil.

Varina Rosati demeura silencieuse.

Delagrave, qui avait attendu sa réponse avec anxiété, continua :

—C'est vainement que je cherche une autre cause.

—Faut-il vous aider ? demanda l'Italienne.

(1) On se rappelle sans doute que, dans la livraison du mois de septembre, nous avons laissé Henri Delagrave sans connaissance, à la suite de la lecture d'une lettre.

Delagrave tressaillit.

—Le pouvez-vous ? dit-il.

La voix lui manqua en proférant cette question.

—Oui, je le puis.

—Impossible.

—Pourquoi cela ? Quand je vous ai trouvé étendu sur le plancher, les mains crispées, et les traits affreusement contractés, comme si un fantôme vous eût apparu, et fût sorti de sa tombe pour vous révéler un secret terrible, j'ai ramassé ceci à côté de vous.

Et elle montra un papier qu'elle tenait à la main.

Delagrave laissa sa tête retomber sur les coussins et poussa un gémissement.

Il avait reconnu la lettre qui lui annonçait la découverte du squelette dans le chêne du ravin du Diable.

—Cette lettre, dit Varina Rosati, parle d'une trouvaille bien étrange qu'on a faite dans une partie du bois de Moidrey, durant le dernier orage, et on vous demande de vouloir bien assister à l'enquête.

—Je n'irai pas ! s'écria Delagrave ; et, par un violent effort, il se leva et parvint, quoique avec difficulté, à se mettre sur ses jambes.

J'aimerais mieux mourir que d'y aller ! dit-il ; la vue de quelques ossements tombant en poussière peut leur être indifférente, à eux ; mais à mes yeux, à moi, ces os se couvriraient de leur chair, et l'homme reviendrait à la vie. Aucun pouvoir humain ne me contraindra à y aller ! Entendez-vous, madame ? entendez-vous ? Non, je n'irai pas.

Il y eut un moment de silence, durant lequel ils se regardèrent l'un l'autre.

Mais quelle différence il y avait dans leurs regards !

Celui de Varina Rosati était hautain et plein de mépris.

Celui de Delagrave était soupçonneux, craintif et confus.

—Vous n'irez pas ! dit enfin Varina avec un accent dédaigneux. Mais il y a un pouvoir plus fort que votre volonté.

—Quel pouvoir ?

—La loi !

Delagrave trembla.

—Henri, dit l'Italienne, —et, s'avançant tout près de lui, elle posa la main sur son bras, —Henri, sois sage et fie-toi à moi. Je n'ai pas une de ces natures froides et craintives qui, en présence du but à atteindre, reculent devant les moyens. Je le répète, fie-toi à moi ! N'es-tu pas mon mari, et ne suis-je pas ta femme ?

—Non ! s'écria Delagrave. Tu es la femme de Matteo Cordiani, —de Cordiani le bandit, —de Matteo le galérien ! Une noble alliance, en vérité, et dont je complimente la noble maison des Rosati !

Le visage de Varina s'assombrit, et ses sourcils se contractèrent d'une façon alarmante.

—Henri Delagrave, dit-elle, de quel droit osez-vous m'insulter ainsi ? Quand Matteo Cordiani vivait. . .

—Quand ! s'écria Delagrave en l'interrompant avec un rire moqueur. *Quand* il vivait ! Que signifie cette expression ? Cordiani, votre mari, est vivant, —oui, vivant, et il est en ce moment en France.

—Comment savez-vous cela ? demanda Varina avec émotion.

Delagrave baissa la voix, et, s'approchant tout près d'elle, lui murmura à l'oreille :

—J'ai vu et j'ai entendu. Ce matin, j'ai assisté, inaperçu, à une entrevue qui a eu lieu entre lui et Varina, la fière Varina, votre fille et la *sienna*.

Le dernier coup, en effet, avait frappé juste. Varina Rosati, que nous continuerons à appeler ainsi, était stupéfaite de voir son secret connu de Delagrave, et il se passa plusieurs minutes avant qu'elle ne fût en état de répondre. Quand elle prit la parole, ce fut d'une voix où le chagrin luttait contre l'orgueil.

—Je ne vous ai trompé en rien, dit-elle, et je ne m'abaisserai pas à vous tromper. Il y a seulement quelques jours encore, je croyais cet homme mort ; mais son ombre est venue de nouveau traverser mon chemin.

—Et le mien, murmura Delagrave, qui, succombant à l'épuisement, se laissa tomber sur le divan. Ma vie est dans les mains de cet homme ; ma vie et ma fortune.

—Non, Henri Delagrave, non ! Soyons hardis et résolus, et c'est nous qui serons maîtres de sa vie. Le papier qu'il possède, il faut l'avoir, —il le faut.

Puis, et sans restriction, elle raconta à Delagrave étonné toute l'histoire de son entrevue avec son mari, le lendemain du jour où avait été commis le meurtre de l'avocat Mouton.

C'était alors que Matteo avait appris l'existence de Varina.

C'était alors que le bandit s'était vanté de posséder le testament d'Isaac Delagrave, et de pouvoir, à son gré, sauver ou ruiner les propriétaires du château de Moidrey.

C'était alors qu'il avait jeté, d'un air de défi, le poignard rougi du sang de sa victime, et qu'il s'était glorifié d'un crime qui forcerait ses ennemis à s'humilier à ses pieds.

Delagrave écouta ce récit avec une stupéfaction bien naturelle. Il mesura, d'un coup d'œil, toute l'étendue du péril, sans découvrir les moyens d'y faire face.

Mais il n'en fut pas de même de Varina Rosati.

Son courage grandit avec le danger, et, fidèle à sa nature, elle se pré-

para à lutter jusqu'à la mort, plutôt que de céder d'un pied à un homme qu'elle savait être un ennemi implacable.

LIII.

COMMENT VARINA ROSATI MIT SES PLANS A EXECUTION.

L'horloge du château de Moidrey sonnait l'heure solennelle de minuit, lorsque Varina Rosati, descendant par un escalier étroit, qui conduisait aux jardins réservés, ouvrit une petite porte, et avança la tête avec précaution.

Le ciel était sombre et sans étoiles ; le vent qui s'élevait et mugissait à travers les arbres, secouant les branches et dispersant les feuilles, faisait prévoir un nouvel orage.

Tout à coup une personne se détacha de l'ombre projetée par la muraille, et s'avança vers elle.

Varina Rosati recula, et puis demanda à voix basse :

—Est-ce vous, Matteo ?

—Oui, à votre service, *bella donna*, lui répondit-on.

Il n'était pas possible de se tromper à l'accent de la voix : le ton demi-moqueur et demi-caresseur alla au cœur de l'Italienne et la fit bondir.

Toutefois, elle sut se contenir, et ce fut d'un air charmant qu'elle dit :

—Vous pouvez entrer sans crainte ; toute la maison est endormie, et cette fois j'ai choisi une chambre plus sûre que la mienne,—où nous n'aurons pas la peur d'être troublés.

—Pourquoi cela ? demanda le bandit d'un air soupçonneux.

—Parce que c'est de cette chambre que l'héritier des Moidrey disparut si mystérieusement, il y a une vingtaine d'années ; c'est, depuis ce temps, à qui n'y entrera pas dans la maison.

—Très-bien ! comme cela, dit-il avec le rire cynique qui lui était habituel, c'est là la chambre d'où l'on a enlevé, une nuit, l'héritier des Moidrey,—et enlevé si adroitement qu'on n'a jamais pu découvrir ses traces !

Une lampe brûlait sur la table, il abaissa la lampe et examina attentivement le parquet.

—Oui, ajouta-t-il, voici les taches de sang, noires et indélébiles, comme doivent l'être toujours de telles taches, si l'on en croit les contes de bonnes femmes.

Varina Rosati frissonna, puis s'approchant de la table, elle versa du vin dans un des verres de cristal.

—Buvez ! dit-elle, buvez, Matteo ! Notre proverbe italien nous dit qu'un verre de bon vin vaut mieux qu'un sermon pour reconforter le

corps et réchauffer le cœur. Pourquoi hésitez-vous ! C'est du meilleur vin qu'il y ait dans les caves des Moidrey.

Le bandit qui avait par deux fois approché le verre de ses lèvres, le replaça sur la table sans y avoir goûté.

—Je ne doute pas de la qualité du vin, dit-il avec un sombre sourire et en fixant sur Varina un regard pénétrant ; mais rarement je bois seul, et quand je me trouve à la table d'étrangers, j'ai pour règle d'attendre que mon hôte boive le premier. C'est une habitude que j'ai prise au Brésil,—une habitude folle, peut-être, mais je me fais vieux, et quand on a des habitudes, il est si difficile de s'en corriger.

Un sourire de mépris passa sur les lèvres de Varina Rosati.

—Je vous comprends, dit-elle ;—et prenant la bouteille, elle emplit un autre verre jusqu'aux bords.—Vous êtes Italien en tout, Matteo Cordiani, ajouta-t-elle.

—Vous me flattez, répliqua celui-ci en s'inclinant. J'agis seulement d'après mes faibles talents, et, ajouta-t-il en appuyant sur ces mots, d'après mon expérience.

Il leva son verre et le choqua contre le sien.

—A votre santé, *bella donna* ! Puisse le présent devenir meilleur pour nous deux, et l'avenir être plus heureux que le passé.

Tous deux burent, mais le verre de Varina Rosati était vidé avant qu'une seule goutte eût mouillé les lèvres de Matteo.

—Vraiment, s'écria Cordiani, je n'ai jamais goûté de meilleur vin de ma vie ! Versez encore, *cara*, car ce maudit climat me glace jusqu'à la moëlle des os.

Son verre fut rempli, et cette fois, il n'hésita pas à le vider.

Puis, faisant claquer ses lèvres, de l'air d'un fin connaisseur, il se renversa dans sa chaise et alluma une cigarette, qu'il avait roulée dans ses doigts avec une promptitude merveilleuse.

—A présent, aux affaires ! dit-il. Entre de vieux amis comme vous et moi, Varina, on peut se passer de préliminaires. Vous avez une proposition à me faire. C'est sur votre désir que je suis ici. Que me voulez-vous ?

Varina leva la tête, et fixant sur lui ses grands yeux noirs, elle dit lentement, mais distinctement :

—Je désire que vous me rendiez votre affection, —oui, votre affection, Matteo Cordiani.

Le bandit laissa échapper sa cigarette de ses mains, et comme s'il eut été mû par un ressort, il bondit sur ses pieds.

Il recula d'un pas, comme on recule devant un serpent, pour se mettre sur la défensive.

—Est-il possible qu'une femme vous fasse peur, Matteo, dit-elle.

—Diavolo ! oui ! répondit Cordiani ;—et il n'y a pas de honte à l'avouer, quand cette femme se nomme Varina Rosati.

—Matteo ! vous m'aimiez autrefois.

L'Italien haussa les épaules, et fit de la main un geste d'impatience.

Varina Rosati donna à sa voix triste et harmonieuse une expression encore plus accentuée de désespoir.

—Vous avez le droit, dit-elle, —vous ne l'avez que trop, hélas ! de me traiter comme un monstre de bassesse, d'hypocrisie, mais la mort purifie tout.

L'Italien, qui avait roulé une cigarette avec ses doigts agiles, l'alluma avec un calme imperturbable.

—Mourir ! dit-il ; vous, mourir ! Et bien, peut-être avez-vous raison.

Varina Rosati regarda cet homme dur, cruel, — cet homme qui l'avait aimée autrefois, — de l'air d'une tigresse enfermée dans une cage et dédaignant la main qui la frappe.

Mais Matteo, tout entier au plaisir de fumer sa cigarette, et suivant des yeux les spirales de fumée qui montaient au plafond, ne s'aperçut de rien.

Quand leurs regards se rencontrèrent de nouveau, Varina était redevenue plus calme, et ses griffes prêtes à déchirer avaient disparu sous une couche de velours.

Elle leva la main, et la pressa contre son cœur avec un geste d'extrême souffrance.

—Écoutez-moi, Matteo ! dit-elle, écoutez-moi, et ne m'interrompez pas, Il se peut que ce soit la dernière fois que nous causions ensemble.

Matteo fit un signe d'assentiment, mais sans ôter la cigarette de sa bouche.

Varina Rosati continua :

—Je n'ai pas l'intention de défendre le passé ; —ce serait impossible.

Matteo fit un nouveau signe de tête affirmatif.

—Et cependant, dit-elle, quelque singulière, quelque cruelle, quelque lâche que ma conduite ait pu paraître, je — si incroyable que vous semble cet aveu, — je vous aimais, Matteo ! vous êtes le premier homme que j'aie aimé, comme vous serez le dernier !

Elle s'arrêta brusquement, interrompue par un éclat de rire moqueur de l'Italien.

—Admirablement joué ! cria-t-il ; si admirablement que si nous n'étions pas de si anciens amis, j'aurais cru moi-même à la réalité de cette scène. Il y a des personnes qui porteraient un masque jusque dans le tombeau, et vous êtes de celles-là, *carissima*. Allons, versez-moi un autre verre de vin, et faisons tomber le rideau sur cette comédie.

A ce moment gronda sur la mer un coup de tonnerre, précurseur de l'orage qui s'amassait.

—Écoutez, s'écria l'audacieuse Italienne en élevant la main et en se

dressant dans toute la sublimité de sa beauté ; écoutez, je prends le ciel à témoin, le ciel dont la voix est si terrible dans sa colère, à témoin de la vérité de mes paroles !

— Et moi aussi, je le prends à témoin que je ne vous crois pas ! répliqua Cordiani avec sarcasme.

Des larmes, de grosses larmes roulèrent des yeux de l'Italienne, et sa tête tomba sur sa poitrine.

— Hélas ! murmura-t-elle, vous êtes sans pitié. Vous détruiriez tout dans votre rage aveugle, pour le plaisir de satisfaire une puérole vengeance. Vous tueriez la mère et ruineriez l'enfant.

— L'enfant !

— Varina ! votre enfant et le mien !

Le visage de Matteo changea. Le nom seul de sa fille avait agi sur lui comme un charme. Son sourire moqueur disparut en un instant, et la méchanceté s'évanouit de son cœur.

— Ruiner Varina, dit-il au bout d'un instant, ne croyez pas cela. C'est son bonheur que j'ai en vue. C'est à cause d'elle que j'épargne actuellement cet homme, votre mari, et vous-même.

— Croyez-vous donc que vous soyez seul à l'aimer ? Etes-vous fou, Matteo, de penser que vous pourriez m'enlever l'affection de ma fille. Non, il ne sera pas dit que vous seul étiez préparé à tout sacrifier pour elle, pour elle que, si j'en crois ce que vous dites, nous aimons tous deux si tendrement.

— Quel sacrifice êtes-vous prête à lui faire, demanda l'Italien froidement.

— Le sacrifice de ma vie !

Matteo sourit d'un air incrédule.

— Je voudrais bien savoir quel avantage cela lui procurerait, dit-il.

Varina Rosati s'approcha de lui, et posa la main sur son bras.

— Vous avez voulu vous venger de ceux qui, il y a des années, vous ont beaucoup fait souffrir, n'est-ce pas ?

— Oui, et, ajouta Cordiani, je tiendrai mon serment.

— Je vous offre ma vie en expiation, mais épargnez Henri Delagrave.

— Pourquoi cela ? Est-ce que vous l'aimez ?

— Non ; mais je connais cet homme, et je sais que toutes ses affections sont concentrées sur notre enfant.

— Eh bien ? dit Cordiani.

— Eh bien, répliqua Varina, en supposant qu'Emma Keradec disparaît, et le testament d'Isaac Delagrave une fois détruit, notre fille deviendra l'héritière de Moidrey et de toute la fortune de Henri Delagrave. Elle a une nature fière et aime le luxe ; sans richesses, il n'y

aurait pas de bonheur pour elle. Je ne vous demande pas pitié pour moi, mais à genoux, je vous supplie d'avoir pitié de notre enfant.

Les yeux levés et les mains jointes, elle s'agenouilla aux pieds du bandit, et il y avait une si grande sincérité dans sa voix, tant de naturel dans ses gestes suppliants, que Matteo, sur qui l'onom de sa fille avait déjà produit l'effet que nous savons, sentit s'éveiller dans son cœur tout ce qui lui restait de bons sentiments, et fut véritablement ému.

—Sûrement, Matteo, dit-elle, ma vie suffira pour apaiser votre vengeance. Prenez-la ! Je vous l'offre librement, volontairement. Mais détruisez ce papier qui seul sépare Varina de la fortune ! Oh ! croyez-moi, pour Varina Delagrave, il y a en perspective de la joie et du bonheur, mais Varina Cordiani ne rencontrerait que misère et désespoir. Répondez, faut-il qu'elle aussi soit sacrifiée à votre vengeance.

—Non, dit Matteo d'une voix qui, pour la première fois durant cette entrevue, était agitée par l'émotion ; je voudrais la voir heureuse, je veux qu'elle soit heureuse. Levez-vous, continua-t-il d'un ton qui avait perdu quelque chose de sa brusquerie première, et nous parlerons de tout cela. Pour tout ce qui concerne Varina, je suis comme une cire molle, on fera de moi tout ce qu'on voudra, mais pour les autres, je serai de fer.

Mais l'Italienne, toujours agenouillée aux pieds du bandit, et levant vers lui ses mains tremblantes, continuait à l'implorer du regard.

—Et ce papier ! cet horrible document qui la réduirait à la mendicité, où est-il ? demanda-t-elle. Oh ! prenez garde, Matteo ! prenez garde ! l'endroit où vous le cachez, une fois découvert, un accident, le moindre hasard pourrait le faire passer dans d'autres mains que les vôtres, et alors, Varina, tout serait perdu.

Matteo sourit dédaigneusement.

—Craintes puérides, dit-il ; voyez, le paquet est là ;—et déboutonnant son gilet, il montra un petit sac placé sur sa poitrine.—Jamais il ne me quittera, soyez-en sûre, sans ma libre permission, ou avant qu'on m'en ait payé le prix.

—Ce prix, dites-le ?

Matteo partit d'un éclat de rire.

—Vous l'avez vous-même fixé, dit-il : votre vie. *Ta!!! Bella donna!* La scène a été bien jouée, mais je ne suis pas un enfant pour me laisser prendre par un chagrin simulé ou par des paroles dramatiques.

Il se disposait à refermer son gilet sur le précieux paquet, lorsque Varina Rosati, levant son poing fermé, se frappa le front. Mon Dieu ! s'écria-t-elle, ayez pitié de moi, car c'est en vain que j'implorerais la compassion des hommes ! Et d'un bond elle fut sur ses pieds.

—Vous demandez ma vie, dit-elle, ma vie comme prix du bonheur de ma fille ! Eh bien, soit ! vous serez juge vous-même de la façon dont je la donne.

Elle s'élança vers la fenêtre, et l'ouvrant toute grande, elle s'avança sur le balcon de pierre, ou plutôt sur la terrasse qui faisait presque le tour de ce côté de la maison.

Le tonnerre, pendant qu'elle parlait, éclata au-dessus de sa tête, et la pluie, qui tombait à torrents, inonda sa chevelure qui s'était détachée, et roula le long de ses vêtements.

—Adieu ! Matteo ! cria-t-elle. Adieu ! La mer est là ! Adieu ! adieu, pour toujours !

Surpris, confondu par la soudaineté de ce mouvement, Cordiani s'était précipité après elle, et d'une main de fer avait saisi sa robe, au moment où elle allait se jeter par-dessus le parapet.

—Vous êtes folle ! cria-t-il ; je ne faisais que plaisanter ! vous êtes folle !

Et il l'attira vers lui.

—Oh ! Matteo, dit-elle, c'est vous qui êtes fou de n'avoir pas encore connu la femme que vous venez de pousser à un acte de désespoir. Mais l'émotion m'a brisée, ajouta-t-elle, et je sens que les forces me manquent.

Cordiani la soutint dans ses bras, tandis qu'elle s'attachait à lui, et laissait tomber sa tête sur sa poitrine.

Au moment où il se baissait pour l'enlôver et la porter sur un canapé, un éclair sillonna la nue, et à sa lueur, il crut voir un infernal sourire passer sur le visage de l'Italienne, et aussitôt ces paroles résonnèrent ou plutôt sifflèrent à son oreille :

—Misérable fou ! C'est ta vie qui payera l'enjeu. Goûte, pour la seconde fois, la vengeance d'une Rosati.

Et soudain, avec la rapidité de l'éclair qui brillait au-dessus de leur tête, il reçut dans le gosier un coup de dague, et, poussant un cri étouffé, il tomba lourdement sur le parapet, et disparut dans l'abîme au-dessous.

Varina Rosati resta seule debout sur la terrasse ; dans une main elle tenait l'arme qui lui avait servi à frapper, une petite dague maltaise ; dans l'autre, le petit portefeuille qu'elle avait arraché du gilet de Cordiani.

—Il est à moi ! murmura-t-elle. Il est à moi ! Enfin, je tiens dans mes mains le *Testament d'Isaac Delagrave*.

LIV.

LE COMMENCEMENT DE LA CATASTROPHE.

Le lendemain du jour où avaient eu lieu les incidents que nous avons racontés dans le chapitre précédent, Varina avait fait une promenade à cheval dans les environs. Nous pourrions rapporter à ce sujet un événement dont elle faillit être victime, et comment le hasard voulut que

George France se trouvât là, à propos, pour lui sauver la vie ; mais nous passerons sur ces incidents pour arriver vite au dénouement de notre histoire.

Après sa rencontre avec Georges France et Emma Keradeuc, rencontre qui lui causa des émotions indicibles, Varina passa toute la journée à errer sur le rivage de la mer, dans les parties les plus solitaires et les plus sauvages des grèves.

Elle n'avait pas pris la moindre nourriture depuis le matin, et, épuisée de besoin et de fatigue, ce fut d'un pas lent et tremblant qu'elle rentra enfin dans le parc de Moidrey.

Elle se dirigea vers le château, en arrivant devant la porte de la grande cour, elle rencontra plusieurs hommes à cheval, que Varina reconnut à leur uniforme être des hommes de police.

D'autres personnes aussi, n'appartenant pas au château, étaient réunies par groupes, causant avec animation, mais à voix basse, comme si le sujet qui les occupait, quoique n'étant plus un secret, n'était cependant pas de nature à être traité trop haut.

Varina traversa la cour et ouvrit une petite porte latérale, qui, tout en donnant sur la cour, communiquait aussi avec les offices des domestiques.

Autour des différentes portes étaient groupés plusieurs des domestiques du château, qui, comme ceux qu'elle avait remarqués à l'entrée de la cour, causaient avec animation, et également à voix basse.

Tous se retirèrent vite, dès qu'ils aperçurent Varina, et s'empressèrent de se disperser dans toutes les directions, pour se soustraire à toute question.

Qu'est-ce donc qui était arrivé ?

Varina sentit le cœur lui défaillir.

En ce moment, la femme de chambre elle-même de Varina, sortant des cuisines, passa près d'elle, et, sans voir sa jeune maîtresse, elle s'éloignait précipitamment, lorsque Varina la saisit par la manche de sa robe.

—Ernestine ! Ernestine ! Où allez-vous si vite ? qu'est-ce qui est arrivé ?

—Oh ! mademoiselle !—Tout cela c'est des mensonges, je le sais ; nous répétons tous que cela ne peut pas être vrai, mais c'est bien effroyable, n'est-ce pas ?

—Qu'est-ce qui est effroyable ? Est-ce que cette fille est folle ?

Et, la secouant avec violence, elle fit perdre à cette pauvre fille le peu de bon sens qui lui restait.

—Qu'est-ce qui est effroyable ? répéta-t-elle.

La femme de chambre regarda partout, excepté du côté de sa maîtresse, et se mit à pleurer.

—Est-ce qu'il est rien arrivé à ma mère ? demanda Varina.

—Non, mademoiselle, répondit Ernestine en sanglotant. Madame va bien. C'est M. Delagrave qu'ils ont arrêté.

—Arrêté !

—Il a été arrêté sur un mandat délivré par les magistrats, dit la vieille Brigitte ; mais, Seigneur-Dieu, mademoiselle, il n'y a personne de nous qui puisse croire . . .

Varina répéta sa question.

—Henri Delagrave est arrêté : pourquoi ?

Les lèvres d'Ernestine tremblèrent, son visage pâlit encore davantage ; et, se penchant vers sa maîtresse, elle murmura d'un accent plein d'effroi :

—*Meurtre !*

Poussant un cri, Varina lui lâcha le bras, et chancelante, elle porta les deux mains à son front.

—Impossible ! murmura-t-elle.

—Oui ! c'est ce que dit Brigitte, mademoiselle, et naturellement aucun de nous ne croit . . .

Mais avant qu'elle eût achevé sa phrase, sa jeune maîtresse était partie, et déjà elle montait les escaliers, le cœur ému, et les jambes tremblantes.

Voyons ce qui s'était passé durant l'absence de Varina.

Nous avons laissé Henri Delagrave, le soir précédent, étendu sur un sofa, dans sa chambre à coucher, cherchant, mais cherchant en vain, le sommeil qui n'appartient qu'à ceux dont la conscience est calme et sans reproche. (Voir chapitre LII.)

Le malheureux n'avait pas fermé les yeux de toute la nuit.

Sa couche avait été pour lui une couche de feu, et ces quelques heures comme une éternité de souffrance.

Terribles, en effet, étaient les pensées qui avaient torturé son cerveau.

Le testament, ce testament pour lequel il avait tant risqué, et qui lui avait été si étrangement ravi,—voilà qu'il se trouvait, à présent, dans des mains plus redoutables, même que celles du vieil avocat. Avec Mouton, il était possible de s'entendre, d'arriver à une composition ; mais Delagrave tremblait à l'idée d'être à la merci d'un être qu'il savait aussi cruel qu'altéré de vengeance.

Puis vint pour le tourmenter le souvenir de l'accusation formulée par Ephraïm Mouton, et la déclaration faite par celui-ci de n'avoir pas de repos avant d'avoir découvert le meurtrier et d'avoir eu sang pour sang.

Enfin, ce fut l'effroyable découverte faite dans le chêne maudit.

Cent fois, durant cette horrible nuit, il repassa par les diverses péripéties de l'acte, qui, en le rendant maître de Moidrey, avait épaissi autour de lui les ténèbres de la terre et lui avait fermé pour toujours la lumière du ciel.

Il sentit de nouveau une main lui arracher son masque, et il s'imagina

revoir les yeux se fixer sur lui, et entendre le cri d'étonnement de Jarry qu'il laissa échapper en le reconnaissant. •

Mais enfin le jour se leva, et avec la lumière se dissipèrent, en partie du moins, les terreurs qui avaient assailli son esprit coupable.

Malheureux ! combien peu il songeait que, pendant qu'il frissonnait à l'idée de ses crimes passés, et que cependant il en méditait encore de nouveaux,—combien peu il pensait, disons-nous, que la planche sur laquelle il comptait, avait déjà glissé de dessous ses pieds ;—que l'édifice qu'il avait bâti, ne reposait que sur du sable qui allait l'ensevelir, au moment même où il s'occupait de le consolider.

Delagrave, après avoir envoyé quelques lignes d'excuses au magistrat, s'enferma dans sa chambre, et attendit que les ombres du soir fussent redescendues sur la terre.

Alors il alla dans la bibliothèque du château,—attendant toujours des nouvelles.

Varina Delagrave l'avait vu fréquemment durant la journée, mais elle n'avait pas jugé à propos de lui rien dire de la mort de Matteo, ni du testament dont elle s'était emparée.

Elle, aussi, réfléchissait à ce qu'elle avait à faire.

Avant d'agir, elle voulait voir Varina. Ses intérêts passaient avant ceux de tout autre. Ainsi donc, avant de montrer ses papiers à Henri Delagrave, elle était décidée à attendre et à examiner les mains de ses adversaires.

Elle était décidée à agir, mais le *comment* dépendrait des événements.

Tous deux, donc, attendaient des nouvelles, qui arrivèrent *enfin*.

Elles étaient déjà arrivées,—terribles et épouvantables,—quand Varina, que nous avons laissée montant rapidement les escaliers, entra dans la bibliothèque, où,—lui avait dit un domestique,—sa mère et Henri Delagrave se trouvaient avec leurs visiteurs.

Ces nouveaux venus ne la précédaient que de quelques minutes.

La porte, qui était entr'ouverte, glissa sans bruit sur ses gonds, et Varina, qui était entrée inaperçue, se tint dans l'ombre, et promena ses regards étonnés sur la scène qu'elle avait devant elle.

Près d'un fauteuil en chêne et tout recouvert de velours, était debout Henri Delagrave.

Son attitude était fière et même défiante ; mais ses lèvres tremblaient lorsqu'il parlait, et ses joues avaient la pâleur livide de la mort.

Sa main gauche, fortement serrée, était posée sur la table ; l'autre était enfoncée sous son gilet, et semblait, d'après les mouvements convulsifs de ses doigts, être violemment pressée contre son cœur.

A une petite distance de lui était Varina Delagrave.

Sa taille, haute et superbe, était mise en relief par la lumière des can-

délabrés posés sur la table ; et, la tête droite, l'air fier, et un sourire de dédain sur les lèvres, elle semblait dominer les autres.

De l'autre côté de la table était un petit homme, gros et court, avec des yeux pénétrants, qui, sans perdre un seul des mouvements de Delagrave, se promenait, alternativement et sans cesse, sur tout ce qui l'entourait.

Sur le plan en arrière, c'est-à-dire un peu en dehors du cercle de lumière projeté par les bougies, étaient trois hommes. Deux portaient l'uniforme de gendarmes ; le troisième, Varina le reconnut en frissonnant, c'était Ephraïm Mouton.

Delagrave parlait au moment où elle était entrée.

—Je proteste contre cette arrestation, disait-il ;—je proteste avec toute l'indignation que peut et doit éprouver un honnête homme, en se voyant arraché de sa demeure sur une accusation aussi absurde.

—Je le regrette beaucoup, monsieur Delagrave, dit le personnage aux regards pénétrants, et d'une voix qui prouvait son entière indifférence dans la matière ;—je suis toujours très-fâché d'arracher quelqu'un à sa famille ;—mais le devoir, vous savez, madame, le devoir ne doit pas être subordonné aux sentiments.

—Et ainsi, s'écria Delagrave, en éclatant, parce que de misérables ossements ont été trouvés sur ma propriété, on me soupçonne du meurtre de ce Jarry.

Il s'arrêta, plein de confusion, averti par le regard étonné de sa femme et le coup d'œil que le gros personnage jeta, par-dessus son épaule, à ses compagnons.

C'était la première fois que le nom de Jarry était mentionné durant cette entrevue.

(A continuer.)

—Je veux vous donner des nouvelles fraîches et des plus positives de N. S. P. le Pape. J'é reviens à l'instant du Vatican, où j'ai eu encore une fois le bonheur de l'accompagner, avec une vingtaine d'autres personnes, dans sa petite promenade journalière. Sa santé est toujours excellente, sa démarche ferme et prompte, il a un bâton, mais plus pour la forme que pour s'en servir. Il a trouvé en rentrant des Loges, dans l'escalier, sa chaise à porteurs; mais il l'a laissé remonter par ses *sediarî*, et est monté lui-même avec l'agilité d'un jeune homme par le milieu de l'escalier, au lieu de chercher un appui sur les côtés.

—Le Saint-Père a reçu, le 8 août, l'Académie de théologie de Rome et lui a adressé un discours où, en quelques mots, il a fait justice du grossier sophisme que les feuilles officieuses de M. de Bismark ont emprunté à Döllinger pour justifier les attaques des gouvernements allemands contre l'Eglise. Nous trouvons la traduction de ce discours dans la *Correspondance de Genève* :

“ J'entends avec grand plaisir ces sentiments exprimés par une réunion aussi distinguée que celle-ci et consacrée à l'étude de la théologie. Je conviens que le Seigneur a daigné faire en moi de grandes choses, mais je conviens aussi que je n'ai été qu'un instrument bien faible entre les mains de Dieu, et je sens mon peu de valeur personnelle, ma faiblesse et tout ce que vous voudrez. . . Cependant il faut comprendre dans son vrai sens ce que Dieu a daigné faire en faveur de son Eglise et du Saint-Siège, et ne pas imiter ceux qui, faute de bien comprendre ma misère, veulent faire de moi un géant.

“ Des ministres de hautes puissances ont osé dire que depuis le décret du concile du Vatican ma personnalité est changée, et qu'ainsi les conventions, les traités faits avec moi avant cette époque, n'ont plus de valeur, parce que, disent-ils, le Pie IX d'avant le décret n'est plus celui d'aujourd'hui. A cela répond très-bien ce que disait le bon évêque d'Ermerland (que je rappelle ici avec honneur) à quelqu'un qui voulait discuter avec lui sur l'infailibilité. Il disait au ministre, car c'en était un : “ Monsieur, je vous dirai une chose bien moins forte que ce que vous dites du Chef de notre sainte religion. Votre Souverain, de roi est devenu empereur. Donc je ne le reconnais pas. Admettez-vous cet argument ? Si vous ne l'admettez pas, parlez raison.”

“ On voit cependant que le diable n'est pas le plus fort, car malgré ses efforts nous voyons persister la piété, la fermeté de beaucoup de bons catholiques et tout particulièrement des évêques.

“ Nous espérons donc au milieu de toutes ces difficultés d'arriver au triomphe, parce que nous sommes avec Dieu. *Si Deus pro nobis, quis contra nos ?* On a toujours enseigné dans l'Église que Dieu choisit les personnes et les choisit par lui-même. Dieu a donc voulu que je fusse son Vicaire ici-bas, sur cette terre, et j'ai fait avec son aide ce que j'ai su faire. Sans lui je n'aurais fait que des fautes ; avec lui tout ira bien.

“ Que le Seigneur soit toujours votre appui, votre secours dans les tribulations où nous nous trouvons. Qu'il soit toujours votre consolation, et prosternés devant lui demandons-lui chaque jour plus de lumières pour pouvoir combattre toujours ses ennemis, qui sont ceux de son Église. Je vous bénis. *Benedictio Dei.*

— On écrit de Rome au *Journal de Florence* :

“ Me trouvant hier dans une de nos meilleures familles romaines, j'entendais M. Viale-Prolà, médecin de Sa Sainteté, raconter la surprise croissante qu'il éprouve en voyant le Pape se porter de mieux en mieux et rajeunir.

Ce ne sont pas seulement les forces physiques, mais les forces intellectuelles qui semblent en renaissance chez l'auguste Pontife.

— Un M. Brugo, joaillier, qui a exécuté le *rationale* offert par la *Société romaine pour les intérêts catholiques*, étant à l'audience, le Pape lui a dit “ Je vous ai toujours su gré d'avoir pris parmi vos ouvriers, des enfants de Tata Giovanni (établissement de charité dont Pie IX s'est beaucoup occupé dans sa jeunesse). En avez-vous encore que j'ai connus ? ” Comme M. Brugo hésitait à répondre et cherchait dans ses souvenirs, Pie IX a repris : “ Vous devez avoir un tel ? ” — “ Oui, Saint-Père. ” — “ Êtes-vous content de lui ? A-t-il de la famille ? Se trouve-t-il à l'aise ? ” Et sur ce, Pie IX s'est mis à raconter des faits relatifs à cet ouvrier, qu'il avait connu tout enfant. M. Brugo était abasourdi.

Quand un octogénaire jouit d'une telle lucidité d'esprit, et en fait preuve, chaque jour, devant des centaines et des milliers de personnes, certaines feuilles sont vraiment mal venues à le présenter comme mourant.

— Voici d'intéressants détails sur la manière dont Pie IX a célébré la grande journée du 23 août :

“ Le jour béni où Pie IX voyait véritablement les jours de Pierre sur le siège de Rome, Sa Sainteté a célébré le saint sacrifice de la messe pour le salut de l'Italie.

“ Vers les huit heures, Pie IX entonna l'Introit, et continua les oraisons avec grande ferveur jusqu'au *Gloria in excelsis Deo*. Il prononça le céleste cantique avec la plus grande émotion. Aux paroles *Laudamus te, Benedicimus te, Propter magnam gloriam tuam*, la voix lui manqua pendant quelques instants.

“ Il lut l'épître de la manière la plus sainte et la plus expressive. Les

paroles étaient toutes de circonstance : “ Nous sommes donnés en spectacle
 “ au monde, aux anges et aux hommes. Nous sommes appelés insensés à
 “ cause du Christ, et vous vous dites prudents ; nous sommes faibles, et
 “ vous êtes forts ; vous êtes pleins de gloire, et nous couverts de déshon-
 “ neur. Nous souffrons la faim et la soif, nous sommes nus et méprisés,
 “ nous n’avons pas où nous reposer. Maudits, nous bénissons ; persécutés,
 “ nous avons patience ; blasphémés, nous élevons les bras pour prier.
 “ Nous sommes devenus comme le rebut du monde, nous sommes pour
 “ tous comme un objet de mépris

La plus profonde émotion était peinte sur tous les visages. Le saint sacrifice s’accomplit ainsi tout entier au milieu de la plus touchante ferveur. Le Souverain-Pontife distribua lui-même la sainte Communion à toute l’assistance. Après avoir déposé les ornements sacrés, il entendit la messe d’action de grâces pendant laquelle il resta presque toujours à genoux.

La seconde messe étant finie, Pie IX nous donna sa bénédiction et rentra dans ses appartements. Il est plus facile d’imaginer que de décrire les sentiments qui remplissaient nos cœurs. Quand nous sortîmes de la salle des Gardes, des larmes de joie et de consolation s’échappaient de tous les yeux.

—Le même jour, les catholiques de Rome ont fait chanter à Saint-Jean-de-Latran un *Te Deum* pour remercier Dieu d’avoir accordé à Pie IX *les-jours de saint Pierre*.

De la place de Venise à Saint-Jean-de-Latran il y a environ une demie-lieue ; des voitures allant au pas entre deux rangs pressés de fidèles de toute condition, remplissaient tout cet espace.

Les cinq vastes nefs de l’église étaient comble, littéralement, et les derniers arrivés ont dû rester sur le seuil pour s’unir au chant dont retentissaient les voûtes du temple.

Rien ne saurait rendre l’émotion de tout ce peuple en récitant la prière sublime : *Oremus pro Pontifice nostro Pio*. Nous ne croyons pas exagérer en disant que vingt mille voix envoyaient à Dieu cette prière comme une seule voix.

Là était la vraie Rome, la Rome du Pape. Cette imposante démonstration sera la joie du monde catholique et la confusion de nos ennemis.

—Encore le même jour, le Saint-Père a reçu de nombreuses députations et entendu la lecture de diverses adresses, notamment des associations catholiques. L’*Osservatore Romano* public celle qu’a présentée le docteur Jean Acquaderni, président du conseil supérieur de l’association de la jeunesse catholique italienne, et ajoute : “ Nous résumons aussi bien que nous le pouvons les paroles prononcées par Sa Sainteté après la lecture des adresses. ”—Nous traduisons ce résumé :

“ Dieu, a dit Pie IX, est celui qui humilie et qui élève, et en moi se réalise

aujourd'hui ce trait admirable de la providence divine. Je puis dire que notre situation et celle du Saint-Siège rappelle l'homme de la parabole de Jésus-Christ : *Un homme allant de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains des voleurs, qui le dépouillèrent, le laissant à demi-mort.* C'est précisément l'état où nous nous trouvons maintenant. Mais à quoi bon se plaindre de ceux qui, employant les engins de guerre et les mensonges publics (*tormentis bellicis et publicis mendaciis*) ont pris possession de cette ville ? Il ne faut pas s'en étonner : Dieu a voulu, par ce fait, manifester la grandeur de sa bonté, de sa miséricorde, pour nous faire connaître ensuite la grandeur de sa toute-puissance.

“ Le samaritain compatissant survint et pensa ses plaies, payant à l'hôtelier tout ce qui était nécessaire pour qu'il lui donnât asile, le soignât et lui rendit la santé. Messieurs, n'est-ce pas le samaritain qui aujourd'hui inspire à tant de millions de catholiques la pensée de nous offrir leurs dons, de nous exprimer les vœux de leur cœur, de leur âme et de leur esprit, et la résolution de maintenir les principes qui, dans cette malheureuse révolution, sont obscurcis et presque perdus. Qu'il est consolant de lire ce que nous apprenons d'un si grand nombre d'associations de jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans, qui, dans cette vigueur de l'âge, en des moments si difficiles et si périlleux, offrent des prières, prennent des engagements, exposent même leur vie, pour maintenir intact le dépôt sacré de la foi, de la charité et de l'espérance d'un meilleur avenir. Que la providence de Dieu soit béni ! Puisse de la force dans cette espérance que nous sommes destinés à voir les effets de sa toute-puissance.

“ Si j'ai toujours béni de cœur cette troupe choisie de mes fils, je la béni avec d'autant plus d'affection en ce jour, et avec elle les absents, les amis, leurs familles, leurs patries, leurs zélés pasteurs et tous ceux qui, dans cette ville, ces jours derniers ont fait retentir de leurs prières les églises, et spécialement le grand temple de la très-sainte Vierge Marie.

— Ce n'est pas seulement le même nombre d'années qui rapproche dans une coïncidence providentielle le Prince des apôtres premier chef infaillible de l'Eglise et le premier de ses successeurs proclamé infaillible comme lui ; leurs derniers temps se ressemblent aussi.

Comme Pierre dans la prison Mamertine, Pie IX est prisonnier au Vatican, et il entend à Rome les mêmes cris de mort qui retentirent près du Capitole contre le prisonnier de Néron. Néron règne encore sous diverses figures. César ici, peuple là ; également ennemi des chrétiens et persécuteur de l'Eglise.

En prison, Pierre écrivit la seconde épître catholique, qui convient particulièrement au temps de Pie IX. Le chef de l'Eglise y donne ses derniers conseils aux chrétiens et fait entendre au monde de suprêmes avertissements. C'est comme un testament pour la suite des siècles. Après avoir recommandé aux fidèles la pratique des vertus qui manquent

le plus aux chrétiens d'aujourd'hui, "oisifs et stériles en la connaissance de Jésus-Christ", parce qu'ils ne les ont pas, il les avertit que de même qu'il y eut autrefois de faux prophètes dans le peuple de Dieu, il y aura un jour de faux docteurs dans l'Eglise, "lesquels introduiront des sectes de perdition, et à cause d'eux, la voie de la vérité sera blasphémée." En même temps, l'apôtre rappelle les antiques châtimens qui ont puni les anges révoltés contre Dieu, le monde ancien abîmé dans le déluge à cause de ses péchés, les villes coupables de Sodome et de Gomorrhe condamnées à un renversement total et réduites en cendre pour être un exemple aux villes impies.

M. G. E. DESBARATS.

M. G. E. Desbarats, ce citoyen généreux, au cœur large et entreprenant qui, depuis déjà nombre d'années, dans la vue d'enrichir son pays d'un véritable trésor artistique par la publication illustrée de deux journaux, l'impression de luxe de plusieurs ouvrages considérables, et qui pour cela ne recule devant aucun sacrifice et s'impose une correspondance immense avec les principaux centres d'art de tous les pays, se propose de faire cadeau à ses abonnés d'une Estampe au procédé de Leggotypie.

Cette Estampe reproduit avec une rare fidélité le tableau de Thomas, célèbre peintre de l'École française, et gravé par Danse, représentant la Vierge appuyée au pied de la croix. On sait la magnifique expression de cette peinture, le caractère noble que l'artiste a su donner à cette figure où respire avec tant de calme la douleur de Marie au pied de la croix : *Stabat juxta crucem Jesu, Maria mater ejus*, etc. Les mains amaigries et crispées sont remarquables, les draperies d'un excellent effet y sont traitées avec la vigueur et la souplesse qui n'appartiennent qu'aux maîtres. Or tout cela, disons-nous, est fidèlement reproduit dans l'Estampe Leggotypique sortie des ateliers de M. G. E. Desbarats et dont nous avons reçu une copie.

Honneur à l'Artiste inventeur de cet ingénieux et utile procédé ! Honneur au citoyen honorable qui l'a encouragé et qui, par ce moyen, a déjà commencé et veut continuer à doter son pays de la reproduction d'un foule de chefs-d'oeuvre dus au pinceau ou au burin des plus grands artistes.

UN ANGE DU CIEL A SA MÈRE DE LA TERRE.

Ma mère!!! pour ton cœur elles furent
cruelles

Les heures du dernier adieu...
Mais sais-tu bien qu'alors avec de grandes
ailes
J'ai pris mon vol vers le bon Dieu.

J'ai vu les chérubins sous de riches bannières
Accourir pour me recevoir ;

J'ai reçu les baisers de mes deux petits frères
(O maman qu'ils sont beaux à voir !

Ils ont mis sur ma tête une belle couronne
De roses qui ne meurent pas.

Oh ! que ne peux-tu voir l'éclat qui m'envi-
ronne.

Un jour, maman, tu le verras....

Une brillante Dame, au front plein de no-
blesse,

Bien bonne et douce comme toi,
Me prenant dans ses bras, m'a dit avec ten-
dresse :

" Tu seras mon enfant à moi.

' Ta mère de là-bas, tout en pleurs, se désole
" De ne plus voir son chérubin,

Mais moi j'ai le secret d'un baume qui con-
sole,

" Et j'adoucirai son chagrin. "

Maman, tu souffres bien, mais ta douleur
amère

Est précieuse au Roi des rois ;
Lui-même, tu le sais, il avait une mère
Qui pleurait au pied de sa croix.

Et puis, tu ne sais pas ! un ange plein de
charmes

Dans une riche coupe d'or
Recueille avec respect chacune de tes larmes
Et Dieu les met dans son trésor.

On aime dans le ciel bien mieux que sur la
terre :

Tous les jours plus de mille fois
Je pense avec bonheur à ma petite mère
Et je l'aime plus qu'autrefois...

Oui, je t'aime bien fort, toi, puis mon petit
frère

Ainsi que la bonne maman,
Trois noms qu'après de Dieu je veux dans
ma prière
Unir toujours étroitement.

Mes frères m'ont appris à chanter les lou-
anges

Et la beauté de l'Éternel,
Puis j'ai fait connaissance avec les petits
anges
Et nous jouons aux jeux du ciel.

Dans des prés émaillés de fleurs toujours
nouvelles

Nous prenons nos ébats joyeux,
Et moi, parmi ces fleurs, je choisis les plus
belles
Pour toi, quand tu viendras aux cieux

Je veux l'un de ces jours demander une
grâce

Au bon Jésus qui m'aime bien,
C'est d'aller près de toi tenir l'heureuse place
De ton bon ange gardien.

Invisible à tes yeux, je te ferai connaître
La présence de ton enfant,

Car durant ton sommeil Jules veut t'appar-
aitre
Dans un doux rêve bien souvent.

Maman, sèche tes pleurs... dans la région
sainte

Nous serons tous unis un jour ;
Heureuse à tout jamais, tu n'auras plus de
crainte
Qu'on m'enlève à ton amour.

Ton PETIT JULES AU PARADIS.

CHRONIQUE DU MOIS.

Rien d'instable et de mouvant comme la politique internationale en Europe. Hier encore, on parlait d'un rapprochement marqué qui s'était opéré entre la Prusse et l'Autriche dans les conférences de Gastein et de Salzbourg. Et, par contre, on annonçait une alliance Franco-Russe pour faire face aux éventualités. Aujourd'hui, on appréhende qu'il se fasse un traité entre la Russie et l'Allemagne, parce que le prince Gortschakoff a eu quelques entrevues avec l'Empereur Guillaume et avec Bismark. Cependant rien n'a encore transpiré. Demain, sur quoi les esprits porteront-ils leurs préoccupations ? Nul ne le sait.

Les sympathies entre nations jouent un rôle à peu près nul dans la diplomatie. C'est toujours la question des intérêts qu'on envisage ; et la politique Européenne est une politique d'intérêt. A mesure que les relations internationales se modifient, de suite la politique générale en subit le contre-coup. C'est un jeu de haute-bascule qui se fera tant que les alliances seront sujettes à mille variations.

Le mieux ce semble, est d'être toujours prêt à faire face aux complications ; et comme il n'est guère possible de faire respecter ses opinions, voire même ses ultimatums, sans avoir la puissance militaire, alors il faut pouvoir mettre sur pied d'immenses armées. Cette vérité s'affirme plus que jamais depuis le triomphe de l'Allemagne sur la France. On est écouté et on est redouté en proportion du nombre de canons qu'on peut faire tonner et en proportion du nombre de soldats qu'on peut mettre en campagne.

Si ce siècle est le siècle du progrès dans les sciences utiles, il est aussi le siècle du canon, de qui relèvent les prépondérances nationales. C'est le canon qui grandit un peuple et qui en humilie un autre ; c'est le canon qui donne la gloire dont on s'éblouit le plus volontiers, la gloire militaire ; c'est le canon qui impose la prédominance de la matière sur l'esprit. C'est tellement vrai aujourd'hui que, si une nation veut conserver son autonomie, sa liberté, son indépendance et son intégrité, elle doit être une nation armée. C'est le seul moyen de se tirer des impasses. Il faut être continuellement sur le qui-vive ; sinon, l'on s'expose à être précipité dans la servitude étrangère.

Aussi, voyez dans toute l'Europe, quelle activité ! Quel branle-bas formidable ! Quels cadres militaires innombrables on crée ! La Prusse n'est pas contente des perfectionnements acquis et dont elle a si bien profité dans la dernière campagne de France, et elle fait refondre ses canons sur un autre type. La Russie, craignant à son tour de subir le sort de la France, a organisé l'armée la plus considérable du monde. L'Autriche, malgré le travail de désagrégation qui la ruine, a grandement amélioré

son système militaire et peut montrer un effectif de quinze cent mille hommes. L'Angleterre amoncelle dans ses arsenaux un immense matériel de guerre et réorganise ses armées. La France, malgré ses effroyables désastres, prend à peine le temps de panser ses blessures pour s'occuper de la formation d'une armée plus gigantesque et plus redoutable que jamais.

C'est là une position pleine de dangers. C'est là une position contraire aux lois économiques. Mais c'est aussi une position inévitable dans les temps actuels, à moins de renoncer à la sécurité et d'abdiquer sa place dans le conseil des nations.

* *
*

Pendant que l'Europe recherche la suprématie militaire et en affirme pratiquement la nécessité, une association ayant nom " Le Congrès de la Paix," cherche à s'opposer à ce débordement des idées. La Ligue de la paix a ouvert cette année ses conférences à Lausanne. Assurément son titre seul affirme de grandes idées philanthropiques : Rechercher les moyens de retrancher la guerre du code des nations, c'est une brillante idée dont la réalisation mériterait la reconnaissance de l'humanité. Mais cette réunion, qui se formait sous un principe des plus pacifiques, comme son nom l'indiquait, ne nous a donné qu'un spectacle de querelles et de zizanie. C'était vouloir arrêter la marche de l'incendie avec des torches enflammées.

Le Congrès de la Paix a répudié toute idée de nationalité et a prôné le Cosmopolitisme, tout comme le fait l'Association Internationale.

Il y eut là des femmes-orateurs, comme Mesdames André Léo et Paule Minck qui ont glorifié la lutte des prolétaires contre les capitalistes, et qui ont fait l'apothéose de la Commune de Paris et du socialisme. On a parlé de l'union républicaine des femmes et de leur émancipation. Mme Delhomme a dit que "*le Congrès est la fête de toutes les mères du globe terrestre,*" et a lu une poésie sur les femmes, devant les rires moqueurs de l'Assemblée.

Voici qui est hors de doute à présent : les femmes se régénèrent et vont jouer un rôle incomparable parmi les peuples ! Pour s'en convaincre, qu'il suffise d'apprendre que l'une d'elles a proposé "*de nommer une commission pour étudier les principes de l'humanisme végétarien.*"

Beaucoup d'hommes aussi, entraînés par de si nobles exemples, ont donné dans les mêmes errements. Cependant ajoutons que la majorité du Congrès a réprouvé les horreurs de la Commune de 1871. Cela ne signifie pas toutefois qu'il soit résulté quelque chose de bien de cette conférence. Leurs conclusions tendent toutes au renversement du droit politique ou du droit international.

M. Gambetta a refusé de prendre part aux délibérations de la Ligue, parce que, dit-il, " les idées et les principes du Cosmopolitisme ont pour

“ effet le plus certain d'effacer ou d'amoindrir l'amour de la patrie ; et il importe, au contraire, au salut de la France, que les âmes s'attachent plus que jamais à des principes de dévouement national.” M. Gambetta mérite des éloges pour avoir répudié ces utopies qui conduiraient les peuples au nom de la paix, dans des luttes effroyables. On ne peut pas plus retrancher la guerre qu'on ne peut retrancher les passions humaines. Le mieux qu'on puisse faire, c'est de la prévenir quelquefois au moyen d'arbitrages. C'est là ce que les Etats-Unis et l'Angleterre ont fait l'an dernier dans ce qu'on est convenu d'appeler le traité de Washington ; et c'est là aussi un précédent qu'il serait important d'imiter.

* * *

Ils sont terribles les ravages du feu quand il passe comme un ouragan à travers d'immenses étendues de terre. Partout, sur son passage, il ne laisse que des cendres et des ruines, et l'on s'étonne qu'il puisse détruire, aussi promptement qu'il le fait, et les constructions les plus solides que l'industrie humaine érige sur le sol, et ces beaux grands bois ombreux qui témoignent de la luxuriante richesse de la nature.

Les Etats-Unis ont payé un large tribut à l'élément destructeur. Qui n'a pas été frappé de stupeur en apprenant l'effroyable incendie de Chicago ? Jamais il ne fut donné au Nouveau-Monde d'avoir un pareil spectacle. Conflagrations terribles qui ont converti en quelques heures d'innombrables édifices en d'innombrables décombres ! Dix mille maisons en feu, quel spectacle !

Maintenant, la “ Cité des Lacs ” ressemble à une cité des ruines. Ses plus beaux temples, ses hôtels, ses banques, ses cours de Justice, ses bureaux publics ne sont plus qu'un amas de pierres calcinées. Ils sont là sur le sol offrant à tous les regards leurs lugubres débris comme ces guerriers valeureux, tombés sur le champ de bataille, dont le corps est criblé de meurtrissures.

Après un pareil désastre, on serait tenté de croire que Chicago est une ville dont l'avenir est à jamais brisé. Pour qui ne connaît pas l'histoire de Chicago cette pensée serait assez rationnelle. Mais quand on songe que des trappeurs Canadiens de l'Ouest, qui sont encore nos contemporains, ont passé sur cette partie du sol américain qui devait être Chicago ; quand on songe qu'il y a à peu près quarante ans cette grande ville n'était qu'une misérable bourgade composée de quelques huttes en écorce et en troncs d'arbres : bourgade bâtie sur un terrain marécageux et à l'embouchure d'une petite rivière chargée d'exhalaisons putrides ; quand on songe qu'au jour de l'incendie, Chicago était déjà sans contredit une des plus belles villes du continent américain et contenait une population de 300,000 âmes ; quand on songe que là se trouvait l'entrepôt de grains le plus consi-

dérable du monde ; alors on est aussi étonné de sa rapide et gigantesque fondation qu'on le fut de sa chute.

Chicago s'est élevé comme par enchantement au milieu des immenses solitudes de l'Ouest. En peu d'années, de nombreux réseaux de chemin de fer et des lignes de vapeur l'ont mis en communication avec toutes les autres villes du continent. Ces avantages existent encore tout entiers. Sa position, qui la relie avec tant de districts agricoles, lui assure, la prépondérance dans le commerce des grains. Et, en outre de cela, ses citoyens sont doués d'une merveilleuse activité.

L'échec subi ne lui fera qu'un tort passager. Déjà on s'est mis à l'œuvre avec une rare énergie, pour reconstruire ce qui est tombé. Avant peu, Chicago recouvrera sa prospérité et redeviendra une ville plus belle et plus florissante que jamais. " Ces Chicagoens, dit le *Commercial Advertiser*, sont des gens dont on peut être fier. Ce sont de vrais américains. L'indomptable courage qu'ils montrent dans leur calamité et la mâle gaieté qu'ils déploient au milieu des ruines de leurs fortunes, sont un grand spectacle. Ils auraient aussi bien le droit de s'asseoir et de gémir que l'eut Caius Marius de pleurer sur les ruines de Carthage. Mais il ne se trouve pas un seul Caius Marius dans tout Chicago. Aucun d'eux ne pense à s'asseoir ; et quant à pleurer, ils n'en ont pas le temps. Ils sont incendiés, mais ils refusent de continuer à l'être. Ils sont appauvris, mais ils ne veulent pas rester pauvres. De tous côtés ils se relèvent et agissent. L'activité avec laquelle ils couvrent de constructions nouvelles la plaine noireie et fumante ; la vigueur avec laquelle ils arrachent les caveaux des banques des cendres chaudes et reprennent leurs paiements avec des espèces non encore refroidies ; la tranquillité philosophique avec laquelle les ouvriers continuent à porter leur argent dans les caisses d'épargnes, au lieu d'en faire le siège ; la prompte décision avec laquelle le millionnaire d'hier, mendiant aujourd'hui, se remet aux affaires en écrivant son nom sur un bardeau qu'il suspend en dehors de sa hutte ; l'énergie avec laquelle le marchand en gros, trouvant son magasin détruit, ouvre les fenêtres de son salon et annonce qu'il est prêt à y détailler les marchandises aux prix habituels,—sont autant d'illustrations d'un esprit qu'aucune infortune ne peut effrayer."

Il est remarquable comme l'élan de générosité et de sympathie qu'a suivi ce désastre a été considérable. " De par les mers, les magnifiques Capitales de l'Europe,—Londres, Berlin, Vienne et même Paris, aussi cruellement frappé,—ont expédié leurs sacs d'argent à la capitale dévastée des Prairies. " Les grandes villes des Etats-Unis, New-York, Boston, San-Francisco, St. Louis, Cincinnati, Milwaukee, etc., se sont montrées d'une magnificence qui leur fait honneur. La métropole commerciale du Canada s'est aussi montrée à la hauteur de sa position dans ce grand tournoi de charitable libéralité. Et il n'y a aucun doute que si Montréal venait à être frappé de quelque grande calamité, Chicago saurait se souvenir des magnifiques dons que nous lui avons faits.

Le chapitre des incendies a embrassé un cadre plus large que jamais mentionné dans l'histoire de l'Amérique. Dans les Etats du Michigan, du Wisconsin et du Minnesota, de formidables ouragans de feu ont envahi d'immenses territoires. Des cités et des villages ont été réduits en cendres et ont disparu dans cette tempête de flammes comme le noble navire

disparaît et sombre dans la tempête des flots. Dans des districts entiers où l'incendie s'est promené, rien n'est resté debout. Constructions de toutes sortes, clôtures, forêts : tout a disparu, tout a été balayé.

Ce serait une lamentable histoire s'il fallait décrire les ravages de ce fléau. " A Peshtigo, dit le *Courrier des États-Unis*, il n'est resté que quelques hommes, occupés à rechercher et à enterrer les morts. Le feu qui a détruit ce village a commencé dans la soirée du 8 courant (octobre) et s'est annoncé, à l'heure où les habitants revenaient du service religieux du soir par un bruit étrange semblable au grondement lointain de la mer. Bientôt des globes de feu, pareils à des météores, s'abattirent sur divers points du village, embrasant tous les objets qu'ils touchaient. A cette vue, la panique s'empara de la population entière, et chacun se disposa à fuir en emportant ce qu'il avait de plus précieux, mais soudain une lumière brillante parut à l'horizon, dans la direction du Sud-Ouest, le firmament se trouva illuminé et des tourbillons de flammes enveloppèrent le village, brûlant ou suffoquant tous ceux qui n'avaient pas eu le temps de chercher un asile dans la rivière. Un feu pareil ne s'était jamais vu ; au milieu de l'immense masse de flammes sans cesse ravivée par le souffle de la tempête, on discernait les étincelles électriques qui s'élançaient du sol par millions et allaient se perdre dans l'embrasement général. Le lendemain, les survivants purent connaître l'étendue de leur malheur. Plus d'un tiers des 2000 âmes qui composaient la population de Peshtigo a péri dans cet effroyable nuit, et vingt un résidents du village adjacent de Birch Creek ont partagé cette mort horrible. Les survivants n'ont dû leur salut qu'à la précaution qu'ils ont eue de rester toute la nuit enfoncés dans les marais ou dans la rivière, se tenant accrochés aux débris flottants, et obligés à chaque instant de plonger la tête sous l'eau pour n'être pas rôtis. Beaucoup se sont noyés, ayant lâché prise soit au contact des boules de feu, soit sous le piteusement des animaux domestiques qui, fuyant l'incendie, s'étaient précipités aussi dans la rivière. "

L'embrasement a dévoré non-seulement les maisons et les forêts, mais le sol lui-même, composé de tourbe et de détritus végétaux, a brûlé. Des milliers de familles ont été chassées de leurs résidences et ont dû fuir à plusieurs milles de distance.

Trop heureux ceux qui n'étaient pas circonvenus par l'incendie. Les flammes se répandaient comme une marée, poussant devant elles tous les êtres vivants qu'elles rencontraient. Les animaux sauvages comme les êtres humains se précipitaient dans un effroyable pêle-mêle, les uns jetant leurs lugubres rugissements et les autres leurs cris d'épouvante.

Ces grands malheurs ne doivent pas être oubliés, pas plus que ne le furent ceux de Chicago. Les désastres ne sont pas moins considérables. L'esprit de tous s'en est ému. La charité publique doit venir au secours de ces malheureux, si l'on veut qu'ils ne périssent point de faim et de froid. Voici l'hiver avec son ciel inclément, et il importe beaucoup qu'ils soient secourus avec diligence.

*
* *

A part les incendies nombreux qui ont embrasé l'Ouest, les États-Unis ont pour le présent deux difficultés épineuses à régler, celle des fraudes pratiquées sur la municipalité New-Yorkaise et celle du Mormonisme.

Depuis plusieurs semaines on ne parle que des spoliations municipales à New-York, qui ont atteint des proportions effrayantes. On ne pratique

pas de dilapidations plus colossales sur le trésor d'un grand pays qu'on ne le fait sur le trésor de cette ville. Les chefs d'accusations commencent à pleuvoir contre une clique de coquins millionnaires qui se sont enrichis aux dépens du public. Pour la construction seule d'un palais de Justice qui n'est pas encore terminé, on a fait sortir des caisses municipales \$13,500,000 ; et lorsqu'il sera fini, tout le monde avoue que ce monument ne vaudra pas plus de \$3,000,000. Commission au profit des dilapidateurs : \$10,500,000. Voilà des messieurs qui font payer chèrement les honneurs qu'on leur décerne.

O vertus républicaines ! Si de pareilles avaries, si de pareils détournements de deniers venaient à s'effectuer sous un gouvernement monarchique, on soufflérait peut-être la royauté, parce qu'elle n'aurait pas fermé la voie à tous les brigandages. On veut que la monarchie soit un argus qui ait les yeux ouverts sur tout ce qui se passe. Mais lorsque le peuple lui-même est son propre maître et choisit ses chefs pour un terme fixé à l'avance, alors on se garde bien de jeter les torts sur son propre compte, et l'on accuse des individualités. Ceci n'est pas une thèse générale, mais tend à faire voir que la monarchie se trouve souvent dans une position défavorable qui fait qu'on lui jette plus volontiers le blâme à cause des serviteurs malhonnêtes qui la grugent, tandis que de l'autre côté on est plus porté à flétrir les personnalités elles-mêmes qui sont coupables.

C'est grâce aux chemins de fer si la patrie des *Saints* du Lac Salé se trouve sitôt troublée dans ses institutions polygames. Il est rare qu'un chemin de fer emporte la civilisation dans ses flancs et nous devons lui donner cette bonne note. Les chemins de fer rapprochent les distances, et ce qui n'était qu'une colonie isolée, devient tout-à-coup une contrée reliée aux autres Etats.

L'Utah devra dorénavant respecter et suivre les lois de la Grande Fédération Américaine. Deux lois contradictoires ne peuvent être en force dans un même pays. Autrement ce serait la confusion, l'anarchie, l'Etat dans l'Etat. Il faut donc que la polygamie périsse ou que les Etats-Unis la légalisent. Cette dernière alternative ne peut certainement être acceptée ; car ce serait un crime de lèse-moralité.

La campagne judiciaire dirigée contre les Mormons se précipite vers une solution. Dans une poursuite intentée contre un mari polygame, le jury a rendu un verdict de culpabilité. Plusieurs mandats d'arrestation ont été lancés contre des chefs d'Eglise. Les autorités fédérales prennent les mesures nécessaires pour abolir la polygamie. Si elles n'attaquent pas à brûle-pourpoint, si elles ne prennent pas encore des mesures radicales, c'est qu'il vaut mieux arriver graduellement au but par des moyens judiciaires que de trancher le nœud gordien avec une épée.

Devant les mesures du gouvernement américain, les ministres du culte ont pris une attitude de dignité froissée. Ils affirment que Dieu protège les *Saints* des derniers-jours et punira leurs persécuteurs. Leur église est éternelle, et au milieu des luttes ils ne seront qu'affermis et glorifiés. " O Dieu d'Israël, s'est écrié l'un d'eux, sauve ton prophète Brigham et " place ses ennemis dans la fosse qu'ils creusent pour lui." Et la foule recueillie des Mormons écoute ces oraisons avec ferveur ; car, c'est bien le temps de le dire : " Dieu seul est grand, et Brigham Young est son prophète."

Mais ciel ! quel prophète étonnant que ce M. Brigham Young ! On dit qu'actuellement il chevauche et par monts et par vaux pour échapper à la

justice. Sans aucun doute, s'il venait à être arrêté, Dieu enverrait à ce serviteur fidèle un char de feu qui le transporterait au ciel, comme le prophète Elie.

Des nouvelles reçues de Rio Janeiro^{* * *} nous annoncent que l'émancipation des esclaves au Brésil a été décrétée. C'est le 27 de septembre dernier que ce Bill a été adopté. Il pourvoit à ce que tout fils d'esclave, né à partir de cette dernière date, et tous les esclaves au service du gouvernement, soient affranchis. On a aussi établi un fond d'émancipation et diverses mesures pour effectuer l'affranchissement graduel des esclaves.

La législature du Brésil a fait un grand acte d'humanité et de justice. Le décret d'émancipation n'a occasionné aucune crise sociale. Pas d'appel aux armes, pas de révolutions, pas de menaces de sécession. Rien que des acclamations enthousiastes dans les Chambres du Sénat et au dehors. Aussitôt que le vote sur l'adoption finale du Bill eût été pris, une pluie de fleurs et de couronnes est tombée sur les têtes des Honorables Députés ; la satisfaction de tout le monde s'est manifestée par une joie bruyante, assourdissante même.

Cette loi est vue avec tant de faveur, annonce-t-on, que déjà des corporations religieuses ont mis leurs esclaves en liberté, et que des grands propriétaires prennent aussi des mesures pour libérer les leurs à l'expiration de quelques années de service.

Les expédients pacifiques sont toujours les meilleurs. Les Brésiliens peuvent se vanter d'avoir accompli une grande réforme sociale, non-seulement avec calme, mais aussi avec honneur. Ils ont bien fait de rejeter les vieilles notions des temps barbares pour s'en tenir aux grandes idées du Catholicisme et de la civilisation.

Une seconde expédition militaire a été dirigée sur Manitoba.^{* * *} La nouvelle province en est redevable à une invasion féniennne de cinquante soldats, qui s'étaient emparés d'un poste de commerce appartenant à la Compagnie de la Baie d'Hudson, et qui désiraient en sus conquérir tout le Nord-Ouest. Oh ! les braves ! ils avaient dans le cerveau une ambition aussi demesurée que celle des Alexandre et des César. C'était bien le temps de chanter avec toutes ses variantes la vieille chanson de

Malborough s'en va-t-en guerre,
Miron-ton, miron-ton, miron-taine !

Mais plus heureux que Malborough, l'illustre O'Neil, leur chef, est revenu de la conquête plein de vie et couvert de gloire : gloire de n'oser point se battre, gloire de se constituer prisonnier, gloire d'oublier son épée pour n'avoir pas à la rendre, comme Napoléon à Sedan.

Ces conquérants ont introduit une innovation considérable dans l'art de faire la guerre et qu'il serait opportun d'utiliser en cas de luttes internationales. C'est un expédient fort peu compliqué et qui consiste tout simplement à fuir à l'approche de l'ennemi. Par ce moyen, pas de morts, pas de blessés. Ceci ne vient-il pas au secours des théories humanitaires de certains utopistes ?

Dernièrement, deux petites républiques de l'Amérique du Sud avaient résolu de se déclarer la guerre. Aussitôt les armées se mettent en marche et se dirigent réciproquement sur le territoire ennemi. Toutes précautions avaient été prises à l'avance pour que les combattants n'eussent pas à se rencontrer sur la route. Ainsi l'un des deux pays a conquis l'autre et *vice versa*. Et puis les troupes sont revenues dans leurs foyers

respectifs, enivrés par le triomphe ; et finalement la paix a été conclue.

Les guerres philanthropiques sont donc une réalité sur laquelle on ne peut plaisanter sans pécher gravement. Il serait du devoir des deux Amériques de déléguer en Europe l'un des représentants de ces deux pays et le général O'Neil à leur tête pour assister aux conférences du Congrès de la paix. Nul doute qu'ils émettraient des idées neuves et pratiques dont l'ancien-monde profiterait énormément.

* *
*

La première session du second Parlement de Québec s'est ouverte le 8 courant. Sir Narcisse Fortunat Belleau énumère ce qui a été fait dans les sessions précédentes du premier Parlement ; passe en revue les diverses mesures qui ont été adoptées relativement à la colonisation, aux chemins de fer, à l'immigration, à la vente et à la coupe des bois qui ont grandement accru les revenus de la Province.

Le gouvernement a tout lieu de s'applaudir des résultats obtenus. En effet, depuis que le pays jouit de la nouvelle constitution, une foule d'entreprises ont été mises en mouvement. On a construit des voies ferrées ou à lisses de bois, qui vont relier aux grands centres les cantons les plus reculés. De suite la colonisation va transformer en campagnes fertiles les forêts qui bordent ces lignes de communication, et l'on verra s'implanter sur le sol une population vigoureuse qui saura mettre à profit les produits généreux de la terre.

Les questions de colonisation sont depuis longtemps à l'ordre du jour. Il a fallu attendre longtemps avant d'obtenir des résultats tangibles. A présent que l'élan est donné on peut espérer beaucoup. On ira se grouper dans les différents districts à coloniser. Et Dieu veuille qu'il vienne bientôt le jour où, par toute la Province, une armée de bûcherons livrera bataille aux arbres de la forêt. Chaque coup de hache qui retentit dans les grandes solitudes est une harmonie magnifique dont s'enivre la patrie.

Les ressources de notre Province ont été trop longtemps ignorées dans les vieux pays d'Europe. On a eu des idées fausses sur le climat, sur le sol, sur la topographie, sur la population elle-même. Grâce à l'attention particulière qu'on a portée à cette question, grâce à l'activité de quelques agents d'immigration, on peut constater aujourd'hui que la lumière se produit. Des délégués Belges, Alsaciens et autres viennent examiner eux-mêmes le pays. On peut s'attendre à ce qu'il nous arrive quelque bon jour un nombre considérable d'émigrés.

Sous ces circonstances, le gouvernement a parfaitement raison de se féliciter et de promouvoir davantage ce qui est déjà en si bonne voie.

Vraiment, la session actuelle s'ouvre sous d'heureux auspices. A part la question de l'Arbitrage Provincial qui est toujours suspendue sur nos têtes comme une épée de Damoclès, la situation semble on ne peut meilleure. Les finances sont dans un bon état, nous dit-on. Et puis, l'opposition même a fait assaut d'amabilité dès le début, en marchant à la rescousse du gouvernement pour faire nommer l'Orateur actuel de l'Assemblée Législative : C'est là une tactique parlementaire qui ne tire pas à conséquence. Aussi faut-il être bien certain que ceux-là qui vous accueillent aujourd'hui, le sourire sur les lèvres, seront ceux-là même qui vous fulmineront demain le plus qu'il leur sera possible. C'est dans l'ordre des choses. Si l'on veut jouir des splendeurs de la nature dans tout son épanouissement, il faut qu'il éclate de temps à autre un orage dans l'atmosphère.

E. PRUD'HOMME.